

PAR COURRIEL

Le 23 juin 2026

[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
N. Réf : 2026-2027-090
Dossier : 378 515

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 8 juin 2026 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1), ci-après « *Loi sur l'accès* ».

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents demandés relativement au dossier cité en objet. Dans les fichiers qui vous sont transmis, vous constaterez que certaines informations ont été caviardées en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*. Ces articles ne nous permettent pas de partager des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

Toutefois, certains fichiers ne peuvent vous être présentés, car ils comportent des données scientifiques ou techniques fournies par un tiers. En effet, selon l'article 23 de la *Loi sur l'accès*, un organisme public ne peut dévoiler ce type d'information qui est habituellement traité de façon confidentielle, sans le consentement de cette personne.

Également, conformément à l'article 28, 3^e alinéa de la *Loi sur l'accès*, nous devons refuser de confirmer l'existence ou de communiquer des renseignements contenus dans les fichiers que nous détenons pour ne pas dévoiler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, à détecter ou à réprimer le crime ou les infractions aux lois.

Par ailleurs, votre demande porte sur un dossier du Tribunal administratif du Québec (TAQ). Par conséquent, en vertu de l'article 48 de la *Loi sur l'accès*, nous vous invitons à présenter une requête à la directrice des affaires juridiques dudit organisme, Mme Julie Baril, à l'adresse courriel tribunal.administratif@taq.gouv.qc.ca.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez nos salutations distinguées.

Manon Côté
Responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels

p.j.

Documents : Avis de recours et lisez-moi
Documents demandés

Avis professionnel

Dossier : 378515
Date : 16 mai 2016

Mandat :

Suggérer des mesures de réaménagement dans le cadre de l'émission d'une ordonnance.

Méthode

Visite des lieux le 11 mai 2016
Examen du dossier 378515

Résultats :

Bien que le préavis concerne une aire de 1,67 ha, la soussignée n'a pas constaté de remblai au-delà d'une aire d'environ 0,7 hectares.

Le terrain remblayé est au niveau des terrains situés au sud, soit au niveau du terrain entourant la résidence.

Le terrain naturel descendant vers la rivière, en direction nord, il est résulte d'importants talus de part et d'autre du chemin d'accès à la rivière et le long des berges. Le talus bordant le chemin à l'est présentait une pente de 20 degrés.

Le remblai est constitué d'un matériel fortement graveleux et compact. Il n'a pas été possible de creuser sous la surface. Il y a absence de végétation.

Le terrain naturel est un sol sableux. Selon l'étude pédologique des comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne, il s'agit d'un sable très fin à sable limoneux de la série Achigan. Des sols alluvionnaires sont aussi présents en bordure de la rivière L'Achigan.

Selon les données de l'Inventaire des terres du Canada, le sol naturellement présent est d'excellente qualité au niveau agricole, soit de classe 3.

Les sols de la série L'Achigan présentent d'intéressantes possibilités agricoles et sont largement cultivés.

Deux sondages ont été réalisés sur le terrain naturel adjacent au remblai, dont les résultats sont les suivants :

sondage	localisation	observation
1	À l'ouest du remblai	10 cm de sol arable de texture sableuse. Sur fond sableux. Absence de pierres et de gravier.
2	En bordure de la rivière, au nord du remblai	30 cm de sol arable de texture sableuse. Absence de pierre et de gravier.

Les sondages réalisés ont mis en évidence des sols qui ne correspondent pas à des sols de la série l'Achigan.

Par leur texture et leur couche de sol arable, ils constituent néanmoins des sols de qualité.

Selon les observations et les données disponibles, le remblai réalisé conduit à une dégradation du potentiel des lieux et des possibilités agricoles. Le retrait intégral des matériaux rapportés est recommandé.

Mesures de réaménagement :

Avant le 30 septembre 2017 :

- ôter la totalité des matériaux de remblai apportés sur les lieux.
- décompacter l'emplacement sur une profondeur minimale de 50 cm.
- rapporter au besoin des volumes de sol arable non contaminés et exempts de pierre, de qualité comparable au sol naturellement présent sur les terrains adjacents, de manière à reconstituer une couche de sol arable d'une épaisseur minimale de 10 cm.
- ensemercer l'emplacement au moyen d'une culture appropriée ou reboiser l'emplacement.

Frédérique Duguet, agronome



CERTIFICAT D'AUTORISATION



MUNICIPALITE DE SAINTE-SOPHIE

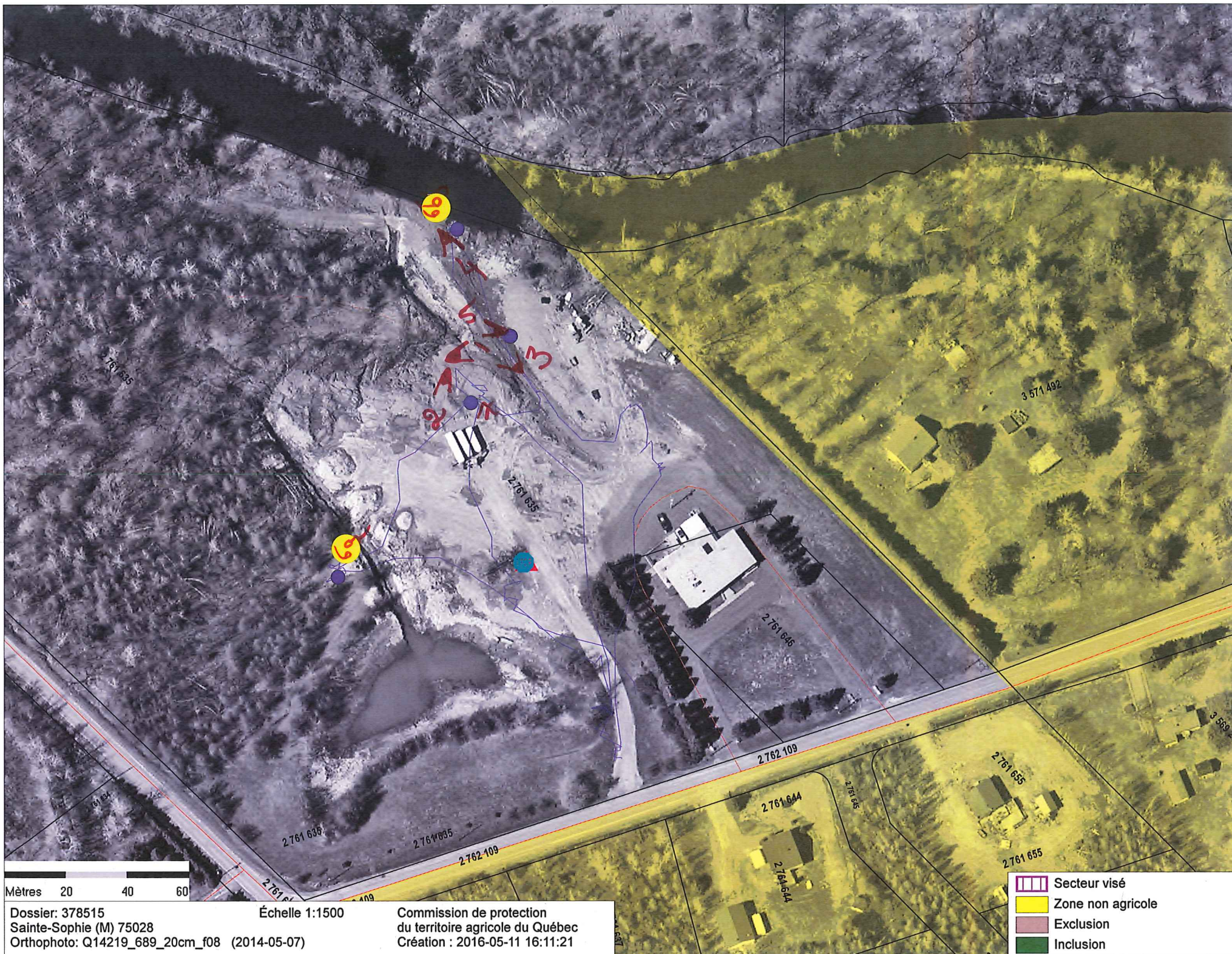
SERVICE D'URBANISME
2199 BOUL. SAINTE-SOPHIE
SAINTE-SOPHIE
J5J 2P6

Téléphone: (450) 438-7784

Télocopieur: (450) 438-0858

TYPE DE PERMIS / NATURE / DESCRIPTION CERTIFICAT D'AUTORISATION NIVELER		CERTIFICAT NO 2012-01538
PROPRIÉTAIRE / 1 COPROPRIÉTAIRE ETHIER FRANCINE RICHER DANIEL 		ÉMIS LE 06 décembre 2012
		EN VIGUEUR JUSQU'AU 06 mars 2013 12 novembre 2013 CS
SITE DES TRAVAUX	320 CHEMIN DE L'ACHIGAN SUD	
CADASTRE(S)	Ancien(s): 239-61 Rénové(s): 2761644	
RESPONSABLE DU DOSSIER Catherine Beaudry		
Signature: 		
CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE		

Cote n° : I-1
Dossier n° : 328 515
Date : 19 février 2015
Par : _____



Mètres 20 40 60

Dossier: 378515
Sainte-Sophie (M) 75028
Orthophoto: Q14219_689_20cm_f08 (2014-05-07)

Échelle 1:1500

Commission de protection
du territoire agricole du Québec
Création : 2016-05-11 16:11:21

- Secteur visé
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion



Date: 11 mai 2016

Photos prises par Frédérique Duguet



Remblai avec le lac au fond

Date: 11 mai 2016

Photos prises par Frédérique Duguet



Vue vers la rivière

talus mesuré d'environ 20 degrés

Date: 11 mai 2016

Photos prises par Frédérique Duguet



Vue vers le sud depuis la berge de la rivière

Date: 11 mai 2016

Photos prises par Frédérique Duguet



Talus d'environ 20 degrés

Date: 11 mai 2016

Photos prises par Frédérique Duguet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FD' or similar, located below the text 'Photos prises par Frédérique Duguet'.



Terrain naturel le long du boisé : 10 cm de sol arable de texture sableuse, surplombant un sol sableux sans pierre ni gravier



Terrain naturel au bord de la rivière : minimum de 30 cm de sol arable de texture sableuse

Date: 11 mai 2016

Photos prises par Frédérique Duguet



Remblai graveleux, compact

Date: 11 mai 2016

Photos prises par Frédérique Duguet





**FEUILLE COUVERTURE/COVER SHEET
TÉLÉCOPIE/TELECOPY**

DATE: Le 21 décembre 2014

DESTINATAIRE : Stéphanie Lavallée

EXPÉDITEUR : Yves Caron / Avocat

ENVOYÉ PAR : Stéphanie Gallant/ Adjointe

NO. DE TÉLÉCOPIEUR DU DESTINATAIRE : 450 651-2288

NOUS VOUS TRANSMETTONS 4 PAGES

MESSAGE :

ORIGINAL: SUIVRA PAR LA POSTE / WILL FOLLOW BY MAIL
SUIVRA PAR MESSAGERIE / WILL FOLLOW BY COURIER
DEMEURE AU DOSSIER / HELD IN FILE

X

**SI VOUS NE RECEVEZ PAS LA TOTALITÉ DES PAGES OU SI L'UNE D'ELLES
S'AVÈRE ILLISIBLE OU INCOMPLÈTE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC
NOTRE BUREAU.**

**IF ANY PAGES ARE MISSING, INCOMPLETE OR ILLEGIBLE, PLEASE
CONTACT OUR OFFICE**

332 B, Chemin de la Grande-Côte, Rosemère (Québec) J7A 1K3
Téléphone (450) 430-2503 Télécopieur (450) 430-2502



Yves Caron, avocat
ycaron@ttcavocats.com

Rosemère, le 21 décembre 2014

PAR TÉLÉCOPIEUR ET COURRIER

418-643-2261

« Sous toutes réserves »

Commission de Protection
du territoire agricole
Longueuil

**A/s Stéphanie Lavallée,
responsable de la gestion des rôles**

25, boulevard La Fayette, 3^e étage
Longueuil (Québec) J4K 5C7

Objet : André Héroux
Immeuble : [REDACTED]
Cadastre : 2 761 635
Notre dossier : C-2804-1

Maître,

Nous avons été mandatés par Monsieur André Héroux, propriétaire de l'immeuble identifié en rubrique, pour le représenté dans le cadre d'une audition devant avoir lieu le 15 janvier, à vos bureaux situés au 25, boulevard La Fayette Nord, 3^e étage, à Longueuil.

À cet effet, vous trouverez ci-joint notre comparution au dossier.

Par ailleurs, nous désirons, dans le but de préparer le dossier, connaître les motifs détaillés de la plainte dont est l'objet notre client.

Nous désirons aussi obtenir copie des pièces au dossier.

Dans l'attente des documents et s'il y a lieu de votre appel, veuillez agréer, Maître, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

YC/sg

☐ p.j.

Comparution

Me Yves Caron

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE

N°: 378515

COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE

Demanderesse

c.

ANDRÉ HÉROUX

-et-

ALS.

Défendeurs

COMPARUTION

Nous comparaissons pour le défendeur André Héroux, en la présente instance, sous toutes réserves que de droit.

Rosemère, le 4 décembre 2014

TTC avocats
TTC AVOCATS S.E.N.C.R.L.
Procureurs du défendeur André Héroux

No. 378515

**COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE
AGRICOLE**

**COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE
AGRICOLE**

Demanderesse

C.

ANDRÉ HÉROUX

-et-

STÉPHANE LAPLANTE

-et-

MICHEL FORGET

-et-

LES CONTRUCTIONS TRIANGLE INC.

-et-

ÉCN Sol inc.

-et-

9139-0286 QUÉBEC INC.

Défendeurs

COMPARUTION

ORIGINAL

**TTC AVOCATS S.E.N.C.R.L.
AVOCATS – LAWYERS
(BT 1688)**

Me Yves Caron
332 B, Chemin de la Grande-Côte
Rosemère (Québec) J7A 1K3

Tél: (450) 430-2503 Fax: (450) 430-2502





Énergie
Carboneutre inc.

MAN

Cote n° : 2-2
Dossier n° : 378515
Date : 19 février 2015
Par : _____

Γ

Numéro:

04154

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de D'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE : _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: 9178 7614 Québec Inc.

IMMATRICULATION: L564887-53

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 039
20 Jul 2013 05:53
14070 kg

ID# 039
20 Jul 2013 05:58
Gross Weight: 36020 kg
Tare Weight: 14070 kg
Net Weight: 21950 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04155

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de D'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE : _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L580 847

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 039
20 Jul 2013 06:00
13760 kg

ID# 039
20 Jul 2013 06:07
Gross Weight: 33050 kg
Tare Weight: 13760 kg
Net Weight: 19290 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04156

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: 9178 7614 Queb. Inc.

IMMATRICULATION: L564889

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

Gross. 35 450.
Tare 13. 290.
net. 22. 160.



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04157

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L313863

NOM DU CONDUCTEUR: R.P.

5: AUTORISATION

N

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 040
20 Jul 2013 06:00
13890 kg

ID# 040
20 Jul 2013 06:05
Gross Weight: 37500 kg
Tare Weight: 13890 kg
Net Weight: 23610 kg

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04158**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Parhigen Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: F D A Taillefer

IMMATRICULATION: L 468 727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R. C. Dufour

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 042
20 Jul 2013 06:01
12660 kg

ID# 042
20 Jul 2013 06:21
Gross Weight: 33350 kg
Tare Weight: 12660 kg
Net Weight: 20690 kg

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04159**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Parhigen Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: 91787614 Gc. Inc.

IMMATRICULATION: L 564885

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R. C. Dufour

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 042
20 Jul 2013 07:42
13290 kg

ID# 042
20 Jul 2013 07:47
Gross Weight: 33350 kg
Tare Weight: 13290 kg
Net Weight: 20640 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04160

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 043 20 Jul 2013 07:43 14100 kg ID# 043 20 Jul 2013 07:51 Gross Weight: 40060 kg Tare Weight: 14100 kg Net Weight: 25960 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: 917 876 14 Queb. Inc. IMMATRICULATION: L564853 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04161

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 043 20 Jul 2013 08:03 12810 kg ID# 043 20 Jul 2013 08:06 Gross Weight: 35480 kg Tare Weight: 12810 kg Net Weight: 22670 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchigan sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer IMMATRICULATION: L408727 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04162

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Parhigau Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L580847

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 043
20 Jul 2013 07:54
13750 kg

ID# 043
20 Jul 2013 08:00
Gross Weight: 32200 kg
Tare Weight: 13750 kg
Net Weight: 18450 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04163

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Parhigau Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L580847

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 045
20 Jul 2013 09:40
14400 kg

ID# 045
20 Jul 2013 09:46
Gross Weight: 36050 kg
Tare Weight: 14400 kg
Net Weight: 21650 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04164

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 046 20 Jul 2013 10:00 14060 kg ID# 046 20 Jul 2013 10:05 Gross Weight: 37210 kg Tare Weight: 14060 kg Net Weight: 23150 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Lachigan, St. Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: 91787614 Qc Inc. IMMATRICULATION: L564053 NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION SIGNATURE:	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04165

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 047 20 Jul 2013 10:00 13290 kg ID# 047 20 Jul 2013 10:08 Gross Weight: 37310 kg Tare Weight: 13290 kg Net Weight: 24020 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Lachigan, St. Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: 91787614 Qc Inc. IMMATRICULATION: L564889 NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION SIGNATURE:	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04166

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Parhigan Sud
St-Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer

IMMATRICULATION: L408727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.F.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 050
20 Jul 2013 10:03
12770 kg

ID# 050
20 Jul 2013 10:10
Gross Weight: 32660 kg
Tare Weight: 12770 kg
Net Weight: 19890 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04167

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Parhigan Sud
St-Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: 1580847

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.F.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 050
20 Jul 2013 11:38
13560 kg

ID# 050
20 Jul 2013 11:42
Gross Weight: 34370 kg
Tare Weight: 13560 kg
Net Weight: 20810 kg



Énergie
Carboneutre Inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04168

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 050 20 Jul 2013 11:47 14010 kg ID# 050 20 Jul 2013 11:51 Gross Weight: 37920 kg Tare Weight: 14010 kg Net Weight: 23910 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 Ch. de l'Académie Sud</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>SC-422, SC-423, SC-424</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>91787614 Qc. Inc.</u> IMMATRICULATION: <u>L564853</u> NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>[Signature]</u>	



Énergie
Carboneutre Inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04169

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 050 20 Jul 2013 11:58 12730 kg ID# 050 20 Jul 2013 12:03 Gross Weight: 33950 kg Tare Weight: 12730 kg Net Weight: 21220 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 Ch. de l'Académie Sud</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>SC-422, SC-423, SC-424</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>Tailleferre</u> IMMATRICULATION: <u>L408727</u> NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>[Signature]</u>	

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 300 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: 131383

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 050
20 Jul 2013 12:11
13140 kg

ID# 050
20 Jul 2013 12:17
Gross Weight: 33350 kg
Tare Weight: 13140 kg
Net Weight: 20210 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 300 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C Taillefer

IMMATRICULATION: 1408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 050
20 Jul 2013 14:13
12820 kg

ID# 050
20 Jul 2013 14:20
Gross Weight: 34110 kg
Tare Weight: 12820 kg
Net Weight: 21290 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04177

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sophie.

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424.

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

TDM

IMMATRICULATION:

L33863

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP. V

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 056
23 Jul 2013 14:34
12840 kg

ID# 056
23 Jul 2013 14:44
Gross Weight: 32040 kg
Tare Weight: 12840 kg
Net Weight: 19200 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04172

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

TDM

IMMATRICULATION:

L427039

NOM DU CONDUCTEUR:

Lachigan P. Proulx

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP. V

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 055
23 Jul 2013 14:28
12300 kg

ID# 055
23 Jul 2013 14:37
Gross Weight: 33300 kg
Tare Weight: 12300 kg
Net Weight: 21000 kg

33 300



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04179

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 057 23 Jul 2013 15:54 14120 kg ID# 057 23 Jul 2013 16:01 Gross Weight: 35950 kg Tare Weight: 14120 kg Net Weight: 21830 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch. de l'Orchidée, St-Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lavalée IMMATRICULATION: 1450648 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04180

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 057 23 Jul 2013 16:18 16500 kg ID# 057 23 Jul 2013 16:25 Gross Weight: 45690 kg Tare Weight: 16500 kg Net Weight: 29390 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch. de l'Orchidée, St-Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: 9213 4907 Qc Inc. IMMATRICULATION: L501365 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04181

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Duchignan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: 313863

NOM DU CONDUCTEUR: JN

5: AUTORISATION

SIGNATURE: h.k.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 059
23 Jul 2013 16:22
13310 kg

ID# 059
23 Jul 2013 16:32
Gross Weight: 31540 kg
Tare Weight: 13310 kg
Net Weight: 18230 kg

Gross 32040
net 18730



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

0418

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Duchignan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L 427039

NOM DU CONDUCTEUR: Anthony Lianese

5: AUTORISATION

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 061
23 Jul 2013 16:26
tare. 12330 kg

Gross. 1
Tare. 19.



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04183

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'archien sud,
St Saphir

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-422, SC-423, SC-424

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Valain

IMMATRICULATION: L1 39663

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R. P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

23 juil 2013.

Tare 16 960

Gros: 43 360

net. 26.400



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04184

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427, SC-428.

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Lavallee 92134907

IMMATRICULATION: L 501365

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

Tare 16420

Grosse. 47030.

Net. 30580.



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04185

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427, SC-428

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trepanier

IMMATRICULATION: L 532184

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04185

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de lachigan Sud
St Sophie.

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427. SC-428

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trenniger

IMMATRICULATION:

532189

NOM DU CONDUCTEUR:

120

5: AUTHORISATION

SIGNATURE:

RF

6: POIDS DU CHARGEMENT

070

23 April 2015

0607

1500 年

DEAR

2003

06:20

Figure 1

3300

Figure 1

13700 kg

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1740



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04186

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 079 24 Jul 2013 06:08 12720 kg ID# 079 24 Jul 2013 06:27 Gross Weight: 34430 kg Tare Weight: 12720 kg Net Weight: 21710 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 ch de l'achigan Sud</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>Sc-427</u> <u>Sc-428</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE : _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>Trepanier</u> IMMATRICULATION: <u>2474861</u> NOM DU CONDUCTEUR: <u>[Signature]</u>	
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>[Signature]</u>	



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04187

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 080 24 Jul 2013 06:10 15690 kg ID# 080 24 Jul 2013 06:17 Gross Weight: 44200 kg Tare Weight: 15690 kg Net Weight: 28510 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 ch de l'achigan</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>Sc-427</u> <u>Sc-428</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE : _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>VELLE</u> IMMATRICULATION: <u>L251550</u> NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION <u>[Signature]</u>	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04191

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 090 24 Jul 2013 06:14 12970 kg ID# 090 24 Jul 2013 06:26 Gross Weight: 32250 kg Tare Weight: 12970 kg Net Weight: 19280 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: TDM IMMATRICULATION: L313863 NOM DU CONDUCTEUR: J. K.	
5: AUTORISATION SIGNATURE: R.P.	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04192

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 092 24 Jul 2013 06:15 13750 kg ID# 092 24 Jul 2013 06:31 Gross Weight: 32560 kg Tare Weight: 13750 kg Net Weight: 18810 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: TDM IMMATRICULATION: L586847 NOM DU CONDUCTEUR: J. K.	
5: AUTORISATION SIGNATURE: R.P.	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04193

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 093 24 Jul 2013 06:24 12580 kg ID# 093 24 Jul 2013 06:34 Gross Weight: 31830 kg Tare Weight: 12580 kg Net Weight: 19250 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch. de Duchign. Sud St. Saphire	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: TDM IMMATRICULATION: L 22 1864 NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04194

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 093 24 Jul 2013 06:36 13130 kg ID# 093 24 Jul 2013 06:47 Gross Weight: 32290 kg Tare Weight: 13130 kg Net Weight: 19150 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch. de Duchign. Sud St. Saphire	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Claude Guy IMMATRICULATION: L 432 702 NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04195

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 099 24 Jul 2013 06:37 13620 kg ID# 099 24 Jul 2013 06:44 Gross Weight: 33670 kg Tare Weight: 13620 kg Net Weight: 20050 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 3200 ch de Dackigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Claude Guez IMMATRICULATION: L552794 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04196

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 099 24 Jul 2013 07:43 16410 kg ID# 099 24 Jul 2013 07:50 Gross Weight: 44820 kg Tare Weight: 16410 kg Net Weight: 28410 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 3200 ch de Dackigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lavoie 9213 4907 Que. IMMATRICULATION: L501365 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04197**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 099 24 Jul 2013 07:52 12960 kg ID# 099 24 Jul 2013 07:58 Gross Weight: 33090 kg Tare Weight: 12960 kg Net Weight: 20130 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud. St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428. PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: TDM IMMATRICULATION: 1313863 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04198**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 100 24 Jul 2013 07:56 13680 kg ID# 100 24 Jul 2013 08:00 Gross Weight: 32430 kg Tare Weight: 13680 kg Net Weight: 18750 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428. PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Tripanier IMMATRICULATION: 1532184 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04199

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Lachigan Sud.
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-427 - Sc-428

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trepanier

IMMATRICULATION: 147481 61

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 101
24 Jul 2013 07:57
13050 kg

ID# 101
24 Jul 2013 08:06
Gross Weight: 33220 kg
Tare Weight: 13050 kg
Net Weight: 20170 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Lachigan Sud.
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-427 Sc-428

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: S. Helle

IMMATRICULATION: 1252550

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 101
24 Jul 2013 03:08
15670 kg

ID# 101
24 Jul 2013 08:14
Gross Weight: 43190 kg
Tare Weight: 15670 kg
Net Weight: 27520 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03901

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 300 ch de Dackigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427 SC-428

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L580847

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: DP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 105
24 Jul 2013 08:12
13730 kg

ID# 105
24 Jul 2013 08:16
Gross Weight: 32790 kg
Tare Weight: 13730 kg
Net Weight: 19060 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03902

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 300 ch de Dackigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-427-SC-428

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L221864

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

DP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 106
24 Jul 2013 08:12
10150 kg

ID# 106
24 Jul 2013 08:19
Gross Weight: 32930 kg
Tare Weight: 10150 kg
Net Weight: 22780 kg

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03903

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Lachigan
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-428 SC-428

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Expresse Valin

IMMATRICULATION: L139603

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 106
24 Jul 2013 08:20
16970 kg

ID# 106
24 Jul 2013 08:27
Gross Weight: 46540 kg
Tare Weight: 16970 kg
Net Weight: 29570 kg

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03904

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Lachigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-428 SC-428

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Claude Gouge

IMMATRICULATION: L432703

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 107
24 Jul 2013 08:23
13170 kg

ID# 107
24 Jul 2013 08:29
Gross Weight: 33480 kg
Tare Weight: 13170 kg
Net Weight: 20310 kg

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 109 24 Jul 2013 08:23 13590 kg ID# 109 24 Jul 2013 08:32 Gross Weight: 32130 kg Tare Weight: 13590 kg Net Weight: 18540 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 ch de l'achigan Sud</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>SC-484 SC-465</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE : _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>Claude Guy</u> IMMATRICULATION: <u>1582294</u> NOM DU CONDUCTEUR: <u>[Signature]</u>	
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>RP</u>	

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 109 24 Jul 2013 09:14 16350 kg ID# 109 24 Jul 2013 09:20 Gross Weight: 47480 kg Tare Weight: 16350 kg Net Weight: 31130 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 ch de l'achigan Sud</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>SC-484 SC-465</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE : _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>9213 4907 Qc Inc.</u> IMMATRICULATION: <u>501305</u> NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION <u>[Signature]</u>	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03907

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 118 24 Jul 2013 09:36 32460 kg Gros: 32460. Tare 13050 net 19410 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 300 ch de Jachigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-484 SC-465 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Trépanier IMMATRICULATION: L474861 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RL	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04189

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 109 24 Jul 2013 09:30 12850 kg ID# 109 24 Jul 2013 09:38 Gross Weight: 33160 kg Tare Weight: 12850 kg Net Weight: 20310 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 300 ch de Jachigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-484 SC-465 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Claillefore IMMATRICULATION: L408727 NOM DU CONDUCTEUR: Tony	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RL	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03906

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 113 24 Jul 2013 09:32 13650 kg ID# 113 24 Jul 2013 09:41 Gross Weight: 33060 kg Tare Weight: 13650 kg Net Weight: 19410 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-434 SC-465 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Trépanier IMMATRICULATION: L 532184 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04190

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 110 24 Jul 2013 09:31 12920 kg ID# 110 24 Jul 2013 09:37 Gross Weight: 33610 kg Tare Weight: 12920 kg Net Weight: 20690 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-434 SC-465 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: TDM IMMATRICULATION: L 313863 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03909

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

3200 ch. de l'Orignal Sud
St-Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-464

SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

TDM

IMMATRICULATION:

1221864

NOM DU CONDUCTEUR:

[Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 119

24 Jul 2013

10:14

12550 kg

ID# 119

24 Jul 2013

10:20

Gross Weight:

32970 kg

Tare Weight:

12550 kg

Net Weight:

20420 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03908

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

3200 ch. de l'Orignal Sud
St-Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-464

SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

TDM

IMMATRICULATION:

1580847

NOM DU CONDUCTEUR:

[Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 118

24 Jul 2013

10:13

13700 kg

ID# 118

24 Jul 2013

10:17

Gross Weight:

35110 kg

Tare Weight:

13700 kg

Net Weight:

21410 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03910

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Jachigan Sud.
St Séverine

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: 9213 4907 Qué. Inc.
Kavalée

IMMATRICULATION: 501365

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 119
24 Jul 2013 10:58
16330 kg

ID# 119
24 Jul 2013 11:04
Gross Weight: 44820 kg
Tare Weight: 16330 kg
Net Weight: 28490 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03911

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Jachigan Sud.
St Séverine

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trepnier

IMMATRICULATION: L532184

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 119
24 Jul 2013 11:07
13620 kg

ID# 119
24 Jul 2013 11:11
Gross Weight: 33780 kg
Tare Weight: 13620 kg
Net Weight: 20160 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03912

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Duchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TD M.

IMMATRICULATION: L 313863

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: _____

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 122
24 Jul 2013 11:10
12910 kg

ID# 122
24 Jul 2013 11:15
Gross Weight: 32400 kg
Tare Weight: 12910 kg
Net Weight: 19490 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Duchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trépanier

IMMATRICULATION: L 449861

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: _____

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 123
24 Jul 2013 11:12
12640 kg

ID# 123
24 Jul 2013 11:28
Gross Weight: 31470 kg
Tare Weight: 12640 kg
Net Weight: 18830 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03914

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch. de Lachigan Sud
St. Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

C

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

C. Kailley

IMMATRICULATION:

L 408 727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 129
24 Jul 2013 11:13
12840 kg

ID# 129
24 Jul 2013 11:22
Gross Weight: 32980 kg
Tare Weight: 12840 kg
Net Weight: 20140 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03915

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch. de Lachigan Sud
St. Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Kailley

IMMATRICULATION:

L 252 5820

NOM DU CONDUCTEUR:

Christophe

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 129
24 Jul 2013 11:46
13590 kg

ID# 129
24 Jul 2013 11:52
Gross Weight: 44750 kg
Tare Weight: 15590 kg
Net Weight: 29160 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03916

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 300 Ch. de Jachigan Sud
St Saphir

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L 22/864

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RP.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 130
24 Jul 2013 11:50
12520 kg

ID# 130
24 Jul 2013 11:58
Gross Weight: 31840 kg
Tare Weight: 12520 kg
Net Weight: 19320 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 300 Ch. de Jachigan Sud
St Saphir

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: L 580 847

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RP.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 131
24 Jul 2013 11:56
13650 kg

ID# 131
24 Jul 2013 12:01
Gross Weight: 32470 kg
Tare Weight: 13650 kg
Net Weight: 18820 kg

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 133 24 Jul 2013 12:00 13020 kg ID# 133 24 Jul 2013 12:04 Gross Weight: 32980 kg Tare Weight: 13020 kg Net Weight: 19960 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Claude Guay IMMATRICULATION: L432702 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: R.L.	

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 134 24 Jul 2013 12:00 13510 kg ID# 134 24 Jul 2013 12:07 Gross Weight: 33910 kg Tare Weight: 13510 kg Net Weight: 20400 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Claude Guay IMMATRICULATION: L 552794 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: R.L.	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03920

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 134 24 Jul 2013 12:53 12570 kg ID# 134 24 Jul 2013 12:57 Gross Weight: 33330 kg Tare Weight: 12570 kg Net Weight: 20760 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchignau sud St Saphie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464-50 465-101 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Trépanier IMMATRICULATION: L474861 NOM DU CONDUCTEUR: RB	
5: AUTORISATION SIGNATURE: AP	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03921

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 135 24 Jul 2013 12:54 12850 kg ID# 135 24 Jul 2013 13:00 Gross Weight: 32750 kg Tare Weight: 12850 kg Net Weight: 19900 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchignau sud St Saphie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-464 SC-465 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: TDM IMMATRICULATION: L-3138 63 NOM DU CONDUCTEUR: RB	
5: AUTORISATION	



Energie
Carboneutre Inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03922

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 137 24 Jul 2013 12:59 13560 kg ID# 137 24 Jul 2013 13:02 Gross Weight: 31600 kg Tare Weight: 13560 kg Net Weight: 18040 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch. de l'Assomption St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-468 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Tripanier IMMATRICULATION: L532184 NOM DU CONDUCTEUR: CL	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP	



Energie
Carboneutre Inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03923

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 137 24 Jul 2013 13:08 12780 kg ID# 137 24 Jul 2013 13:12 Gross Weight: 32850 kg Tare Weight: 12780 kg Net Weight: 20070 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch. de l'Assomption Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-468 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer IMMATRICULATION: L408727 NOM DU CONDUCTEUR: CH	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03924

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de Jachigan Sud
St Saphir

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc 468 SC-468

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Yelle

IMMATRICULATION: 1252550

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

Rf

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 137
24 Jul 2013 13:25
15500 kgID# 137
24 Jul 2013 13:31
Gross Weight: 43720 kg
Tare Weight: 15500 kg
Net Weight: 28220 kg

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03925

Énergie
Carboneutre inc.

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de Jachigan Sud
St Saphir

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc - 468 SC-468

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TDM

IMMATRICULATION: 1580847

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

Rf

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 138
24 Jul 2013 13:29
13610 kgID# 138
24 Jul 2013 13:34
Gross Weight: 33420 kg
Tare Weight: 13610 kg
Net Weight: 19810 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03926

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-468

SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

TDM

IMMATRICULATION:

1221864

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 141

24 Jul 2013

12520 kg

13:32

ID# 141

24 Jul 2013

Gross Weight:

Tare Weight:

Net Weight:

13:37

32330 kg

12520 kg

19810 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03927

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-468

SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Claude Guy

IMMATRICULATION:

1432702

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 141

24 Jul 2013

12970 kg

13:49

ID# 141

24 Jul 2013

Gross Weight:

Tare Weight:

Net Weight:

13:53

33210 kg

12970 kg

20240 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03928

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 Ch. de Jachigan Sud
St-Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Claude Gury

IMMATRICULATION: 15527947

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 146
24 Jul 2013 13:49
13460 kg

ID# 146
24 Jul 2013 13:55
Gross Weight: 31570 kg
Tare Weight: 13460 kg
Net Weight: 18110 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03929

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 Ch. de Jachigan Sud
St-Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Express Valain

IMMATRICULATION: 1139003

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 146
24 Jul 2013 14:14
16870 kg

ID# 146
24 Jul 2013 14:20
Gross Weight: 42990 kg
Tare Weight: 16870 kg
Net Weight: 26120 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03931

Énergie
Carboneutre inc.Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094**1: PROVENANCE**

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATIONADRESSE: 320 ch. de l'achigan sud
St. Sophie**3: DESCRIPTION DES SOLS**

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sr 468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: 92134907 QC. Inc.

IMMATRICULATION: 1501365

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

Tare 16420.

Grosse L/1 130.

net 24710



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03932

Énergie
Carboneutre inc.Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094**1: PROVENANCE**

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATIONADRESSE: 320 ch. de l'achigan sud
St. Sophie**3: DESCRIPTION DES SOLS**

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sr 468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trépanier

IMMATRICULATION: 1474861

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENTID# 159
24 Jul 2013 14:25
12530 kgID# 159
24 Jul 2013 14:31
Gross Weight: 31770 kg
Tare Weight: 12530 kg
Net Weight: 19240 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03933

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Jachigan Surl
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

IDM

IMMATRICULATION:

1313863

NOM DU CONDUCTEUR:

M. B. J.

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 160
24 Jul 2013 14:30
12800 kg

ID# 160
24 Jul 2013 14:42
Gross Weight: 32810 kg
Tare Weight: 12800 kg
Net Weight: 20010 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Jachigan Surl
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

1532184

NOM DU CONDUCTEUR:

CL CO

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 162
24 Jul 2013 14:30
13540 kg

ID# 162
24 Jul 2013 14:44
Gross Weight: 32900 kg
Tare Weight: 13540 kg
Net Weight: 19360 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03935

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 162 24 Jul 2013 14:46 12770 kg ID# 162 24 Jul 2013 14:51 Gross Weight: 32000 kg Tare Weight: 12770 kg Net Weight: 19230 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 3200 ch de Jachigan Sud St Sulpice	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC 469 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: C Trillefene IMMATRICULATION: 1408777 NOM DU CONDUCTEUR: C Trillefene	
5: AUTORISATION SIGNATURE: Dominique Legrand	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03936

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 162 24 Jul 2013 15:00 15500 kg ID# 162 24 Jul 2013 15:09 Gross Weight: 41520 kg Tare Weight: 15500 kg Net Weight: 26020 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 3200 ch de Jachigan Sud St Sulpice	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC 469 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Yella IMMATRICULATION: 1252550 NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03937

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

3205 ch de l'achigan sur
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TOM

IMMATRICULATION: L 580847

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 164
24 Jul 2013 15:03
13590 kg

ID# 164
24 Jul 2013 15:11
Gross Weight: 32840 kg
Tare Weight: 13590 kg
Net Weight: 19250 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03938

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

3205 ch de l'achigan sur
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-468 SC-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: TOM

IMMATRICULATION: L 221864

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 169
24 Jul 2013 15:08
12470 kg

ID# 169
24 Jul 2013 15:14
Gross Weight: 32290 kg
Tare Weight: 12470 kg
Net Weight: 19820 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03939

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

3200 ch de l'Indigène Sud
St-Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-468 Sc-469

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: 92134907 Oc Inc

IMMATRICULATION: 1501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 169
24 Jul 2013 15:53
16190 kg

ID# 169
24 Jul 2013 16:00
Gross Weight: 45370 kg
Tare Weight: 16190 kg
Net Weight: 29180 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 03941

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Duchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-466

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Taillefer

IMMATRICULATION:

1408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

R

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176
25 Jul 2013 07:44
12670 kg

ID# 176
25 Jul 2013 07:49
Gross Weight: 31160 kg
Tare Weight: 12670 kg
Net Weight: 18490 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 03942

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Duchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-466

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

LAVALÉE

IMMATRICULATION:

501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

R

6: POIDS DU CHARGEMENT

25 juillet 13
Gross 44 080 kg
tare 16 410 kg
Net 27 670 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 03943

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 172 25 Jul 2013 07:43 1720 kg ID# 172 25 Jul 2013 08:13 Gross Weight: 32690 kg Tare Weight: 12720 kg Net Weight: 19970 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-4666 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Tachefar IMMATRICULATION: 1408727 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE:	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 03944

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 172 25 Jul 2013 07:43 45360 kg ID# 172 25 Jul 2013 09:07 Gross Weight: 45360 kg Tare Weight: 16340 kg Net Weight: 29020 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-4666 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: 9213 4907 Qc inc IMMATRICULATION: C501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: A.A	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03945

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 176 25 Jul 2013 09:07 16340 kg ID# 176 25 Jul 2013 09:15 Gross Weight: 46210 kg Tare Weight: 16340 kg Net Weight: 29870 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Jachigan Sud St Saphire	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-466 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: 9213 4907 OC Inc IMMATRICULATION: L 501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03946

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 176 25 Jul 2013 09:29 12680 kg ID# 176 25 Jul 2013 09:35 Gross Weight: 32420 kg Tare Weight: 12680 kg Net Weight: 19740 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Jachigan Sud St Saphire	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-466 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer IMMATRICULATION: L 408757 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03947

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SK-466

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Cavalier

IMMATRICULATION: L 501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176
25 Jul 2013 10:41
16300 kgID# 176
25 Jul 2013 10:56
Gross Weight: 41180 kg
Tare Weight: 16300 kg
Net Weight: 24880 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-1393

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer

IMMATRICULATION: L 409727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176
25 Jul 2013 11:11
12750 kgID# 176
25 Jul 2013 11:23
Gross Weight: 32340 kg
Tare Weight: 12750 kg
Net Weight: 19590 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03949

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 176 25 Jul 2013 11:52 13130 kg ID# 176 25 Jul 2013 11:59 Gross Weight: 31840 kg Tare Weight: 13130 kg Net Weight: 18710 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Jacques St St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-393 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: 9178-7614 Qc Inc IMMATRICULATION: L 564 889 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03950

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 176 25 Jul 2013 12:39 16260 kg ID# 176 25 Jul 2013 12:48 Gross Weight: 41300 kg Tare Weight: 16260 kg Net Weight: 25040 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Jacques St St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-393 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Laval IMMATRICULATION: L 501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03951

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-393

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Taillefer

IMMATRICULATION:

L408722

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176

25 Jul 2013

13:04

12750 kg

ID# 176

25 Jul 2013

13:13

Gross Weight:

32050 kg

Tare Weight:

12750 kg

Net Weight:

19300 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03952

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-393

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

92134907 Qc Inc.

IMMATRICULATION:

L501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176

25 Jul 2013

14:16

16210 kg

ID# 176

25 Jul 2013

14:29

Gross Weight:

42020 kg

Tare Weight:

16210 kg

Net Weight:

25810 kg



Énergie
Carboneutre Inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03953

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'Orléans Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-393

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ <A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

C. Taillefer

IMMATRICULATION:

1408727

NOM DU CONDUCTEUR:

[Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176

25 Jul 2013

14:50

12700 kg

ID# 176

25 Jul 2013

14:59

Gross Weight:

33820 kg

Tare Weight:

12700 kg

Net Weight:

21120 kg



Énergie
Carboneutre Inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03954

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'Orléans Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-393

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ <A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Ent. Lavalée

IMMATRICULATION:

1450648

NOM DU CONDUCTEUR:

[Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176

25 Jul 2013

15:08

13890 kg

ID# 176

25 Jul 2013

15:19

Gross Weight:

30780 kg

Tare Weight:

13890 kg

Net Weight:

16890 kg

1450648
(1 Voyage)



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03955

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-473 SC-474

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Exp. Vokan

IMMATRICULATION: L139603

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 178
26 Jul 2013 06:07
17080 kg

ID# 178
26 Jul 2013 06:22
Gross Weight: 42530 kg
Tare Weight: 17080 kg
Net Weight: 25450 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03957

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-473 SC-474

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trillefen

IMMATRICULATION: L408727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 178
26 Jul 2013 07:46
12690 kg

ID# 178
26 Jul 2013 07:52
Gross Weight: 32180 kg
Tare Weight: 12690 kg
Net Weight: 19490 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 03958

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 119 26 Jul 2013 08:20 17040 kg ID# 119 26 Jul 2013 08:38 Gross Weight: 42110 kg Tare Weight: 17040 kg Net Weight: 25070 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Lachigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-473 Sc-474 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Exp. Valain IMMATRICULATION: L 139603 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 03959

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 119 26 Jul 2013 09:52 12790 kg ID# 119 26 Jul 2013 09:57 Gross Weight: 33590 kg Tare Weight: 12790 kg Net Weight: 20800 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Lachigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-473 Sc-474 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer IMMATRICULATION: L 408722 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03960

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lochigen Sud
St Sphère

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-473 SC-474

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Exp Valcain

IMMATRICULATION:

139 603

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 119
26 Jul 2013 10:17
17000 kg

ID# 119
26 Jul 2013 10:25
Gross Weight: 41860 kg
Tare Weight: 17000 kg
Net Weight: 24860 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03961

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-473 SC-474

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

A Roy

IMMATRICULATION:

151515P

NOM DU CONDUCTEUR:

A G B

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RL

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 119
27 Jul 2013 06:16
14120 kg

ID# 119
27 Jul 2013 06:24
Gross Weight: 31010 kg
Tare Weight: 14120 kg
Net Weight: 16890 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03962

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-473 SC-474

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Transport urac Pierre Stonge

IMMATRICULATION:

1538668

NOM DU CONDUCTEUR:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 122
27 Jul 2013 06:22
13010 kg

ID# 122
27 Jul 2013 06:40
Gross Weight: 34470 kg
Tare Weight: 13010 kg
Net Weight: 21460 kg

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RL



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03963

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 123 27 Jul 2013 06:26 12690 kg ID# 123 27 Jul 2013 06:32 Gross Weight: 33590 31870 kg Tare Weight: 12690 kg Net Weight: 20900 19180 kg R.P.
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch. de l'archipel Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-473 Sc-474 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Trépanier IMMATRICULATION: 2474861 NOM DU CONDUCTEUR: J.D.	
5: AUTORISATION SIGNATURE: R.P.	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03964

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 123 27 Jul 2013 06:34 13790 kg ID# 123 27 Jul 2013 06:47 Gross Weight: 33950 kg Tare Weight: 13790 kg Net Weight: 20160 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch. de l'archipel Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-473 Sc-474 PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Legu. It. IMMATRICULATION: 1533382 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: R.P.	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03965

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-473 Sc-474

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Legault

IMMATRICULATION:

24834260

NOM DU CONDUCTEUR:

W. Pélissier

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 129
27 Jul 2013 06:35
13190 kg

ID# 129
27 Jul 2013 06:44
Gross Weight: 33520 kg
Tare Weight: 13190 kg
Net Weight: 20330 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03966

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-4473 Sc-4474

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

9178-7614

IMMATRICULATION:

1564889

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 130
27 Jul 2013 06:43
13250 kg

ID# 130
27 Jul 2013 06:50
Gross Weight: 34680 kg
Tare Weight: 13250 kg
Net Weight: 21430 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03967

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Ouchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-473 Sc-474/24

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: 9178 7614

IMMATRICULATION: L564853

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RL

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 131
27 Jul 2013 06:46
14100 kg

ID# 131
27 Jul 2013 06:56
Gross Weight: 37010 kg
Tare Weight: 14100 kg
Net Weight: 22910 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03968

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Ouchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-473 Sc-474

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C Tailleferre

IMMATRICULATION: L408727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RL

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 131
27 Jul 2013 06:58
12760 kg

ID# 131
27 Jul 2013 07:05
Gross Weight: 31750 kg
Tare Weight: 12760 kg
Net Weight: 18990 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03969

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 ch. de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-473 SC-474

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trepanier

IMMATRICULATION: 2474861

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RD

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 131
27 Jul 2013 08:10
12690 kg

ID# 131
27 Jul 2013 08:15
Gross Weight: 31790 kg
Tare Weight: 12690 kg
Net Weight: 19100 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03970

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-473 SC-474

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Legault

IMMATRICULATION: 1538382

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RD

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 133
27 Jul 2013 08:11
13840 kg

ID# 133
27 Jul 2013 08:18
Gross Weight: 33350 kg
Tare Weight: 13840 kg
Net Weight: 19510 kg



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03971

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770, Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 134 27 Jul 2013 08:12 14070 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 ch de Lachigan Sud</u> <u>St Saphire</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>Sc-473</u> <u>Sc-474</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE : _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>Transport Vrac A Roy</u> IMMATRICULATION: <u>L 515151</u> NOM DU CONDUCTEUR: <u>C. B.</u>	ID# 134 27 Jul 2013 08:21 Gross Weight: 34410 kg Tare Weight: 14070 kg Net Weight: 20340 kg
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>[Signature]</u>	



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03972

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 135 27 Jul 2013 08:12 12990 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 ch de Lachigan Sud</u> <u>St Saphire</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>Sc-473</u> <u>Sc-474</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE AUTRE : _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>Transport Vrac Pierre Stongre</u> IMMATRICULATION: <u>L 538668</u> NOM DU CONDUCTEUR: <u>[Signature]</u>	ID# 135 27 Jul 2013 08:26 Gross Weight: 34570 kg Tare Weight: 12990 kg Net Weight: 21580 kg
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>[Signature]</u>	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03973

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de Duchignan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC - 402

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Legault

IMMATRICULATION:

L483426

NOM DU CONDUCTEUR:

Legault

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 137

27 Jul 2013

08:13

13150 kg

ID# 137

27 Jul 2013

08:30

Gross Weight:

32460 kg

Tare Weight:

13150 kg

Net Weight:

19310 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03974

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de Duchignan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC - 402

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

9178 7614

IMMATRICULATION:

L 564889

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 137

27 Jul 2013

08:37

13310 kg

ID# 137

27 Jul 2013

08:44

Gross Weight:

37130 kg

Tare Weight:

13310 kg

Net Weight:

23820 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03975

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

3200 de l'achigan Sud
St-Jovite

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-402

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐

< A

☒

A-B

☐

PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

91787614

IMMATRICULATION:

L 564853

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 138

27 Jul 2013

08:37

14330 kg

ID# 138

27 Jul 2013

08:48

Gross Weight:

34640 kg

Tare Weight:

14330 kg

Net Weight:

20310 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03976

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

3200 de l'achigan Sud
St-Jovite

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-402

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐

< A

☒

A-B

☐

PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

C Tailleferre

IMMATRICULATION:

L 408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 138

27 Jul 2013

08:49

12720 kg

ID# 138

27 Jul 2013

08:54

Gross Weight:

31300 kg

Tare Weight:

12720 kg

Net Weight:

18580 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03977

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-402

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

L 474861

NOM DU CONDUCTEUR:

JP

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

JP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 138

27 Jul 2013

09:38

12650 kg

ID# 138

27 Jul 2013

09:49

Gross Weight:

32020 kg

Tare Weight:

12650 kg

Net Weight:

19370 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03978

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-402

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Transport Mac A Roy

IMMATRICULATION:

L 515151

NOM DU CONDUCTEUR:

A.R.

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

JP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 138

27 Jul 2013

10:31

14040 kg

ID# 138

27 Jul 2013

10:38

Gross Weight:

31980 kg

Tare Weight:

14040 kg

Net Weight:

17940 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03979

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 ch de Parhigien Port
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-402

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Transport St Ange Pierre

IMMATRICULATION: L 538660

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 138
27 Jul 2013 10:40
12940 kg

ID# 138
27 Jul 2013 10:46
Gross Weight: 35070 kg
Tare Weight: 12940 kg
Net Weight: 22130 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03981

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 ch de Parhigien
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-419

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trépanier

IMMATRICULATION: L 474861

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 159
27 Jul 2013 11:15
12510 kg

ID# 159
27 Jul 2013 11:22
Gross Weight: 33450 kg
Tare Weight: 12510 kg
Net Weight: 20940 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03982

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de Duchesne Sud
St-Saphoré

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC 419

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Transport A / Lou

IMMATRICULATION: 15386680 515151

NOM DU CONDUCTEUR: C. B.

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 159
27 Jul 2013 12:35
14250 kg

ID# 159
27 Jul 2013 12:42
Gross Weight: 32720 kg
Tare Weight: 14250 kg
Net Weight: 18460 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de Duchesne Sud
St-Saphoré

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC 419

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C. Paillet

IMMATRICULATION: 2408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 146
27 Jul 2013 11:07
33430 kg

Tare: 12690
Gross: 33430
net: 20740
R.P.



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03985

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-419

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Transport Pierre Stonge

IMMATRICULATION: L 38668

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: *HP*

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 160
27 Jul 2013 12:35
13110 kg

ID# 160
27 Jul 2013 12:50
Gross Weight: 38030 kg
Tare Weight: 13110 kg
Net Weight: 24920 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03986

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-419

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ < A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C Lailleferre

IMMATRICULATION: L 408727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 162
27 Jul 2013 12:38
12730 kg

ID# 162
27 Jul 2013 13:05
Gross Weight: 35620 kg
Tare Weight: 12730 kg
Net Weight: 22890 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03987

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'archevêque
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-419

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐

<A

☒

A-B

☐

PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

L474861

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 164

27 Jul 2013

12:45

12480 kg

ID# 164

27 Jul 2013

12:58

Gross Weight:

35590 kg

Tare Weight:

12480 kg

Net Weight:

23110 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03990

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'archevêque
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-419

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐

<A

☒

A-B

☐

PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

L474861

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 169

27 Jul 2013

14:24

12470 kg

ID# 169

27 Jul 2013

14:33

Gross Weight:

35320 kg

Tare Weight:

12470 kg

Net Weight:

23050 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03991

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-4119

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Transport A Roy

IMMATRICULATION:

L515151

NOM DU CONDUCTEUR:

A. Roy

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 172
27 Jul 2013 14:32
14260 kg

ID# 172
27 Jul 2013 14:38
Gross Weight: 32690 kg
Tare Weight: 14260 kg
Net Weight: 18430 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

03992

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-4119

PLAGE DE CONTAMINATION:

☐ < A

☒ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Transport Pierre Stange

IMMATRICULATION:

L518668

NOM DU CONDUCTEUR:

P. Stange

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 176
27 Jul 2013 14:32
12990 kg

ID# 176
27 Jul 2013 14:49
Gross Weight: 34970 kg
Tare Weight: 12990 kg
Net Weight: 21980 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04220

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC - 396 SC - 397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A M

IMMATRICULATION: ~~1577227~~ L403657

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

6 août 13
49540
17720
31820
7.12



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04221

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC - 396 SC - 397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C. Tailleux

IMMATRICULATION: L408727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 181
06 Aug 2013 07:48
12810 kg

ID# 181
06 Aug 2013 07:53
Gross Weight: 33750 kg
Tare Weight: 12810 kg
Net Weight: 20940 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04222

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Dackigen, Rd
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-396 Sc-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: AM Démolition

IMMATRICULATION: 403057

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 181
06 Aug 2013 08:43
17670 kg

ID# 181
06 Aug 2013 08:52
Gross Weight: 49340 kg
Tare Weight: 17670 kg
Net Weight: 31670 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04223

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Dackigen Rd
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-396 Sc-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C Pailletier

IMMATRICULATION: 408707

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 181
06 Aug 2013 09:49
12780 kg

ID# 181
06 Aug 2013 09:55
Gross Weight: 32470 kg
Tare Weight: 12780 kg
Net Weight: 19690 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04224

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Duchigan
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-356 8-392

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A.M. Demolition

IMMATRICULATION: 2403657

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 181
06 Aug 2013 10:34
17640 kg

ID# 181
06 Aug 2013 10:45
Gross Weight: 48460 kg
Tare Weight: 17640 kg
Net Weight: 30820 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04227

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-356 8-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C Pailletier

IMMATRICULATION: 140727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
07 Aug 2013 06:40
12740 kg

ID# 184
07 Aug 2013 06:49
Gross Weight: 32230 kg
Tare Weight: 12740 kg
Net Weight: 19490 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04228

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-356 8-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Pailletier

IMMATRICULATION: 1408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
07 Aug 2013 08:48
12660 kg

ID# 184
07 Aug 2013 08:55
Gross Weight: 34190 kg
Tare Weight: 12660 kg
Net Weight: 21530 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04229

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-396 Sc-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C. Taillefer

IMMATRICULATION: L4108727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
07 Aug 2013 10:51
12620 kg

ID# 184
07 Aug 2013 10:55
Gross Weight: 32500 kg
Tare Weight: 12620 kg
Net Weight: 19880 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04230

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-396 Sc-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C. Taillefer

IMMATRICULATION: L4108727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
07 Aug 2013 12:54
12900 kg

ID# 184
07 Aug 2013 13:00
Gross Weight: 33210 kg
Tare Weight: 12900 kg
Net Weight: 20310 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04231

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 184 07 Aug 2013 13:01 17530 kg ID# 184 07 Aug 2013 13:11 Gross Weight: 48590 kg Tare Weight: 17530 kg Net Weight: 31060 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 300 ch de l'ochigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-396 SC-397 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: AM Dindim IMMATRICULATION: L403657 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04232

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 184 07 Aug 2013 14:00 16300 kg ID# 184 07 Aug 2013 14:09 Gross Weight: 42890 kg Tare Weight: 16300 kg Net Weight: 26590 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 300 ch de l'ochigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-396 SC-397 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lavallée, L. Lavallée IMMATRICULATION: L501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04233**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Douchigny Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-396 / 8-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: C. Taillefer

IMMATRICULATION: L 408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
07 Aug 2013 14:55
12830 kg

ID# 184
07 Aug 2013 15:00
Gross Weight: 33440 kg
Tare Weight: 12830 kg
Net Weight: 20610 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04234

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Saphir

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-396 SC-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: AM Demolition

IMMATRICULATION: L403657

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: _____

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
08 Aug 2013 06:47
17620 kg

ID# 184
08 Aug 2013 06:59
Gross Weight: 48040 kg
Tare Weight: 17620 kg
Net Weight: 30420 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04235

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Saphir

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-396 SC-397

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: AM Demolition

IMMATRICULATION: L403657

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: _____

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
08 Aug 2013 08:35
17590 kg

ID# 184
08 Aug 2013 08:45
Gross Weight: 48350 kg
Tare Weight: 17590 kg
Net Weight: 30760 kg



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04236

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-388 SC-399 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A.M. Démolition

IMMATRICULATION: L403657

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
08 Aug 2013 10:30
17580 kg

ID# 184
08 Aug 2013 10:39
Gross Weight: 48810 kg
Tare Weight: 17580 kg
Net Weight: 31230 kg



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04237

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-388 SC-399 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A.M. Démolition

IMMATRICULATION: L403657

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
08 Aug 2013 12:17
17500 kg

ID# 184
08 Aug 2013 12:25
Gross Weight: 48750 kg
Tare Weight: 17500 kg
Net Weight: 31250 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04238

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-398 SC-399 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

AM Démolition

IMMATRICULATION:

L403G57

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
08 Aug 2013 13:52
17520 kg

ID# 184
08 Aug 2013 14:01
Gross Weight: 47670 kg
Tare Weight: 17520 kg
Net Weight: 30150 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04239

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-398 SC-399 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

TW Seale

IMMATRICULATION:

L507157

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
08 Aug 2013 14:02
14170 kg

ID# 184
08 Aug 2013 14:08
Gross Weight: 34150 kg
Tare Weight: 14170 kg
Net Weight: 19980 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04240

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud
St-Jovite

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-398 8-399 8C-460

PLAGE DE CONTAMINATION: ☐ <A ☒ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: T.W. Seale

IMMATRICULATION: L354458

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
08 Aug 2013 14:12
13080 kg

ID# 184
08 Aug 2013 14:17
Gross Weight: 33430 kg
Tare Weight: 13080 kg
Net Weight: 20350 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04241

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 184 09 Aug 2013 06:49 12760 kg ID# 184 09 Aug 2013 06:54 Gross Weight: 32230 kg Tare Weight: 12760 kg Net Weight: 19470 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: C Lalleger IMMATRICULATION: 2408727 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04242

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 184 09 Aug 2013 06:55 17660 kg ID# 184 09 Aug 2013 07:03 Gross Weight: 48460 kg Tare Weight: 17660 kg Net Weight: 30800 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: AM Demolition IMMATRICULATION: 403657 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04243

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-398 SC-399 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Yelle

IMMATRICULATION: L252550

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

15810 kg.

Gross 43030
Tare 15810.
net. 27220.



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04244

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-398 SC-399 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: YELLE

IMMATRICULATION: L252550

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 184
09 Aug 2013 07:49
15740 kg

ID# 184
09 Aug 2013 07:56
Gross Weight: 41150 kg
Tare Weight: 15740 kg
Net Weight: 25410 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04245

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 184 09 Aug 2013 08:25 17620 kg ID# 184 09 Aug 2013 08:33 Gross Weight: 46320 kg Tare Weight: 17620 kg Net Weight: 30700 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Pochigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: A.M. Démolition IMMATRICULATION: 2403657 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04246

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 184 09 Aug 2013 08:42 12770 kg ID# 184 09 Aug 2013 08:49 Gross Weight: 31850 kg Tare Weight: 12770 kg Net Weight: 19080 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Pochigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: G. Y. L. L. IMMATRICULATION: L501360 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04247

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Pochigen sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-358 SC-359 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Yvelles

IMMATRICULATION: L408727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 185
09 Aug 2013 08:43
12760 kg

ID# 185
09 Aug 2013 08:52
Gross Weight: 32030 kg
Tare Weight: 12760 kg
Net Weight: 19270 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04248

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Pochigen Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-358 SC-359 SC-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Yvelles

IMMATRICULATION: L252550

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 185
09 Aug 2013 09:37
15680 kg

ID# 185
09 Aug 2013 09:47
Gross Weight: 41830 kg
Tare Weight: 15680 kg
Net Weight: 26170 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04249

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 185 09 Aug 2013 09:59 17550 kg ID# 185 09 Aug 2013 10:08 Gross Weight: 48970 kg Tare Weight: 17550 kg Net Weight: 31420 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Richer, Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: A.M. Dimotikis IMMATRICULATION: L 403652 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04250

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 185 09 Aug 2013 10:55 12700 kg ID# 185 09 Aug 2013 11:00 Gross Weight: 33550 kg Tare Weight: 12700 kg Net Weight: 20850 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Richer, Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer IMMATRICULATION: L 108787 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04251

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-358 Sc-359 Sc-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Valie

IMMATRICULATION: 1252550

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 185
09 Aug 2013 11:29
15630 kg

ID# 185
09 Aug 2013 11:37
Gross Weight: 42390 kg
Tare Weight: 15630 kg
Net Weight: 26760 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04252

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-358 Sc-359 Sc-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A.M. Demolition

IMMATRICULATION: 1403657

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 185
09 Aug 2013 11:40
17520 kg

ID# 185
09 Aug 2013 11:47
Gross Weight: 47630 kg
Tare Weight: 17520 kg
Net Weight: 30110 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04253

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 185 09 Aug 2013 12:53 12690 kg ID# 185 09 Aug 2013 12:59 Gross Weight: 32240 kg Tare Weight: 12690 kg Net Weight: 19550 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud. St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: C. Pailletier IMMATRICULATION: L408727 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04254

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 185 09 Aug 2013 13:03 15620 kg ID# 185 09 Aug 2013 13:10 Gross Weight: 42930 kg Tare Weight: 15620 kg Net Weight: 27310 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Duchigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Yelle IMMATRICULATION: L252550 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04255

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A M Demolition

IMMATRICULATION: 2403657

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 185
09 Aug 2013 13:25
17500 kg

ID# 185
09 Aug 2013 13:36
Gross Weight: 48890 kg
Tare Weight: 17500 kg
Net Weight: 31390 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04256

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-398 Sc-399 Sc-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Valie

IMMATRICULATION: 2252550

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 185
09 Aug 2013 14:45
15580 kg

ID# 185
09 Aug 2013 14:54
Gross Weight: 42040 kg
Tare Weight: 15580 kg
Net Weight: 26460 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04257

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 de Rockingham Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-388 Sc-399 Sc-400

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Tailor

IMMATRICULATION: L408727

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 187
09 Aug 2013 14:52
12650 kg

ID# 187
09 Aug 2013 14:57
Gross Weight: 32220 kg
Tare Weight: 12650 kg
Net Weight: 19570 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04258

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 190 10 Aug 2013 06:19 16430 kg ID# 190 10 Aug 2013 06:28 Gross Weight: 44560 kg Tare Weight: 16430 kg Net Weight: 28130 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'archipel Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC 401 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: LA Vallée IMMATRICULATION: 501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE:	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04259

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 191 10 Aug 2013 06:21 12940 kg ID# 191 10 Aug 2013 06:33 Gross Weight: 31930 kg Tare Weight: 12940 kg Net Weight: 19090 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'archipel Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC 401 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: La Vallée IMMATRICULATION: 331962 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE:	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04260

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-401

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

LAVALLE MICHEL

IMMATRICULATION:

5641 889

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 192

10 Aug 2013

06:28

13360 kg

ID# 192

10 Aug 2013

06:37

Gross Weight:

32560 kg

Tare Weight:

13360 kg

Net Weight:

19200 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04261

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-401

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

LAVALLE

IMMATRICULATION:

501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 192

10 Aug 2013

07:50

16390 kg

ID# 192

10 Aug 2013

07:57

Gross Weight:

44210 kg

Tare Weight:

16390 kg

Net Weight:

27820 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04262

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de Duchignan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-40101

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ <A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Laurie Michel

IMMATRICULATION:

L 564 889

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 192

10 Aug 2013

07:59

13300 kg

ID# 192

10 Aug 2013

08:05

Gross Weight:

34750 kg

Tare Weight:

13300 kg

Net Weight:

21450 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04263

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de Duchignan Sud
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-401

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ <A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Laurie

IMMATRICULATION:

L 331962

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 193

10 Aug 2013

08:00

12820 kg

ID# 193

10 Aug 2013

08:09

Gross Weight:

33300 kg

Tare Weight:

12820 kg

Net Weight:

20480 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04264**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de l'achigan Sud
St Spire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-401

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Lavoie

IMMATRICULATION: 1561365

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 193
10 Aug 2013 09:19
16330 kg

ID# 193
10 Aug 2013 09:25
Gross Weight: 43400 kg
Tare Weight: 16330 kg
Net Weight: 27070 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04265**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de l'achigan Sud
St Spire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-401

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Lavoie Michel

IMMATRICULATION: 1564887

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 193
10 Aug 2013 09:26
13270 kg

ID# 193
10 Aug 2013 09:33
Gross Weight: 34460 kg
Tare Weight: 13270 kg
Net Weight: 21190 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04266

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-101

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Lavalée

IMMATRICULATION:

L 331962

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 193
10 Aug 2013 09:36
12830 kg

ID# 193
10 Aug 2013 09:40
Gross Weight: 32870 kg
Tare Weight: 12830 kg
Net Weight: 20040 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04267

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sulpice

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-103

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Lavalée

IMMATRICULATION:

L 501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 193
10 Aug 2013 10:46
16300 kg

ID# 193
10 Aug 2013 10:52
Gross Weight: 42180 kg
Tare Weight: 16300 kg
Net Weight: 25880 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04268

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-403

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Lavoie Michel
1564889

IMMATRICULATION:

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 193

10 Aug 2013

13240 kg

10:53

ID# 193

10 Aug 2013

Gross Weight:

Tare Weight:

Net Weight:

10:57

32970 kg

13240 kg

19730 kg

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-403

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Lavoie
1564889

IMMATRICULATION:

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 193

10 Aug 2013

12760 kg

11:07

ID# 193

10 Aug 2013

Gross Weight:

Tare Weight:

Net Weight:

11:11

32730 kg

12760 kg

19970 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04270

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 193 10 Aug 2013 12:17 16250 kg ID# 193 10 Aug 2013 12:23 Gross Weight: 43030 kg Tare Weight: 16250 kg Net Weight: 26780 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-403 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lavoie Michel IMMATRICULATION: L501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP.	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04271

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 194 10 Aug 2013 12:17 13200 kg ID# 194 10 Aug 2013 12:27 Gross Weight: 34040 kg Tare Weight: 13200 kg Net Weight: 20840 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-403 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lavoie Michel IMMATRICULATION: L564889 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04272

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de l'archigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-403

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Lave Hec

IMMATRICULATION: L331962

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 194
10 Aug 2013 12:44
12750 kg

ID# 194
10 Aug 2013 12:49
Gross Weight: 32540 kg
Tare Weight: 12750 kg
Net Weight: 19790 kg



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04273

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de l'archigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-404 SC-405

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Lave Hec

IMMATRICULATION: L301365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 194
10 Aug 2013 13:48
16260 kg

ID# 194
10 Aug 2013 13:55
Gross Weight: 44160 kg
Tare Weight: 16260 kg
Net Weight: 27900 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04274**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-404 Sc-405

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Lavalée

IMMATRICULATION: L 531162

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 194
10 Aug 2013 14:22
12710 kg

ID# 194
10 Aug 2013 14:27
Gross Weight: 30670 kg
Tare Weight: 12710 kg
Net Weight: 17960 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04279**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-404 Sc-405

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: L 501365

IMMATRICULATION: Lavalée

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 194
12 Aug 2013 07:22
16290 kg

ID# 194
12 Aug 2013 07:30
Gross Weight: 46220 kg
Tare Weight: 16290 kg
Net Weight: 29930 kg



MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04280

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St. Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-404 SC-405

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer

IMMATRICULATION: 2408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 195
12 Aug 2013 07:43
12810 kg

ID# 195
12 Aug 2013 07:53
Gross Weight: 33710 kg
Tare Weight: 12810 kg
Net Weight: 20900 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04275

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-404 Sc-405

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

LAVALÉE

IMMATRICULATION:

501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 194
12 Aug 2013 05:45
16330 kg

ID# 194
12 Aug 2013 05:04
Gross Weight: 42820 kg
Tare Weight: 16330 kg
Net Weight: 26490 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: 04276

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

Sc-404 Sc-405

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Taillefer

IMMATRICULATION:

1408727

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 194
12 Aug 2013 05:59
12810 kg

ID# 194
12 Aug 2013 06:05
Gross Weight: 33590 kg
Tare Weight: 12810 kg
Net Weight: 20780 kg



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04277

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 194 12 Aug 2013 06:13 16980 kg ID# 194 12 Aug 2013 06:13 Gross Weight: 44530 kg Tare Weight: 16980 kg Net Weight: 27550 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch de l'archipel Sud St-Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-404 Sc-405 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: SEALÉ IMMATRICULATION: 2449130 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



**Énergie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04278

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 194 12 Aug 2013 06:44 17620 kg ID# 194 12 Aug 2013 07:13 Gross Weight: 48280 kg Tare Weight: 17620 kg Net Weight: 30660 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch de l'archipel Sud St-Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-404 Sc-405 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: AM IMMATRICULATION: 2403657 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04281

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Oachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-404 SC-405

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Scale

IMMATRICULATION:

L 4491 30.

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

Tare: 16 980.

Weight ~~39 920~~ GP
42 760

~~22 94~~

RP. 25 780 Tare



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04282

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de Oachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-404 SC-405

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

A.M. Démolition

IMMATRICULATION:

L 4036 57

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 199
12 Aug 2013 08:41
17600 kg

ID# 199
12 Aug 2013 08:51
Gross Weight: 48270 kg
Tare Weight: 17600 kg
Net Weight: 30670 kg



**Energie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04283

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 199 12 Aug 2013 08:53 16260 kg ID# 199 12 Aug 2013 09:00 Gross Weight: 44430 kg Tare Weight: 16260 kg Net Weight: 28170 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Ouchigen Sud St Joseph	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-404 8-405 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Laur Hée IMMATRICULATION: 2501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



**Energie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04284

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 199 12 Aug 2013 09:12 13630 kg ID# 199 12 Aug 2013 09:21 Gross Weight: 30000 kg Tare Weight: 13630 kg Net Weight: 16370 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Ouchigen Sud St Joseph	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-404 8-405 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Service B.M. IMMATRICULATION: 1494153 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04283

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Jacques Cartier
St-Jacques

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-404 8-405

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Lox H&C

IMMATRICULATION: 1501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 199
12 Aug 2013 09:53
16260 kg

ID# 199
12 Aug 2013 09:00
Gross Weight: 44430 kg
Tare Weight: 16260 kg
Net Weight: 28170 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04284

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de Jacques Cartier
St-Jacques

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-404 8-405

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Service B.M.

IMMATRICULATION: 1494153

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 199
12 Aug 2013 09:12
13630 kg

ID# 199
12 Aug 2013 09:21
Gross Weight: 30000 kg
Tare Weight: 13630 kg
Net Weight: 16370 kg

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 199 12 Aug 2013 09:42 16930 kg ID# 199 12 Aug 2013 09:48 Gross Weight: 42190 kg Tare Weight: 16930 kg Net Weight: 25260 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 Ch de l'achigan Sud</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>SC-404 SC-405</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>SEALE</u> IMMATRICULATION: <u>1449130</u> NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>[Signature]</u>	

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: <u>8770 Place Marien, Montréal-Est</u>	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 199 12 Aug 2013 10:01 12780 kg ID# 199 12 Aug 2013 10:06 Gross Weight: 33730 kg Tare Weight: 12780 kg Net Weight: 20950 kg
2: DESTINATION ADRESSE: <u>320 Ch de l'achigan Sud</u> <u>St Sophie</u>	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: <u>SC-404 SC-405</u> PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE: _____	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: <u>C. Pailletier</u> IMMATRICULATION: <u>1408757</u> NOM DU CONDUCTEUR: _____	
5: AUTORISATION SIGNATURE: <u>[Signature]</u>	



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04287

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A. M. Desautels

IMMATRICULATION: 1403657

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 201
12 Aug 2013 10:36
17600 kg

ID# 201
12 Aug 2013 10:46
Gross Weight: 47190 kg
Tare Weight: 17600 kg
Net Weight: 29590 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04288

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

300 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Seale

IMMATRICULATION: 1449130

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

AP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 201
12 Aug 2013 11:43
16890 kg

ID# 201
12 Aug 2013 11:52
Gross Weight: 41720 kg
Tare Weight: 16890 kg
Net Weight: 24830 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04289

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 203 12 Aug 2013 11:48 16200 kg ID# 203 12 Aug 2013 12:01 Gross Weight: 42260 kg Tare Weight: 16200 kg Net Weight: 26060 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch de l'achigan Sect St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-406 SC-407 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lavallo IMMATRICULATION: L-501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RL	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04290

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 223 12 Aug 2013 12:02 12740 kg ID# 223 12 Aug 2013 12:03 Gross Weight: 31800 kg Tare Weight: 12740 kg Net Weight: 19060 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 Ch de l'achigan Sect St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-406 SC-407 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Taillefer IMMATRICULATION: L-501365 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE:	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04291

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

ALM

IMMATRICULATION:

1403657

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 223

12 Aug 2013

12:18

17490 kg

ID# 223

12 Aug 2013

12:25

Gross Weight:

48620 kg

Tare Weight:

17490 kg

Net Weight:

31130 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04292

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:



<A



A-B



PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

1469544

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 223

12 Aug 2013

12:38

13440 kg

ID# 223

12 Aug 2013

12:43

Gross Weight:

32350 kg

Tare Weight:

13440 kg

Net Weight:

18910 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04293

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

328 Ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

25925413

NOM DU CONDUCTEUR:

Philippe

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

GP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 223

12 Aug 2013

12:50

13460 kg

ID# 223

12 Aug 2013

12:55

Gross Weight:

31010 kg

Tare Weight:

13460 kg

Net Weight:

17550 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04294

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

328 Ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

SEALE

IMMATRICULATION:

1449130

NOM DU CONDUCTEUR:

Philippe

5: AUTORISATION

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 229

12 Aug 2013

13:32

16870 kg

ID# 229

12 Aug 2013

13:33

Gross Weight:

43990 kg

Tare Weight:

16870 kg

Net Weight:

27120 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04295

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 ch de l'achigan Sud
St-Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 80-406 80-407

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: L'achigan

IMMATRICULATION: L501365

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: _____

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 229
12 Aug 2013 13:42
16150 kg

ID# 229
12 Aug 2013 13:49
Gross Weight: 42000 kg
Tare Weight: 16150 kg
Net Weight: 25850 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04296

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 3200 ch de l'achigan Sud
St-Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 80-406 80-407

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: A11

IMMATRICULATION: L403657

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: _____

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 231
12 Aug 2013 14:00
17440 kg

ID# 231
12 Aug 2013 14:08
Gross Weight: 47540 kg
Tare Weight: 17440 kg
Net Weight: 30100 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04297

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de l'archipel Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

8-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

14695414

NOM DU CONDUCTEUR:

Yves Dufour

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 231

12 Aug 2013

14:27

13380 kg

ID# 231

12 Aug 2013

14:32

Gross Weight:

34300 kg

Tare Weight:

13380 kg

Net Weight:

21120 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04298

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de l'archipel Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

8-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Trepanier

IMMATRICULATION:

15921543

NOM DU CONDUCTEUR:

Yves Dufour

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 233

12 Aug 2013

14:28

13400 kg

ID# 233

12 Aug 2013

14:35

Gross Weight:

32750 kg

Tare Weight:

13400 kg

Net Weight:

19350 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04299

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'archipel Sud
St-Ephie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:



< A



A-B



PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

SEALE

IMMATRICULATION:

1449130

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 233

12 Aug 2013

15:19

17100 kg

ID# 233

12 Aug 2013

15:27

Gross Weight:

44540 kg

Tare Weight:

17100 kg

Net Weight:

27540 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04000

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'archipel Sud
St-Ephie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:



< A



A-B



PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Lavallée

IMMATRICULATION:

1501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 240

12 Aug 2013

15:28

16110 kg

ID# 240

12 Aug 2013

15:34

Gross Weight:

44200 kg

Tare Weight:

16110 kg

Net Weight:

28090 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04001

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St-Ephie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-466 SC-467

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: SEALE

IMMATRICULATION: 1527157

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 240
12 Aug 2013 16:03
14100 kg

ID# 240
12 Aug 2013 16:10
Gross Weight: 33320 kg
Tare Weight: 14100 kg
Net Weight: 19220 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04002

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch de l'achigan Sud
St-Ephie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-466 SC-467

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Tremblay

IMMATRICULATION: 1592543

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

Tare 13 460 kg

Gross 34 190

Net 20750 kg

[Signature]



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04003

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ <A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Lavallée

IMMATRICULATION:

1450648

NOM DU CONDUCTEUR:

Jean Th...

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 243

12 Aug 2013

16:43

13660 kg

ID# 243

12 Aug 2013

16:49

Gross Weight:

33730 kg

Tare Weight:

13660 kg

Net Weight:

20070 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04004

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 Ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

SC-406 SC-407

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ <A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

SEALE

IMMATRICULATION:

1449130

NOM DU CONDUCTEUR:

[Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 243

12 Aug 2013

17:26

16740 kg

ID# 243

12 Aug 2013

17:33

Gross Weight:

44160 kg

Tare Weight:

16740 kg

Net Weight:

27420 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04005

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-408 SC-409 SC-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

SEALE

IMMATRICULATION:

L 449130

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

13-08-2013
6 AM

41760
17150

24610



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04006

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-408 SC-409 SC-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

Seale

IMMATRICULATION:

L 160 642

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 245
13 Aug 2013 06:02
18210 kg

ID# 245
13 Aug 2013 06:11
Tare Weight: 45660 kg
Net Weight: 18210 kg
Total Weight: 27450 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04007

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch. de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

8-408 8-409 8-410

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

LAVALLEE

IMMATRICULATION:

L 501365

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 246
13 Aug 2013 06:08
16310 kg

ID# 246
13 Aug 2013 06:15
Gross Weight: 42820 kg
Tare Weight: 16310 kg
Net Weight: 26510 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04008

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch. de l'achigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

8-408 8-409 8-410

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A

☐ A-B

☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

LAVALLEE

IMMATRICULATION:

L 331962

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

[Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 246
13 Aug 2013 06:41
12760 kg

ID# 246
13 Aug 2013 06:47
Gross Weight: 34010 kg
Tare Weight: 12760 kg
Net Weight: 21250 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04009

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 CR de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

8-408 8-409 8-410

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

AM

IMMATRICULATION:

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

af

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 246

13 Aug 2013

17600 kg

06:58

ID# 246

13 Aug 2013

Gross Weight:

Tare Weight:

Net Weight:

07:13

46920 kg

17600 kg

29320 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04010

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 CR de Lachigan Sud
St Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON:

8-408 8-409 8-410

PLAGE DE CONTAMINATION:

☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE :

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

9178-7614

IMMATRICULATION:

564 889

NOM DU CONDUCTEUR:

mm

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

af

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 246

13 Aug 2013

13410 kg

07:15

ID# 246

13 Aug 2013

Gross Weight:

Tare Weight:

Net Weight:

07:18

34070 kg

13410 kg

20660 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04011

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Lachigan Sud.
St. Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-408 Sc-418 Sc-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trefemer

IMMATRICULATION: 156675

NOM DU CONDUCTEUR: [Signature]

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

104 246
13 Aug 2013 07:24
12790 kg

104 246
13 Aug 2013 07:28
Gross Weight: 31360 kg
Tare Weight: 12790 kg
Net Weight: 18570 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04012

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. de Lachigan Sud
St. Sophie

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-408 Sc-409 Sc-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: havalbee

IMMATRICULATION: L501365

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: [Signature]

6: POIDS DU CHARGEMENT

104 246
13 Aug 2013 07:52
16250 kg

104 246
13 Aug 2013 07:57
Gross Weight: 41960 kg
Tare Weight: 16250 kg
Net Weight: 25710 kg



**Energie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04013

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 246 13 Aug 2013 07:58 17200 kg ID# 246 13 Aug 2013 08:03 Gross Weight: 44960 kg Tare Weight: 17200 kg Net Weight: 27760 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'archipel Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-408 8-409 8-410 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Seal IMMATRICULATION: L 449 130 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP	



**Energie
Carboneutre inc.**

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04014

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 246 13 Aug 2013 08:04 18120 kg ID# 246 13 Aug 2013 08:10 Gross Weight: 46460 kg Tare Weight: 18120 kg Net Weight: 28340 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de l'archipel Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-408 8-409 8-410 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Seal IMMATRICULATION: L 1160642 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP	

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 258 13 Aug 2013 09:07 15660 kg ID# 258 13 Aug 2013 09:14 Gross Weight: 42010 kg Tare Weight: 15660 kg Net Weight: 26350 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Vachigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-408 8-409 8-410 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Velle IMMATRICULATION: 1252550 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RP	

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 258 13 Aug 2013 08:36 12690 kg ID# 258 13 Aug 2013 08:40 Gross Weight: 32900 kg Tare Weight: 12690 kg Net Weight: 20210 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Vachigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: 8-408 8-409 8-410 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE :	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lavoie IMMATRICULATION: 331962 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: RL	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04017

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: S-408 S-409 S-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

A M démolition

IMMATRICULATION:

L 403657

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

UP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 258
13 Aug 2013 08:50
17670 kg

ID# 258
13 Aug 2013 08:58
Gross Weight: 47900 kg
Tare Weight: 17670 kg
Net Weight: 30230 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04018

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE:

320 ch de l'achigan
St Saphire

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: S-408 S-409 S-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR:

9178-7614

IMMATRICULATION:

L 564889

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE:

RP

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 258
13 Aug 2013 09:11
13440 kg

ID# 258
13 Aug 2013 09:14
Gross Weight: 33280 kg
Tare Weight: 13440 kg
Net Weight: 19840 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04019**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. Gauthier St
St-Espérance

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-408 SC-409 SC-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Trepanier

IMMATRICULATION: 1568679

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RL

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 258
13 Aug 2013 09:32
12810 kg

ID# 258
13 Aug 2013 09:38
Gross Weight: 31410 kg
Tare Weight: 12810 kg
Net Weight: 18600 kg



Énergie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro: **04020**

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8
Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 ch. Gauthier St
St-Espérance

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: SC-408 SC-409 SC-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE: _____

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Laur Née

IMMATRICULATION: 1501365

NOM DU CONDUCTEUR: _____

5: AUTORISATION

SIGNATURE: RL

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 263
13 Aug 2013 09:32
16260 kg

ID# 263
13 Aug 2013 09:41
Gross Weight: 42090 kg
Tare Weight: 16260 kg
Net Weight: 25830 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04021

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de Lachigen Sud
St Joseph

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: C-408 C-409 C-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Seale

IMMATRICULATION: L166642

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 263
13 Aug 2013 09:52
17220 kg

ID# 263
13 Aug 2013 09:57
Gross Weight: 44920 kg
Tare Weight: 17220 kg
Net Weight: 27700 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04022

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE

ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est

2: DESTINATION

ADRESSE: 320 Ch de Lachigen Sud
St Joseph

3: DESCRIPTION DES SOLS

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: C-408 C-409 C-410

PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ < A ☐ A-B ☐ PIERRE

AUTRE:

4: TRANSPORT

NOM DU TRANSPORTEUR: Velle

IMMATRICULATION: L252550

NOM DU CONDUCTEUR:

5: AUTORISATION

SIGNATURE: R.P.

6: POIDS DU CHARGEMENT

ID# 263
13 Aug 2013 09:53
15650 kg

ID# 263
13 Aug 2013 10:04
Gross Weight: 43360 kg
Tare Weight: 15650 kg
Net Weight: 27710 kg



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04023

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 263 13 Aug 2013 10:05 18120 kg ID# 263 13 Aug 2013 10:11 Gross Weight: 49450 kg Tare Weight: 18120 kg Net Weight: 31330 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Lachigan St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-408 Sc-409 Sc-410 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Seale. IMMATRICULATION: L160642 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	



Energie
Carboneutre inc.

MANIFESTE DE TRANSPORT

Numéro:

04024

Adresse du centre de traitement: 8770, Place Marien à Montréal-Est (Qc) H1B 5W8

Tél.: (514) 648-9090 Fax: (514) 648-4094

1: PROVENANCE ADRESSE: 8770 Place Marien, Montréal-Est	6: POIDS DU CHARGEMENT ID# 263 13 Aug 2013 10:25 12700 kg ID# 263 13 Aug 2013 10:29 Gross Weight: 30960 kg Tare Weight: 12700 kg Net Weight: 18260 kg
2: DESTINATION ADRESSE: 320 ch de Lachigan Sud St Sophie	
3: DESCRIPTION DES SOLS NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: Sc-408 Sc-409 Sc-410 PLAGE DE CONTAMINATION: ☒ <A ☐ A-B ☐ PIERRE AUTRE:	
4: TRANSPORT NOM DU TRANSPORTEUR: Lachigan IMMATRICULATION: L331962 NOM DU CONDUCTEUR:	
5: AUTORISATION SIGNATURE: [Signature]	

378515



Remblai (0,7 ha)

Cote n° : I-4
Dossier n° : 378515
Date : 19 février 2015
Par : _____

AFFIDAVIT

Je, soussigné, André Héroux, résidant et domicilié au _____
_____ déclare solennellement ce
qui suit :

1. Je suis le propriétaire de la propriété sis au 315, chemin de l'achigan Sud, municipalité de Sainte-Sophie, province de Québec, depuis le 19 novembre 2009, tel qu'il appert de l'index des immeubles communiqué au soutien des présentes comme pièce P-1;
2. J'ai loué ledit immeuble avec option d'achat en date du 1^{er} juin 2012 à Monsieur Stéphane Laplante le tout tel qu'il peut-être lu du bail communiqué au soutien des présentes comme pièce P-2;
3. J'ai reçu l'avis de la Commission de la protection du territoire agricole en date du 27 janvier 2014;
4. Après avoir reçu ledit avis, j'ai communiqué avec le locataire, Monsieur Laplante, lequel m'a mis en contact avec Monsieur Lagarde, expert en environnement, lequel m'a transmis le rapport des analyses de sols effectués;
5. Le rapport que j'ai lu est à l'effet que la terre qui a été déposée sur le terrain n'est pas contaminée;
6. Contrairement au rapport d'enquête daté du 20 août 2013 de l'enquêteur Nathalie Chartier il n'y a jamais eu de lac sur le terrain. Il s'agit d'un trou creusé par les propriétaires précédents, de type sablonnière;
7. Le trou contenait des eaux de surface puisqu'aucun cour d'eau ne l'alimente;
8. Les travaux qui ont été entrepris ont été effectués dans le but d'aplanir un terrain, qui originellement, était vallonneux et accidenté, ce qui ne permettait pas une activité agricole;
9. D'ailleurs, le bail contenait une clause d'option d'achat. Il était prévu que le locataire/acheteur pouvait aplanir le terrain dans le but de le rendre apte à une activité agricole tel que définie à l'acte à au paragraphe;
10. Les informations qui m'ont été communiquées tant par l'expert que par le locataire sont à l'effet que les travaux ont été exécutés suivant les règles de l'art;
11. Je regrette de ne pouvoir être présent à l'audition ayant été requis à l'étranger pour des raisons d'affaires;

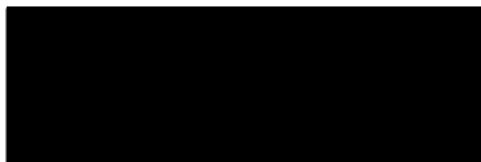
12. J'ai mandaté Me Yves Caron pour me représenter;
13. Je demande à la Commission de la protection du territoire agricole d'accueillir le présent affidavit et de le verser au dossier.
14. Tout les faits allégués au présent affidavit son vrais.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ À ROSEMÈRE, CE 5^e JOUR DE FÉVRIER 2015

ET J'AI SIGNÉ



/ ANDRÉ HÉROUX



Témoin

Nom en lettre moulé :

BAIL AVEC OPTION D'ACHAT

ENTRE :

ANDRÉ HÉROUX, résidant et domicilié au

ci-après nommé « LE BAILLEUR/
VENDEUR »

ET :

STÉPHANE LAPLANTE, résidant et domicilié

ci-après nommée « LE LOCATAIRE/
PROMETTANT ACHETEUR »

LES PARTIES ONT DÉCLARÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE I – Définitions

Dans ce bail (incluant cet article 1), à moins que le contexte n'y déroge, les parties ont accepté ce qui suit :

1.01 « **SUPERFICIE COMMUNE et FACILITÉS** » comprend le terrain agricole adjacent à l'immeuble tel que défini à l'acte d'acquisition daté du 20 novembre 2009.

1.02 « **SUPERFICIE TOTALE DE LOCATION** » signifie l'ensemble de toutes les surfaces de plancher de tous les lieux louables dans l'immeuble à la date où telle calculation est faite dans l'immeuble.

1.03 « **BAIL** » signifie le présent contrat et tous documents y annexés.

1.04 « **DURÉE DE LOCATION** » signifie chaque période de soixante-douze (72) mois se terminant la veille de l'anniversaire de l'entrée en vigueur du bail.

1.05 « **IMMEUBLE** » signifie les bâtisses, la superficie commune et les facilités placées de temps en temps sur le site.

1.06 « **OPTION D'ACHAT** » signifie la période pendant laquelle le Locataire/promettant acheteur peut se porter acquéreur de l'immeuble avec effet rétroactif. La transaction à intervenir sera considéré effectuée à la date de la prise de possession des lieux.

LESQUELLES PARTIES FONT LES CONVENTIONS SUIVANTES, SAVOIR :

ARTICLE II – Objet

2.01 Une maison sis au 315, chemin de l'Achigan Sud, Sainte-Sophie (Québec) soit le lot numéro deux million sept cent soixante-et-un mille six cent quarante-six (2 761 646) et un terrain zoné agricole de 16 acres et 41 224 pieds carrés zoné agricole, soit le lot numéro deux million sept cent soixante-et-un mille six cent trente-cinq (2 761 635) tel que défini au plan en annexe 1 des présentes.

ARTICLE III – Durée

3.01 Ce bail est fait pour un terme de SIX (6) ans à compter du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2018 renouvelable pour une période de cinq (5) ans et ce du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2023.

ARTICLE IV – Loyer

4.01 Le locataire s'engage à payer un loyer mensuel établi et calculé comme suit :

- cinquante pourcent (50%) du loyer versé sera considéré comme un dépôt non remboursable. Si le locataire/promettant acheteur lève son option d'achat pendant la durée du bail, la vente sera considéré comme ayant été effectuée en date de la signature des présentes. Les parties conviennent de l'effet rétroactif de la présente entente.

a) LOYER DE BASE

i) Pour les six (6) années du bail :

Les parties conviennent d'un loyer progressif tel que défini à l'annexe 2 des présentes.

Bail « net, net, net » pour le bailleur

Il est de l'intention des parties que le présent bail soit « net, net, net » pour le bailleur. Il est aussi de l'intention des parties que le locataire paie, à ses propres frais, à la complète exonération du bailleur, sauf si autrement prévu dans le présent bail, tous les coûts, frais et dépenses se rapportant à l'immeuble et au commerce qui est exercé, autres que le paiement de l'intérêt et du capital devant être payés par le bailleur en vertu des dispositions d'une hypothèque affectant les locaux.

b) LOYER COUVRANT LA PARTICIPATION AUX FRAIS

Le locataire devra payer pour lesdits locaux et les services et aménagements prévus ci-dessous, le loyer suivant :

i) Le locataire paiera au bailleur comme loyer additionnel chaque mois payable à l'avance pour chaque année de bail calculé sur une base proportionnelle à la superficie du local loué par rapport à la superficie des locaux de l'immeuble

1.- Le coût des taxes d'affaires, taxes d'eau et autres taxes et impositions (autre que les taxes foncières visées à l'article 2 ci-après), de l'eau (y compris la location des égouts), du maintien de l'ordre, de l'aménagement paysager, du nettoyage, des fournitures de construction et de nettoyage, pour l'entretien, du lavage des fenêtres et murs extérieurs, de l'enlèvement de la neige, de l'enlèvement ou du traitement des ordures, de la réparation et de l'entretien des abords du terrain, des frais et honoraires légaux et comptables, des contrats de services.

2.- Le coût de toutes les réparations, remplacements et améliorations majeurs de nature capital effectués à l'édifice et/ou au terrain et/ou aux systèmes s'y trouvant ou les desservant.

3.- Toutes les taxes foncières, incluant toutes les taxes municipales et scolaires, taxes et permis spéciaux incluant les taxes locales d'améliorations et autres imposées sur les édifices et terrain de l'immeuble par les autorités compétentes.

4.- Le coût effectif de toute assurance maintenue par ou pour le bailleur se rapportant directement ou indirectement à l'édifice et/ou au terrain, y compris, entre autres, les assurances contre l'incendie et autres risques ou sinistres, l'assurance-responsabilité civile, l'assurance des chaudières et machines, et l'assurance des revenus locatifs et toute autre assurance que le bailleur désire maintenir à son entière discrétion.

Pour donner plein effet au présent article, le locataire renonce aux provisions de l'article 1606 du *Code civil*.

Après la fin de chaque année civile comprise en totalité ou en partie dans la durée du présent bail, le bailleur remettra au locataire un compte établissant les taxes foncières et les frais d'exploitation réels pour ladite année, et le bailleur et le locataire feront les ajustements appropriés et un paiement reflétant ces ajustements sera fait dans les quatorze (14) jours suivant la remise dudit compte.

Pour garantir le paiement des frais et assurances, le locataire consent à donner une garantie bancaire de N/A.

ARTICLE V – Engagement divers du locataire

Le locataire convient, en faveur du bailleur :

5.01 **DE PAYER LE LOYER.** Le locataire paiera au bailleur tous les loyers énumérés dans ce bail et tout montant payable d'après ce bail, en monnaie légale du Canada, sans aucune déduction, diminution ou compensation.

Le locataire consent à donner au bailleur, au début de chaque année de location durant le terme de ce bail, le montant total de la location et une série de chèques mensuels antidatés pour la période de l'année de location en cours pour les frais, et dont les montants sont en conformité avec les paiements de location définis à l'annexe 2.

5.02 **PERMIS ET LICENCE.** Le locataire a l'entière responsabilité d'obtenir des autorités concernées tous les permis et licences d'affaires, d'opération et autres, ainsi que toutes autres approbations, et le bailleur ne fait aucune représentation, ne donne aucune garantie, ne prend aucun engagement, implicitement ou autrement, à cet égard.

5.03 **UTILISATION DE LA TERRE**

ARTICLE VI – Conditions

Outre les conditions usuelles auxquelles sont tenus les locataires aux termes du *Code civil* de la province de Québec, ce bail est fait aux charges et conditions suivantes que le locataire s'oblige personnellement à remplir et exécuter, savoir :

6.01 Garnir les lieux loués de meubles et effets mobiliers suffisants sur lesquels le bailleur puisse exercer son privilège pour répondre du loyer d'une année complète. Le bailleur reconnaît qu'à la date de la signature des présentes, le locataire remplit adéquatement cette exigence.

6.02 Prendre les lieux loués dans l'état où ils se trouvaient au début du bail, le locataire déclarant bien les connaître et en être satisfait et ne demander aucune réparation ni lors de la prise de possession, ni durant la durée du présent bail.

ARTICLE VII – Usage des lieux loués

7.01 Le locataire/promettant/acheteur pourra faire, sous son entière responsabilité, tout les aménagements qu'il le désire dans le but de rendre propice à l'activité agricole qu'il projette à savoir :

Centre équestre et culture de céréales.

7.02 Le locataire/promettant acheteur ne fera aucune activité n'étant pas autorisé par le zonage affectant l'immeuble.

7.03 CESSION PARTIEL. D'après ce bail, le locataire/promettant acheteur pourra sous-louer en entier ou en partie les lieux loués.

7.06 ÉQUIPEMENT. Le bailleur loue pour la durée du bail l'ensemble des équipements tel que décrit à l'annexe "A". Le locataire consent et assume tous les risques et réparations liés à la possession des équipements et s'engage à la fin du bail à les remettre dans un bon état exempt de toute réparation.

ARTICLE VIII – Taxes et services publics

8.01 Le locataire aura à sa charge tous les travaux d'installation qui seront nécessaires pour établir son commerce, ainsi que toutes les taxes d'affaires et d'eau, les permis, les contributions et les autres taxes levées ou réparties sur les biens du locataire se trouvant dans les lieux loués ou afférents au commerce qu'il y exerce, que celles-ci soient perçues du locataire ou du bailleur. Au cas où le locataire ne paierait pas le montant permis, contribution ou charges qu'il s'est engagé à payer en vertu des présentes et qui grèveront alors les lieux loués ou leur contenu, le bailleur pourra, si la situation n'est pas corrigée après avoir donné un avis de dix (10) jours au locataire, régler lui-même ces montants. Tous les paiements ainsi faits par le bailleur constitueront un loyer payable immédiatement avec intérêts au taux préférentiel de la Banque de Montréal, plus deux pour cent (2%), à compter de la date à laquelle le paiement aura été effectué par le bailleur jusqu'à celle du remboursement. Il est convenu cependant que si le locataire conteste de bonne foi le montant de la somme réclamée et le droit de la percevoir et si le non-paiement n'entraîne pas de confiscation, le bailleur n'aura pas le droit de payer la somme en question jusqu'à la suite d'une entente, soit par décision de l'autorité compétente ; la période de dix (10) jours commencera alors à courir à partir de la date de l'entente ou de la décision.

8.02 Le locataire remboursera le bailleur, sur demande, toute augmentation de taxes municipales, scolaires et autres cotisations spéciales qui résulteraient du fait des diverses constructions, changements et améliorations faits par le locataire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ou qui pourraient être faits durant le terme du présent bail.

ARTICLE IX – Assurance du locataire

9.01 Le locataire prendre et maintiendra en vigueur durant toute la durée de ce bail, une assurance feu couvrant l'ameublement, ses biens, son équipements et ses fixtures pour un montant égal à leur pleine valeur assurable.

9.02 De plus, le locataire prendra une assurance pour couvrir sa responsabilité publique pour un montant minimum de UN MILLION DE DOLLARS (1 000 000,00\$) et une autre assurance pour dommages à la propriété pour un montant de UN MILLION DE DOLLARS (1 000 000,00\$) et le locataire s'engage à aviser le bailleur desdites couvertures d'assurances.

9.03 Dans chacune des polices, le bailleur sera désigné comme co-assurés dans les mesures où son intérêt l'exigera et la police d'assurance contre la responsabilité publique devra contenir une clause de responsabilité réciproque entre le bailleur et le locataire. Le locataire fournira au bailleur les documents prouvant qu'il maintient ses assurances en vigueur et qu'il en paie les primes. De plus, les polices d'assurance du locataire devront stipuler que l'assureur n'a aucun droit de subrogation contre le bailleur.

9.04 Le locataire s'engage à ne rien faire dans les lieux loués, à ne rien omettre et à ne rien permettre qui puisse, directement ou indirectement, faire hausser le taux de l'assurance de l'immeuble ou de l'une de ses parties.

9.05 Le locataire ne fera usage dans les lieux loués d'aucune huile végétale, comphine, gazoline ou autre substance à éclairage défendue par les règlements des assurances, à peine de résiliation du présent bail.

9.06 Le locataire ne fera pas, n'apportera pas ou ne gardera quelque chose ou quelque objet que ce soit, qui serait de nature à embarrasser ou à causer des ennuis ou dommages aux autres locataires de l'immeuble, ou encore ne fera pas, n'apportera ou ne gardera pas quelque chose qui serait en contravention avec les règles et règlements municipaux imposés par l'un ou l'autre des départements du district de Laval, ou qui pourront l'être durant le terme du présent bail.

9.07 **NE PAS AFFECTER L'ASSURANCE DU BAILLEUR.** Le locataire, dans les lieux loués, ne fera pas ou ne permettra pas, ou n'oubliera pas de faire toute action qui pourra causer ou qui aura pour effet de causer le taux de l'assurance de l'immeuble, ou toute partie d'en être haussée. Si par ce fait, le taux des primes subi une augmentation, le locataire devra payer au bailleur un loyer additionnel dont le montant sera égal à ladite augmentation de primes. Il est convenu que si toute police d'assurance sur l'immeuble est annulée par l'assureur à cause de l'usage et l'occupation des lieux loués, ou de quelque partie que ce soit par le locataire ou par mandataire, sous-locataire, cessionnaire ou le titulaire d'un permis du locataire, ou par quiconque occupe les lieux loués avec la permission du locataire, le bailleur peut, s'il le juge à propos, annuler ce bail et à cet égard, le loyer et autres paiements dont le locataire est responsable selon ce bail, seront répartis et payés en totalité à la date de la réception de cet avis d'annulation du bail. Le locataire devra immédiatement libérer les lieux loués au bailleur. Le bailleur pourra, s'il le veut et aux frais du locataire, prendre possession des lieux loués et corriger la situation causée par une telle annulation ou hausse des taux.

ARTICLE X – Blessures corporelles et dommages secondaires

10.01 Le locataire indemniserà le bailleur pour toute amende, responsabilité, dommage, poursuite, réclamation et action de toute nature dont le bailleur peut être tenu responsable ou subir à cause de toute violation, manque ou non-observance par le locataire de toute entente, clause de ce bail, ou à cause de toute blessure (incluant décès y résultant) ou du dommage à la propriété, occasion à ou subi par tout personne, incluant le bailleur, à cause de cette violation, non-observance ou toute action préjudiciable, négligence ou manquement de la part du locataire ou d'un de ses employés ou représentant.

10.02 Le bailleur ne sera nullement responsable des blessures, quelle que soit leur nature, qui pourraient être subies ou causées au locataire, à l'un de ses employés,

agents ou clients, ou à n'importe quelle autre personne qui pourrait se trouver dans les lieux loués et appartenant au locataire, ses employés, ou à n'importe quelle autre personne, Le locataire n'aura droit à aucune remise ou réduction du loyer payable en vertu des présentes, ni au paiement par le bailleur de dommages-intérêts ou au remboursement de frais, pertes ou déboursés et ce, nonobstant la cause ou la raison (sauf où telle cause ou raison est directement attribuable à la grossière négligence du bailleur, ou des personnes pour lesquelles le bailleur est responsable selon la loi), résultant du feu, de la foudre, de la tempête, ou de toute autre éventualité similaire, ou en cas de panne partielle ou totale ou de dommages causés par une réduction du débit ou par l'arrêt des systèmes de chauffage, de climatisation de l'air, d'électricité, d'eau de tuyauterie ou d'égout, des ascenseurs ou de tout autre service, ou encore en raison d'inconvénients ou dommages causés par la présence ou le suintement d'eau, de neige ou de glace sur ou au travers du toit, des puits de lumière, des trappes, des fenêtres ou autrement, ou en raison d'une défectuosité ou rupture des tuyaux, réservoirs, agencements ou autres objets, ayant pour effet de provoquer un écoulement, une fuite ou un échappement de valeur, d'eau, de neige, de fumée ou de gaz dans les locaux, ou encore en raison de désagréments ou dommages causés par la condition ou la disposition des fils électriques ou autres.

10.03 Le bailleur ne sera pas responsable d'un dommage, trouble ou nuisance que le locataire pourrait subir ou éprouver par le fait, la faute ou la négligence des voisins ou des autres locataires de la bâtisse occupe par lesdits locataires ; ils devront régler eux-mêmes avec lesdites voisins ou lesdits locataires tous les différends qu'ils pourront avoir avec eux, toute réclamation qu'ils auront contre eux à ce sujet ou par suite de l'usage en commun ou séparé de certaines parties des lieux loués ou de leurs dépendances, sans l'intervention du bailleur et sans recours contre lui. Sauf en ce qui a trait à la clause 7.01 concernant la liste protégée de produits pour laquelle le bailleur devra prendre tous les moyens pour faire cesser immédiatement toute concurrence à cet effet.

ARTICLE XI – Amendes et poursuites

11.01 Le locataire devra mettre à couvert le bailleur et l'indemniser dans le cas de tous dommages-intérêts, ou de toute amende, responsabilité, poursuite, réclamation, demande et acte de toute sorte dont le bailleur pourrait devenir responsable par suite de violation par le locataire ou de son non-respect de tout engagement ou de toute clause du présent bail, ou par suite de toutes blessures subies par des personnes, incluant le bailleur (y compris le décès pouvant en résulter) ou de tous dommages causés à la propriété par le fait d'une telle violation ou de la commission d'un acte dommageable ou d'une négligence ou d'un défaut du locataire ou de ses employés.

ARTICLE XII – Réparations

12.01 Le locataire devra en tout temps pendant le terme du contrat, à ses propres frais et dépens, réparer, entretenir les lieux loués, tout l'équipement et meubles, la plomberie, l'équipement électrique et les fixtures à l'intérieur des lieux loués et les garder en bon état comme le ferait un propriétaire consciencieux, remplacer ce qui est usé, excepté si les obligations du locataire se bornent aux réparations du locataire pour les choses appartenant au locataire. Le locataire s'engage à s'occuper d'un tel entretien, à effectuer de telles réparations et remplacements et à décorer à ses propres frais quant cela est nécessaire ou qu'une demande raisonnable est faite par le bailleur. Le locataire devra faire et payer toutes les réparations majeures et mineures incluant toutes les réparations et les remplacements au système de ventilation et de climatisation. Nonobstant tout ce qui est contenu dans cet article, le bailleur aura en tout temps le droit, sans y être obligé et à sa seule discrétion, d'accomplir ou de déterminer les réparations, l'entretien ou les remplacements que doit entreprendre le locataire ci-dessous, et par conséquent, le locataire en soldera le coût.

12.02 Le locataire fera lui-même, et à ses frais et dépens, les réparations qui pourront être requises aux murs, plafonds, peinture et conduits d'eau, de gaz ou

d'égout, et aux poêles, glacières et évier, bains, cabinets d'aisance, ainsi qu'à toute la plomberie des lieux loués, lorsque ces réparations seront devenues pour cause de vétusté ou force majeure.

12.03 Le bailleur ne sera tenu de faire, aux lieux loués, aucune réparation quelconque, pas même les grosses réparations auxquelles la loi oblige le bailleur, à moins de stipulation expresse à cet effet du présent bail, mais il se réserve le droit de faire toutes les réparations qu'il jugera opportunes, et le locataire s'oblige de souffrir, sans pouvoir exiger aucune indemnité, toutes grosses réparations et les réparations urgentes ou jugées opportunes par le bailleur, pourvu qu'elles soient terminées dans un délai raisonnable ; et permettre audit bailleur ou à ses employés d'entrer en aucun temps dans les lieux loués, dans le but de se rendre compte s'ils sont tenus en bon ordre ou dans le but d'y faire tout travaux ou ouvrages considérés nécessaires pour mettre ou conserver en bon état lesdits lieux loués ou ceux qui y seront contigus.

12.04 Le locataire ne surchargera pas les lieux, ce dernier devenant seul responsable des dommages pouvant résulter de telle surcharge, ceux causés à la bâtisse.

12.05 Le locataire se conformera à tous les règlements imposés par l'un ou l'autre des services de la ville de Sainte-Sophie, ou qui pourront l'être durant le terme du bail, sans que le bailleur soit tenu de participer d'aucune manière aux déboursés que le locataire pourrait alors encourir. Il est entendu, en outre, que si le locataire néglige ou refuse de faire ou de faire faire, toujours à ses frais et dépens, les réparations qui seront exigées en vue de se conformer auxdits règlements auxquels l'un ou l'autre desdits services pourraient les référer (que l'avis à cet effet soit adressé au locataire ou au bailleur), comme il s'en réserve le droit, pourra mettre fin au présent bail sans autre avis et ce, sans préjudice à son recours contre le locataire pour loyer dû.

12.06 INSPECTION DES LIEUX LOUÉS PAR LE BAILLEUR. Le bailleur et ses employés, serviteurs ou représentants auront le droit, en tout temps et de temps en temps, d'entrer et d'examiner l'état d'entretien, des réparations, de décoration et de bon ordre des lieux loués, tout l'équipement et le mobilier des lieux loués et toute amélioration faite maintenant ou plus tard aux lieux loués. Le bailleur peut donner avis au locataire que celui-ci s'occupe de l'entretien ou effectue les réparations, les remplacements ou la déclaration que le bailleur jugera nécessaire après un tel examen et qui ont été entrepris par le locataire ci-dessous. Le défaut de la part du bailleur de donner un tel avis ne dispense pas le locataire de ses obligations à entretenir, réparer, décorer et à tenir en bon état les lieux loués, comme ferait un propriétaire consciencieux de faire de tels remplacements quand ils deviennent nécessaires.

12.07 RÉPARATIONS PAR DES HOMMES DE MÉTIER. Quand il y a nécessité et sur réception ou non d'un avis du bailleur, le locataire devra effectuer et payer tel entretien, réparation, remplacement ou décoration qui seront la responsabilité dudit locataire selon la clause 12.01. Celui-ci emploiera des entrepreneurs ou autres ouvriers acceptés par écrit par le bailleur. Au cas où le locataire ne se plierait pas à la demande du bailleur d'effectuer de telle réparation, remplacement ou entretien dans les limites de temps demandées par le bailleur, ledit bailleur peut entreprendre de tel réparation, remplacement ou entretien et en ajouter le prix au loyer du mois suivant, sommes qui devront être payées comme si elles étaient des arrérages de loyer.

12.08 La présente disposition sera suspendue jusqu'à ce que l'ensemble des travaux de construction immobilière soit entièrement effectué. Pendant l'intérim, seul ce qui concerne l'immeuble occupé par le locataire pourra faire l'objet des dispositions prévues aux articles précédent de la présente section en faisant les adaptations nécessaires compte tenu des travaux projetés.

ARTICLE XIII – Réparation à la fin du bail

13.01 À la cession de ce bail, pour quelque raison que ce soit, le locataire devra, si le bailleur l'exige, retirer soit toutes les améliorations, soit celles désignées par le bailleur seulement, y compris, sans limiter la portée générale de ce qui précède, les modifications et/ou améliorations faites par le bailleur et/ou le locataire dans les lieux conformément au bail, que ce soit l'un ou l'autre qui en ait assumé le coût. Le locataire devra alors remettre les lieux dans leur état d'origine (sauf quant aux améliorations que le bailleur lui permet de laisser), compte tenu du vieillissement normal ainsi que remettre en bon état de fonctionnement tant l'équipement de chauffage, de climatisation et autres se trouvant dans le local. Nonobstant ce qui est ci-haut mentionné, les travaux qui ont été faits par le bailleur ou le locataire pour la construction des locaux devront rester dans les lieux loués. Au cas où le locataire ne serait pas obligé d'enlever des modifications et/ou améliorations quelconques, celles-ci devront rester dans les lieux loués, comme propriété du bailleur, et dans le cas de toutes autres améliorations, elles seront présumées être devenues ipso facto la propriété du bailleur, sans indemnité, en cas de défaut du locataire ou à l'expiration du terme original du bail pour toute autre raison.

Nonobstant toute disposition contraire des présentes, le locataire ne pourra, à l'expiration du bail ou par la suite, retirer des lieux loués aucune cloison, quels qu'en soient la nature, la hauteur le mode de fixation, ni retirer aucun des meubles à demeure, aucune pièce de plomberie, de chauffage ou de climatisation, aucun fil local y compris le fil et canalisation de téléphone posés sous le plancher, le tout sans indemnité. Si le bailleur désire enlever tout ou partie des éléments susdits, pour ses propres raisons et à ses propres fins, il le fera à ses frais, qui ne seront pas réclamés du locataire.

ARTICLE XIV – État des lieux

14.01 Le locataire accepte lesdits lieux dans l'état où ils se trouvaient à la date de prise de possession du local par le locataire.

14.02 **PEINTURE ET DÉCORATION.** Le locataire peut en tout temps et de temps en temps à ses propres frais, peindre et décorer l'intérieure des lieux loués et faire les changement, modifications, additions et améliorations dans et aux lieux loués quant il jugera que les lieux loués seront mieux à propos pour les fins de son genre de commerce, à condition, toutefois qu'aucun changement, modification, addition ou amélioration à la structure, aux murs intérieurs, à l'avant du local loué, au chauffage, ventilation, climatisation, gicleurs à incendie, plomberie, équipement électrique ou mécanique, au plancher en béton ou au toit soient faits sans la permission écrite du bailleur.

Tout changement, modification, addition et amélioration, à la structure ou autrement, devront se conformer aux exigences des statuts, règlements ou ordonnances municipales, provinciales ou gouvernementales. Le locataire devra payer au bailleur l'augmentation de prime d'assurance et de taxes municipales sur l'immeuble, dans la mesure que cette augmentation est directement attribuable à toute action entreprise par le locataire, selon ce paragraphe. Le locataire convient aussi que telle assurance ne sera pas, de ce fait, sujette à la résiliation ou annulation par l'assureur, à cause de tels changements, modifications, additions ou amélioration. À l'expiration du contrat, tout changement, modification, additions ou amélioration fait ou installé dans les lieux loués (excepté l'ameublement commercial) et qui, de toute manière, sont attachés dans, à, sur ou sous les planchers, les murs ou le plafond, resteront où ils sont et seront remis au bailleur en même temps que les lieux loués comme faisant partie intégrante, sans dérangement, molestation ou préjudice et ils seront et deviendront la propriété irrévocable du bailleur sans paiement ou indemnité du bailleur ou d'un tiers au locataire.

14.03 Tout l'ameublement, l'équipement et les fixtures installés dans les lieux loués par le locataire seront en bon état et le locataire s'engage à maintenir propre les lieux loués.

ARTICLE XV – Enseignes

15.01 Le locataire ne fixera ou ne fera fixer dans les lieux loués ou en dehors aucune enseigne, carte d'affaires, annonce, écriteau, inscription, sentence, sans en avoir obtenu au préalable la permission expresse et écrite du bailleur, qui de son côté, se réserve le droit d'accepter, de rejeter ou de modifier le dessin de toute enseigne que le locataire se proposerait de fixer ou de faire fixer.

15.02 Le bailleur se réserve le droit exclusif de contrôler toute publicité à l'intérieur du local qui peut être vue de l'extérieur.

15.03 Le locataire n'installera pas d'appareils électriques, ni ajoutera ni changera en aucune manière le système d'éclairage existant actuellement sans en avoir, au préalable, obtenu la permission expresse et écrite du bailleur.

ARTICLE XVI – Visite des lieux

16.01 Les agents ou représentants du bailleur auront le droit d'entrer dans les lieux loués pour les examiner uniquement dans les heures d'ouverture du locataire et seulement en compagnie d'un représentant du locataire.

16.02 Le locataire s'engage à permettre au bailleur la visite des lieux loués, durant les heures d'affaires du locataire, avec tout proposant locataire, et s'engage à permettre au bailleur que des avis et/ou affiches à ces fins de location soient apposés sur les lieux loués et ce, dans les quatre (4) mois précédant la fin du présent bail.

16.03 Permettre pendant les six (6) mois qui précéderont l'expiration du présent bail que le bailleur fasse ou laisse visiter les lieux loués par ceux qui désireraient les louer, tous les jours, excepté le dimanche, de 10 :00 à 11 :30 heures a.m. et de 13 :00 à 17 :00 heures p.m. et y mettre des affiches à cette fin.

16.04 Permettre en tout temps au bailleur de faire visiter les lieux loués par ceux qui voudraient en faire l'acquisition, d'y entrer lui-même ou d'y envoyer ses agents et d'y apposer des affiches à cette fin.

ARTICLE XVII – Vidanges

17.01 Le locataire ne placera pas, ne laissera pas ou ne permettra pas de placer ou de laisser dans ou sur toute partie de l'immeuble hors des lieux loués tout débris ou déchets à l'exception des endroits désignés à cette fin et à des heures spécifiées par le bailleur pour être recueillis ; ils seront déposés dans des endroits indiqués par le bailleur, dans des contenants convenables fournis et placés à cette fin par le locataire. Le locataire devra payer le coût d'enlèvement nécessaire à ces ordures en plus de service fourni par la municipalité.

Au cas où le locataire ne se conformerait pas aux directives ci-dessus, le bailleur pourra corriger la situation et porter au compte du locataire les dépenses occasionnées par ce fait lesquelles seront considérées de la même façon qu'un arrérage de loyer.

Le présent bail réserve l'opportunité, sur entente entre les parties, de mettre un conteneur à vidanges à l'arrière de l'immeuble.

ARTICLE XVIII – Dommage ou destruction

18.01 S'il arrive que le feu, la foudre, la tempête ou toute autre cause, endommage ou détruit l'immeuble et de ce fait rendent les lieux loués complètement ou partiellement impropres au genre d'affaires du locataire, mais que d'après l'architecte les dommages peuvent être réparés en l'espace de neuf (9) mois depuis la date du sinistre, le bail ne sera pas abrogé ou annulé nonobstant les clause du *Code civil*, mais le loyer qui doit être payé ci-dessous ou en part proportionnelle sera diminuée jusqu'à la reconstruction de l'immeuble ou que les lieux loués conviennent au commerce du locataire, la première des deux en date. Un tel abattement se fera selon la nature et l'importance de tel dommage ou destruction.

Le locateur/promettant acheteur conservera son droit d'achat du terrain déduit d'un montant de cent-vingt mille dollars (120 000,00 \$) représentant la valeur de l'immeuble déterminé entre les parties, laissant un prix de vente de cent mille dollars (100 000,00 \$).

ARTICLE XIX – Pas d'association entre les parties aux présentes

19.01 Il est entendu et convenu que rien de ce qui est convenu dans ce bail ni aucun acte des parties en cause ne peut être considéré comme créant des rapports entre les parties présentes autre que ceux de bailleur et de locataire.

ARTICLE XX – Indulgence du bailleur

20.01 Il ne faudra jamais interpréter le fait que le bailleur ne sévisse pas, excuse ou décide d'ignorer l'existence d'un défaut, d'une infraction ou de la non-exécution d'un paiement, d'un engagement, d'une entente, d'une stipulation particulière ou d'une condition contenue dans ce bail comme une renonciation à tous recours contre tout défaut futur ou à toute telle infraction ou non-exécution ou comme incapacité d'agir par la suite dans un tel cas. Les délais mentionnés aux présentes sont de rigueur tout comme le sont les conventions, ententes, clauses et conditions contenues dans ce bail et de tout autre document qui pourrait compléter le bail.

ARTICLE XXI – Vente ou refinancement de l'immeuble

21.01 Le bailleur pourra hypothéquer, nantir ou mettre en gage, céder et transporter ou grever d'une charge quelconque ses droits au présent bail en faveur d'un acheteur, d'un créancier hypothécaire ou d'un fiduciaire pour des obligations. En cas de vente, ou au cas du défaut du bailleur quant à toute hypothèque ou acte de fiducie, et au cas où l'acheteur, le créancier hypothécaire ou le fiduciaire, selon le cas, prendrait possession de l'immeuble ou des lieux loués, le locataire s'engage à reconnaître les droits d'un tel acheteur, créancier hypothécaire ou fiduciaire et à en devenir locataire aux termes de ce bail.

Au cas d'expropriation de la bâtisse dans laquelle se trouvent les lieux loués, durant le terme du présent bail, le bailleur pourra, comme il s'en réserve le droit, mettre fin audit bail qui suivra telle expropriation, en donnant au locataire un avis préalable et écrit de trois (3) mois. Dans ce cas, le bailleur ne sera tenu à aucune indemnité et ne sera sujet à aucun dommage par suite de telle résiliation.

ARTICLE XXII – Avis

22.01 Tout avis, demande, réclamation ou acceptation requis ou prévu par une clause quelconque de ce bail sera communiquée par écrit, envoyé par la poste ou remis par porteur au bailleur, à l'adresse indiquée par celui-ci de temps à autre, à savoir :

Pour le bailleur :

André Hérault

Pour le locataire : Stéphane Laplante

22.02 Tout avis, demande, réclamation ou acceptation sera définitivement considéré, donnée et fait à la date à laquelle il aura été signifié, ou s'il a été envoyé par la poste, le premier (1^{er}) jour ouvrable suivant la date de réception. Chacune des parties peut, n'importe quand, informer l'autre par écrit de tout changement d'adresse et, à partir de ce moment-là, cette nouvelle adresse sera considérée comme celle à laquelle les avis doivent être envoyés. Tous les paiements qui sont dus en vertu de ce bail devront parvenir à la place d'affaires du bailleur.

ARTICLE XXIII – Défaut

23.01 Si le loyer stipulé dans ce bail n'est pas payé au jour fixé ou si le locataire ne paie pas tout autre montant qu'il s'est engagé de payer en vertu des clauses de ce bail, ou si les lieux loués sont abandonnés ou restent inoccupés pendant cinq (5) jours consécutifs ou s'ils sont utilisés à d'autres fins que celles stipulées aux présentes ou si une saisie-exécution ou une saisie-arrêt est pratiquée contre le bail, les marchandises, ou l'équipement du locataire, le bailleur pourra aviser le locataire de ce défaut et celui-ci devra y remédier dans les cinq (5) jours de la réception dudit avis. Au cas où le locataire serait en défaut quant à n'importe quel autre engagement ou obligation stipulé dans ce bail, le bailleur pourra l'en aviser dès qu'il en aura connaissance. Il indiquera dans cet avis, avec suffisamment de détail, la nature du défaut et il exigera qu'il y soit remédié. À partir du moment où il aura reçu cet avis, le locataire aura trente (30) jours pour remédier à ce défaut après l'expiration des délais mentionnés plus haut, le bailleur pourra, immédiatement, à son choix :

- a) soit remédier de lui-même au défaut si cela est possible et, dans ce cas, les frais de déboursés encourus de même que toute amende, intérêt ou dépenses attribuables à ce défaut, ainsi que l'intérêt calculé au taux préférentiel de la Banque de Montréal plus deux pour cent (2%) l'an, constitueront un loyer supplémentaire payable avec le prochain versement de loyer ;
- b) soit envoyer un de ses représentants autorisés pour reprendre possession des lieux loués sans procédures judiciaires et mettre fin à ce bail en faisant parvenir un avis écrit au locataire, le tout sous réserve de ses autres droits et recours.

23.02 Le bailleur, à défaut par le locataire de payer régulièrement le loyer ci-dessus stipulé, le premier (1^{er}) de chaque mois et de remplir toutes et chacune des obligations assumées par lui et de conformer aux règles et règlements en vigueur, pourra mettre immédiatement une fin au présent bail et réclamer, à titre de dommages liquidés, tous les loyers dus jusqu'à échéance complète et finale.

ARTICLE XXIV – Faillite

24.01 Si le locataire fait faillite, devient insolvable ou fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, ou si en étant en faillite ou insolvable il prend avantage de toute loi qui soit en vigueur concernant les débiteurs en faillite ou insolvable ou s'il fait une proposition de concordat, ou s'il ne respecte pas, n'exécute pas ou ne remplit pas tous et chacun des engagements, ententes, dispositions, stipulations et conditions contenus aux présentes, ou si le locataire fait une vente en

bloc de ses marchandises, et s'il n'est pas remédié à tel défaut dans les trente (30) jours de la réception d'un avis du bailleur à cet effet, le montant total du loyer minimum du mois courant et des six (6) mois à venir deviendra immédiatement dû et payable et le bailleur pourra réclamer ce montant et tous arrérages et tous autres montants qui pourront alors lui être dus sans préjudice de tous ses autres droits et recours et, au gré du bailleur, le bail prendra fin et il pourra, sans avis ou procédure judiciaire, immédiatement pénétrer dans les lieux loués et en reprendre possession. Rien dans le présent paragraphe ne devra affecter les droits du bailleur contre le garant.

24.02 Il est aussi convenu que si le locataire abandonnait les lieux loués avant l'expiration du présent bail, le bailleur pourra en prendre possession immédiatement et les louer à son profit et ce, sans préjudice à son recours contre ledit locataire pour tout loyer échu et à échoir en vertu du présent bail ainsi que pour tous dommages.

24.03 Le bailleur se réserve le droit, dans le cas où le locataire désirerait faire installer des lignes téléphoniques et télégraphiques, d'indiquer où et comment les fils nécessaires à de telles installations devront être introduits dans les lieux loués et le locataire, dans tels cas, devra obtenir l'autorisation préalable et écrite du bailleur.

ARTICLE XXV – Privilège du bailleur

25.01 Le locataire renonce à se prévaloir de toute loi présente ou future qu'il limiterait ou annulerait le privilège du bailleur sur les biens du locataire et, nonobstant toute telle loi, le bailleur pourra saisir et faire vendre tous les biens du locataire, qu'ils soient ou non à l'intérieur des lieux loués et imputer le produit de cette vente au paiement du loyer et des autres sommes qui lui seront dues et au paiement des frais de saisie et de vente tout comme si cette loi n'avait pas été en vigueur. De plus, le locataire reconnaît, s'il abandonne les lieux loués en n'ayant pas payé le loyer ou tous autres montants exigibles en vertu de ce bail, que le bailleur pourra saisir et vendre, en plus de tout recours prévus par la loi, les biens meubles du locataire quel que soit le lieu où le locataire ou toutes autres personnes les aurait transportés tout comme si ces marchandises et biens meubles avaient été laissés dans les lieux loués.

ARTICLE XXVI – Renonciation à l'imputation de toute compensation

26.01 Par les présentes, le locataire renonce à imputer toute réclamation et compensation présente ou future contre le loyer ou contre tous autres montants dus en vertu des présentes.

Il s'engage à payer ce loyer et ces autres montants sans tenir compte de toutes réclamations ou compensations dont il pourrait se prévaloir ou dont un tiers pourrait se prévaloir en son nom.

26.02 Toutes sommes, en plus du loyer minimum, payables par le locataire, sont, par les présentes, jugées et déclarées comme étant du loyer additionnel sous les termes de ce bail et le bailleur aura tous et chacun des droits qui lui seront accordés par les présentes pour collecter ces sommes.

ARTICLE XXVII – Assignment par le bailleur

27.01 Dans le cas de vente ou location par le bailleur des terres et édifices dont les lieux loués font partie, ou l'assignment du présent bail par le bailleur, et dans la mesure où tel acheteur, locataire sous tel bail, ou administrateur, assume les obligations du bailleur sera dégagé de toute responsabilité en rapport avec les obligations mentionnées plus haut, sans autre convention écrite. Il est cependant convenu entre les deux parties, en cas de vente, cession, donation et/ou toutes autres transactions, le bailleur s'engage à faire respecter les termes et conditions du présent bail à l'acquéreur, cessionnaire, donataire et/ou toute autre personne.

27.02 Ce bail et tous les droits du locataire décrits dans ce bail seront inférieurs ou subordonnés à toutes hypothèques qui affectent ou pourraient affecter dans l'avenir tout ou partie desdits lieux et, à aucun ou tout renouvellement, modification, consolidation, remplacement ou extension desdites hypothèques.

27.03 Le locataire devra obtenir la permission du bailleur pour tout équipement lourd à être installé dans les lieux loués. Cette installation sera faite sans endommager la structure des lieux loués ou le système de chauffage, de ventilation, de climatisation, de plomberie, d'électricité ou de mécanique de l'immeuble.

27.04 Les lieux loués seront chauffés par le locataire à ses frais.

ARTICLE XXVIII – Pas de reconduction tacite

28.01 Au cas où le locataire reste en possession des lieux loués après la fin du présent contrat et qu'un nouveau bail n'ait pas été rédigé et livré, il n'y aura pas de renouvellement tacite de ce bail et du contrat accordé par le présent acte et le locataire sera censé occuper les lieux loués en tant que locataire d'un mois à l'autre, à un loyer mensuel payable à l'avance le premier (1^{er}) jour de chaque mois, montant égal au montant payable ci-dessous et aussi selon les mêmes modalités et clauses restrictives telles que définies dans le présent bail dans la mesure où elles s'appliquent à une location mensuelle.

ARTICLE XXIX – Offre

29.01 En fournissant au locataire un exemplaire de ce bail avec toutes ses particularités, le bailleur ne sera pas réputé lui avoir fait une offre. Nonobstant le fait que le bailleur puisse avoir reçu le premier (1^{er}) versement de loyer minimum au montant où le bail lui est retourné pour signature, aucun droit contractuel ou autre ne pourra exister, ou être créé liant le bailleur et le locataire avant que toutes les parties n'aient signé ce bail.

ARTICLE XXX – En-têtes

30.01 Les en-têtes figurant dans ce bail n'y ont été insérées que par commodité et à titre de référence seulement ; elles ne définissent, ni limitent, ni n'élargissent en aucune façon la portée ou le sens de ce bail ou de n'importe laquelle de ses clauses.

ARTICLE XXXI – Compétence

31.01 Ce bail sera interprété conformément aux lois de la province de Québec. Si l'une des dispositions ou conditions de ce bail est illégale ou non exécutoire, elle sera considérée comme séparée de ce bail et n'en faisant pas partie ; les autres dispositions et conditions resteront en vigueur et lieront les parties aux présentes comme si les dispositions illégales et non exécutoires n'avaient jamais fait partie de ce bail.

ARTICLE XXXII – Successeurs, etc...

32.01 Ce bail lie les parties aux présentes ainsi que leurs successeurs, ayants droit, héritiers, exécuteurs, etc.

ARTICLE XXXIII – Frais et honoraires

33.01 Le locataire s'engage à payer les frais légaux relatifs aux présentes au bailleur.

ARTICLE XXXIV – Option de renouvellement

34.01 Pourvu que le locataire ait rempli toutes ses obligations et qu'il avise le bailleur six (6) mois avant l'expiration du bail, le locataire pourra à son choix prolonger d'un (1) options de cinq (5) ans le bail initial aux mêmes conditions, sauf quant au loyer de base annuel minimum qui sera majoré annuellement à compter du premier (1^{er}) jour du renouvellement d'un montant équivalent à l'augmentation du coût de la vie telle qu'établie par Statistiques Canada selon la méthode de loyer comparable dans le secteur des lieux loués, en prenant comme année de référence la dernière année du bail initial.

ARTICLE XXXV – Enregistrement

35.01 Le locataire s'engage à ne pas enregistrer le présent bail dans son intégralité. Cependant, il pourra l'enregistrer par bordereau à la seule condition qu'il ne mentionne pas dans ledit enregistrement de bordereau aucun prix payé par le locataire tel que stipulé dans le présent bail, le tout sous peine d'annulation du présent bail ; celle-ci étant une condition essentielle du présent bail.

ARTICLE XXXVI OPTION D'ACHAT ET DROIT DE PREMIER REFUS

36.01 Le locateur consent au locataire une option d'achat fixe au montant de deux cent vingt mille dollars (220 000,00 \$) pouvant être levé par celui-ci durant la toute la durée du bail de location. La levé de la présente option d'achat doit s'effectuer en donnant au bailleur un avis écrit à cet effet. La transaction devra alors s'effectuer dans les 30 jours suivants la réception. Le locateur se réserve le droit de vendre en tout temps l'immeuble en permettant au locataire de bénéficier d'un droit de premier refus. Le locataire devra dans les 15 jours suivant la réception d'un avis à cet effet transmettre au bailleur une preuve d'approbation de financement émise par une institution reconnue.

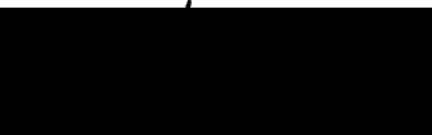
ARTICLE XXXVII – Clause d'exclusivité

37.01 Le bailleur s'engage à ne pas louer à un autre locataire dans le même immeuble pour opérer un commerce semblable à celui du présent locataire.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ

À Sainte-Sophie, ce 1^{er} juin 2012

LE BAILLEUR / VENDEUR:



ANDRE HEROUX

LE LOCATAIRE / PROMETTANT ACHETEUR:



STÉPHANE LAPLANTE



Cote n° : I-5
Dossier n° : 378515
Date : 19/12/2015
Par : _____

Laval, le 16 décembre 2013

Mme Bahia Zebiri, Inspectrice
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS
Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction régionale de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière
Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

OBJET : Caractérisation du terrain sis au 320 chemin de l'Achigan Sud à
Sainte-Sophie
N/D : 131-23019-00

Mme Zebiri,

Vous trouverez ci bas notre rapport de contre-expertise visant l'échantillonnage de sols présentement entreposés au 320, chemin de l'Achigan sud, à Sainte-Sophie. Ce rapport fait suite à un avis de non-conformité que vous avez transmis à nos clients à la suite d'une inspection du terrain ci-haut mentionné faisant état de la présence de sols contaminés au-delà du critère B du guide sur la gestion des sols contaminés du MDDEFP.

Suite à la réception de vos envois confirmant les points GPS où vous avez procédé à l'échantillonnage des sols, un techniciens de la firme GENIVAR s'est rendu sur les lieux et a procédé au prélèvement de sols provenant des piles localisées aux mêmes coordonnées que celles transmises. Les sols ont été prélevés suivant la méthode prescrite par le ministère du développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour l'échantillonnage de sols pour fins d'analyses dans le guide. Les sols ont été mis dans une glacière et transportés vers le laboratoire AGAT de Dorval. Ils ont été analysés afin d'en déterminer la concentration en Huile et graisses minérales et totales et les hydrocarbures pétroliers C10-C50, en Hydrocarbure Aromatiques Polycycliques et en Hydrocarbures monoaromatiques.

La localisation des points d'échantillonnage est la suivante :

Longitude	Élévation	Commentaire
-73,824833	68,360931	échantillon CH-1
-73,825107	67,003311	limite2 du remblai, échantillon CH-2

Degrés décimaux (NAD 83): (Lot 2 761 635 du cadastre du Québec)

La dénomination des échantillons a été conservée et respecte celle utilisée par le Ministère. Le bordereau d'identification des échantillons et de confirmation de la chaîne de possession est présenté en annexe.

RÉSULTATS :

Les résultats des analyses montrent que les deux échantillons contiennent moins de 100 mg/kg d'hydrocarbures pétroliers C10-C50. En fait, l'ensemble des paramètres analysés sont inférieurs au critère A de la politique des Sols du Ministère ou sur la plage A-B tout près du critère A.

Le résultat des Huiles et graisses minérales et totales peuvent expliquer les mesures obtenues par le ministère dans la pile de sols sablonneux du côté ouest du terrain, puisque cette pile de sols n'est pas constituée de sols importés, mais bien de sols provenant du creusage de la tranchée d'écoulement aménagée sur le terrain. Souvent les acides humiques peuvent produire de faux positifs lors de l'analyse des C10-C50.

Pour ce qui est de la pile constituée par la fin du remblai, bien que les résultats du Ministère ne soient pas contestés, les résultats d'analyse de laboratoire pour les C10-C50 ne contiennent pas d'hydrocarbures pétroliers.

ACTIONS PROPOSÉES :

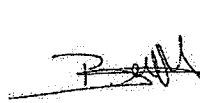
Il est proposé de prendre des échantillons de sols sur les surfaces exemptes de remblai, afin d'en déterminer les seuils d'alerte conformément aux procédures prescrites par le ministère.

Basé sur ces seuils, le site pourra ensuite recommencer à recevoir des sols en autant que les analyses correspondant aux dits sols démontrent des concentrations inférieures aux seuils d'alerte déterminés.

Mme Zebiri

Le 16 décembre 2013

Basé sur les résultats des analyses et l'ensemble des documents que nous avons sur ce dossier (bons de connaissance, analyses, sources des sols, etc.) nous soumettons qu'il serait inutile de retirer les sols qui sont actuellement sur le terrain, puisque les analyses démontrent qu'ils sont de qualité A.



Benoit Lagarde, chimiste (1890-051)
Directeur de projets

BL/jc

Réf. M:/131-23019-00/Environnement/2.0 Technique/Mme Bahia Zebiri.docx

CAHIER DES AUTORITÉS

Table des matières

Législation

- Onglet 1 :** *Loi sur la protection du territoire et des activités agricole;*
- Onglet 2 :** Règlement d'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Jurisprudences

- Onglet 3** Décision CPTAQ, 2 novembre 2005, numéro de dossier 341989, Yves Down
- Onglet 4** Décision CPTAQ, 23 octobre 2006, numéro de dossier 347737, Thierry Kobloth et als.

Cote n° : I-6
Dossier n° : 378515
Date : 19 février 2015
Par : _____



© Éditeur officiel du Québec

À jour au 1er décembre 2014
Ce document a valeur officielle.

chapitre P-41.1

LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

CHAPITRE I INTERPRÉTATION ET APPLICATION

1. Dans la présente loi, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par:

0.1° «activités agricoles»: la pratique de l'agriculture incluant le fait de laisser le sol en jachère, l'entreposage et l'utilisation sur la ferme de produits chimiques, organiques ou minéraux, de machines et de matériel agricoles à des fins agricoles.

Lorsqu'elles sont effectuées sur sa ferme par un producteur à l'égard des produits agricoles qui proviennent de son exploitation ou accessoirement de celles d'autres producteurs, les activités d'entreposage, de conditionnement, de transformation et de vente des produits agricoles sont assimilées à des activités agricoles;

1° «agriculture»: la culture du sol et des végétaux, le fait de laisser le sol sous couverture végétale ou de l'utiliser à des fins sylvicoles, l'élevage des animaux et, à ces fins, la confection, la construction ou l'utilisation de travaux, ouvrages ou bâtiments, à l'exception des immeubles servant à des fins d'habitation;

2° «aire retenue pour fins de contrôle»: la partie du territoire d'une municipalité décrite au plan provisoire conformément à l'article 34;

3° «aliénation»: tout acte translatif ou déclaratif de propriété, y compris la vente avec faculté de rachat et l'emphytéose, le bail à rente, la déclaration d'apport en société, le partage, la cession d'un droit de propriété superficielle, le transfert d'un droit visé à l'article 8 de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1), le transfert d'une concession forestière en vertu de la Loi sur les terres et forêts (chapitre T-9), sauf:

- a) la transmission pour cause de décès;
- b) la vente forcée au sens du Code civil, y compris la vente pour taxes et le retrait, et toute cession résultant de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24);
- c) l'exercice d'une prise en paiement dans la mesure où le créancier devient propriétaire de tout le lot ou de tous les lots faisant l'objet de l'hypothèque;

3.1° «association accréditée»: l'association accréditée au sens de la Loi sur les producteurs agricoles (chapitre P-28);

4° «chemin public» une voie publique ouverte conformément au deuxième alinéa de l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1), une route dont le ministre des Transports a la gestion en vertu de la Loi sur la voirie (chapitre V-9) pourvu que les riverains aient un droit d'accès à cette route;

5° «communauté»: la Communauté métropolitaine de Montréal et la Communauté métropolitaine de Québec;

58.3. Une demande visée à l'article 58 est portée au registre de la commission à l'expiration d'un délai de 45 jours.

1996, c. 26, a. 35.

58.4. Dans le cas d'une demande visée au deuxième ou au troisième alinéa de l'article 58, la commission doit demander à la municipalité régionale de comté, à la communauté et à l'association accréditée de lui transmettre une recommandation sur la demande dans les 45 jours.

Cette recommandation doit être motivée en tenant compte des critères énumérés à l'article 62.

La recommandation de la municipalité régionale de comté ou de la communauté doit aussi tenir compte des objectifs du schéma d'aménagement et de développement et des dispositions du document complémentaire ou du plan métropolitain d'aménagement et de développement et, le cas échéant, des mesures de contrôle intérimaire et être accompagnée d'un avis relatif à la conformité de la demande avec ces documents.

1996, c. 26, a. 35; 1997, c. 44, a. 102; 2000, c. 56, a. 187; 2002, c. 68, a. 52; 2010, c. 10, a. 137.

58.5. Une demande est irrecevable si la commission a reçu un avis de non-conformité au règlement de zonage de la municipalité locale ou, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire.

Elle est néanmoins recevable sur réception:

a) d'une copie d'un projet de règlement adopté par le conseil de la municipalité locale et dont l'objet serait de rendre la demande conforme au règlement de zonage, et

b) d'un avis de la municipalité régionale de comté ou de la communauté à l'effet que la modification envisagée par la municipalité locale serait conforme au schéma ou aux mesures de contrôle intérimaires de cette municipalité régionale de comté ou de cette communauté.

1996, c. 26, a. 35.

58.6. Une demande d'un producteur ayant pour objet la réinclusion, dans la zone agricole, d'un lot qui a été soustrait de cette zone lors de la révision de celle-ci, n'est pas assujettie à l'article 58.5.

1996, c. 26, a. 35.

§ 3.1. — *De certaines demandes à portée collective*

59. Une municipalité régionale de comté ou une communauté peut soumettre une demande à la commission aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole.

Outre la municipalité régionale de comté ou la communauté, la municipalité locale concernée et l'association accréditée sont les personnes intéressées à la demande. Une copie de cette demande doit leur être transmise par la municipalité régionale de comté ou la communauté qui soumet la demande.

La demande porte :

1° sur un îlot déstructuré de la zone agricole ;

2° sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole, situés dans des secteurs identifiés au schéma d'aménagement et de développement, au plan métropolitain



© Éditeur officiel du Québec

À jour au 1er décembre 2014
Ce document a valeur officielle.

chapitre P-41.1, r. 1

Règlement d'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1, a. 80)

CHAPITRE I *(Intitulé abrogé)*

D. 1163-84, c. I; Décision 2000-03-03, a. 1.

SECTION I **DEMANDES D'AUTORISATION, D'INCLUSION OU D'EXCLUSION**

1. Pour l'application de l'article 58 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1), une demande d'autorisation est produite sur un formulaire fourni par la Commission de protection du territoire agricole du Québec contenant les renseignements suivants:

A) RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE DEMANDEUR:

1° le nom, l'adresse, l'occupation principale, le numéro de téléphone de la résidence et, s'il y a lieu, du bureau du demandeur et, s'il y a lieu, le nom, l'adresse, l'occupation, les numéros de téléphone et de télécopieur du mandataire;

2° le nom, l'adresse, l'occupation principale, le numéro de téléphone de la résidence et, s'il y a lieu, du bureau du propriétaire du lot visé lorsque le demandeur n'est pas le propriétaire;

3° le numéro de chacun des lots visés par la demande, leur superficie, la superficie visée par la demande, le rang ou la concession, le nom du cadastre, la circonscription foncière, la municipalité locale et la municipalité régionale de comté ou la communauté;

4° la description du projet visé par la demande, sa superficie totale et la nature de l'autorisation requise pour permettre la réalisation de ce projet;

5° la démonstration de l'absence d'espaces appropriés disponibles aux fins visées par la demande ailleurs dans le territoire de la municipalité locale et hors de la zone agricole, lorsque la demande porte sur une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture;

6° les mesures de réaménagement qui seront effectuées, la durée de l'autorisation demandée et, le cas échéant, la superficie déjà exploitée, lorsque la demande vise à obtenir l'autorisation d'extraire des matériaux, de prélever du sol arable ou de couper des érables dans une érableière;

7° le type de production agricole, la description du cheptel et des superficies cultivées lorsque la demande vise l'inclusion de la superficie visée dans la zone agricole;

8° l'utilisation de chacun des lots visés par la demande, ainsi que, le cas échéant, la description et l'utilisation des bâtiments érigés sur chacun de ceux-ci;

9° l'utilisation actuelle des lots contigus à chacun des lots qui fait l'objet de la demande;

10° l'énumération de chacun des lots à être conservés par le vendeur, ainsi que le nom, l'adresse, l'occupation principale, le numéro de téléphone de la résidence et, le cas échéant, du bureau de l'acquéreur éventuel, le numéro de lot, la superficie, le rang ou la concession, le nom du cadastre, la circonscription foncière, la municipalité locale et la municipalité régionale de comté ou la communauté de chacun des lots dont l'acquéreur éventuel est déjà propriétaire;

11° l'attestation du demandeur ou de son mandataire que les renseignements fournis sont exacts.

B) RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LA MUNICIPALITÉ LOCALE:

- 1° l'utilisation de chacun des lots visés par la demande et des lots avoisinants;
- 2° la distance approximative des bâtiments d'élevage les plus rapprochés de chacun des lots visés par la demande, lorsque celle-ci vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture;
- 3° la date d'adoption du règlement prévoyant l'implantation d'un service d'aqueduc ou d'égout sanitaire desservant chacun des lots visés par la demande lorsque ce lot est desservi par un service;
- 4° la conformité du projet visé avec le règlement de zonage municipal et, le cas échéant, avec les mesures de contrôle intérimaire;
- 5° lorsque le projet visé par la demande n'est pas conforme au règlement de zonage de la municipalité locale ou aux mesures de contrôle intérimaire, l'indication de l'existence ou non d'un projet de règlement adopté visant à rendre le projet conforme au règlement de zonage ou aux mesures de contrôle intérimaire et l'indication de l'existence ou non d'un avis intérimaire de la municipalité régionale de comté ou de la communauté que la modification envisagée serait conforme au schéma d'aménagement et de développement ou, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;
- 6° la date de réception de la demande au bureau de la municipalité locale;
- 7° l'attestation d'un fonctionnaire municipal autorisé que les renseignements fournis sont exacts.

D. 1163-84, a. 1; Décision 2000-03-03, a. 2.

2. Toute demande produite en vertu de l'article 58 de la Loi est accompagnée des documents suivants:

- 1° un plan à l'échelle daté et signé, indiquant l'échelle utilisée pour sa confection, les points cardinaux, le numéro du lot visé par la demande, la superficie et les mesures des côtés de chacun des emplacements visés, la superficie et la localisation de chacun des lots qui appartiennent au propriétaire des lots visés et qui sont contigus ou réputés contigus par l'effet de la Loi à chacun des lots visés, la localisation des bâtiments érigés sur les lots visés et l'utilisation des lots contigus aux lots visés;
- 2° une copie du titre de propriété de chacun des lots visés par la demande;
- 3° un chèque à l'ordre du ministre des Finances au montant prévu à l'article 1 du Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1, r. 6).

D. 1163-84, a. 2; Décision 2000-03-03, a. 2.

3. Pour l'application de l'article 65 de la Loi, une demande d'exclusion contient les renseignements suivants:

- 1° le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et de télécopieur de la municipalité locale, de la municipalité régionale de comté ou de la communauté;
- 2° le nom, l'adresse, le numéro de téléphone de la résidence et, s'il y a lieu, du bureau du propriétaire de chacun des lots visés;
- 3° le nom, l'adresse, l'occupation, le numéro de téléphone et, s'il y a lieu, de télécopieur du mandataire;
- 4° le numéro de chacun des lots visés par la demande, leur superficie, la superficie visée par la demande, le rang ou la concession, le nom du cadastre, la circonscription foncière, la municipalité locale et la municipalité régionale de comté ou la communauté;
- 5° la description du projet visé par la demande et sa superficie totale;
- 6° la démonstration du besoin auquel répond la demande d'exclusion, l'objectif du développement poursuivi et son lien avec le schéma d'aménagement et de développement;
- 7° la démonstration que le projet ne peut être réalisé hors de la zone agricole de la municipalité locale ou, à défaut, que chacun des lots retenus représente un site de moindre impact sur le territoire et les activités agricoles;

8° l'indication des sites alternatifs examinés pour éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture à l'intérieur de l'agglomération de recensement ou de la région métropolitaine de recensement telle que définie par Statistique Canada, lorsque la demande porte sur un lot compris dans cette agglomération ou cette région ou dans le territoire d'une communauté;

9° l'utilisation actuelle des lots visés par la demande, la présence de constructions ou de bâtiments, leur utilisation actuelle, ainsi que l'utilisation actuelle des lots contigus;

10° la date d'adoption du règlement autorisant l'implantation d'un service d'aqueduc ou d'égout sanitaire, lorsque les lots visés par la demande sont desservis par ce service;

11° la distance approximative du bâtiment d'élevage le plus rapproché des lots visés par la demande et son utilisation actuelle;

12° la conformité avec le règlement de zonage municipal et, le cas échéant, avec les mesures de contrôle intérimaire, ainsi que la conformité avec les objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire.

D. 1163-84, a. 3; Décision 2000-03-03, a. 2.

3.1. Toute demande d'exclusion produite en vertu de l'article 65 de la Loi par une municipalité régionale de comté ou une communauté est accompagnée des documents suivants:

1° une résolution de la municipalité régionale de comté ou de la communauté motivée en tenant compte des critères prévus à l'article 62 de la Loi, des objectifs du schéma d'aménagement et de développement, du document complémentaire et, le cas échéant, des mesures de contrôle intérimaire;

2° un plan à l'échelle daté et signé, indiquant l'échelle utilisée pour sa confection, les points cardinaux, le numéro de lot, la superficie et les mesures des cotés de chacun des emplacements visés par la demande, la superficie et la localisation de chacun des lots qui appartiennent au propriétaire des lots visés et qui sont contigus ou réputés contigus par l'effet de la Loi à chacun des lots visés;

3° l'avis d'un fonctionnaire autorisé de la municipalité régionale de comté ou de la communauté relatif à la conformité de la demande avec les objectifs du schéma d'aménagement et de développement, des dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, des mesures de contrôle intérimaire;

4° une résolution de chacune des municipalités locales affectée par la demande d'exclusion motivée en tenant compte des critères prévus à l'article 62 de la Loi et contenant une indication des espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole de la municipalité locale;

5° l'avis d'un fonctionnaire municipal autorisé de chacune des municipalités locales affectée par la demande d'exclusion relatif à la conformité de la demande d'exclusion au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

6° un chèque à l'ordre du ministre des Finances au montant prévu à l'article 1 du Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1, r. 6).

Décision 2000-03-03, a. 2.

3.2. Toute demande d'exclusion produite par une municipalité locale en vertu de l'article 65 de la Loi est accompagnée des documents suivants:

1° une résolution motivée en tenant compte des critères prévus à l'article 62 de la Loi et contenant une indication des espaces appropriés disponibles hors de sa zone agricole;

2° une résolution d'appui de la municipalité régionale de comté ou de la communauté motivée en tenant compte des critères prévus à l'article 62 de la Loi, des objectifs du schéma d'aménagement et de développement, du document complémentaire et, le cas échéant, des mesures de contrôle intérimaire;

3° un plan à l'échelle daté et signé, indiquant l'échelle utilisée pour sa confection, les points cardinaux, le numéro de lot, la superficie et les mesures des cotés de chacun des emplacements visés par la demande, la superficie et la localisation de chacun des lots qui appartiennent au propriétaire des lots visés et qui sont contigus ou réputés contigus par l'effet de la Loi à chacun des lots visés;

4° l'avis d'un fonctionnaire municipal autorisé relatif à la conformité de la demande d'exclusion au règlement de zonage municipal et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

5° un chèque à l'ordre du ministre des Finances au montant prévu à l'article 1 du Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1, r. 6).

Décision 2000-03-03, a. 2.

SECTION II

DÉCLARATIONS

4. Pour l'application des articles 32 et 32.1 de la Loi, une déclaration doit être produite sur un formulaire fourni par la commission contenant les renseignements suivants:

1° le nom, l'adresse, l'occupation principale et le numéro de téléphone du déclarant et, s'il y a lieu, le nom, l'adresse, l'occupation et les numéros de téléphone et de télécopieur du mandataire;

2° l'énumération de chacun des lots visés par la déclaration, le rang, la division cadastrale, la superficie de chacun des lots et la municipalité dans laquelle se situe chacun des lots;

3° le droit invoqué par le déclarant et les faits en vertu desquels une autorisation n'est pas requise;

4° l'attestation du déclarant selon laquelle les renseignements fournis sont exacts.

D. 1163-84, a. 4; Décision 98-05-25, a. 1.

5. Pour l'application de l'article 100.1 de la Loi, une déclaration produite en vertu des articles 32 ou 32.1 de la Loi à l'aide du formulaire fourni par la commission dûment rempli doit être accompagnée des documents suivants:

1° copie du titre de propriété du déclarant à l'égard de chacun des lots visés et dans le cas d'une déclaration faite en vertu de l'article 32.1 de la Loi, copie de tout titre antérieur si une partie de la superficie du droit reconnu en vertu du chapitre VII de la Loi a pour la première fois été lotie, aliénée ou conservée à l'occasion d'un lotissement ou d'une aliénation. Chacune des copies de titres doit porter l'indication de la date et le numéro de publication au registre foncier;

2° un plan fait à l'échelle, daté, signé et indiquant les points cardinaux, la localisation des bâtiments que l'on retrouve sur chacun des lots visés et leurs distances par rapport aux lignes de lots et au chemin public ainsi que la localisation du bâtiment à construire. Dans le cas d'une déclaration faite en vertu de l'article 32.1 de la Loi ou lorsque le bâtiment est destiné à être construit sur une superficie de droits reconnus visée aux articles 101 ou 103 de la Loi, le plan doit de plus illustrer avec précision la superficie de droits reconnus visée par l'article 101 de la Loi, la localisation des usages autres qu'agricoles et leurs distances par rapport aux lignes de lots et au chemin public. Ce plan doit également illustrer la superficie sur laquelle il prétend se prévaloir du droit d'extension prévu à l'article 103 de la Loi, le cas échéant. Une copie de l'acte d'aliénation doit être jointe à la déclaration faite en vertu de l'article 32.1;

3° une copie d'un extrait de la matrice graphique illustrant chacun des lots visés;

4° dans le cas où il s'agit de reconstruire une résidence implantée en vertu de l'article 31 de la Loi ou un bâtiment utilisé à des fins autres que l'agriculture avant la date d'application de la Loi, une copie du rapport d'incendie, du permis de démolition ou une attestation d'un officier municipal indiquant la date de destruction totale ou partielle du bâtiment ou tout autre document permettant d'établir la date de l'incendie;

5° dans le cas où le déclarant invoque le droit personnel prévu à l'article 40 de la Loi pour construire une résidence, les principales caractéristiques de l'exploitation telles que la superficie totale de celle-ci, la superficie en culture, le type de culture, la liste du cheptel, de la machinerie et des bâtiments agricoles en précisant les superficies louées et celles dont il est propriétaire;

6° dans le cas où la déclaration vise une superficie de droits reconnus prévue à l'article 105 de la Loi, une attestation du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité indiquant la date de l'adoption et de l'approbation des règlements municipaux prévoyant l'installation des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires ainsi que la nature des usages permis par les règlements municipaux sur les superficies objet de la déclaration.

D. 1163-84, a. 5; Décision 98-05-25, a. 2.

6. Une municipalité, une communauté, un ministère, un organisme public ou un organisme fournissant des services d'utilité publique, peut procéder à des travaux de réfection ou d'élargissement des chemins publics, d'amélioration ou d'implantation d'un système d'égouts et d'aqueduc ou de fourniture de services d'utilité publique, sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole, dans les cas suivants:

1° lorsque les travaux ont pour effet de porter l'emprise existante d'un chemin public à une largeur maximale de 30 m, incluant l'emprise actuelle, et lorsque la superficie additionnelle requise aux fins des travaux est contiguë à l'emprise actuelle;

2° lorsque la réfection ou l'installation des services publics ou d'utilité publique est faite dans une emprise de chemin public d'une largeur maximale de 30 m, telle que décrite au paragraphe 1;

3° lorsque la réfection ou l'installation des services publics ou d'utilité publique est destinée à desservir un immeuble existant ou autorisé ou pouvant être érigé sans autorisation, si les services sont installés sur le même lot que l'immeuble à desservir.

D. 1163-84, a. 6; Décision 2000-03-03, a. 3 et 8.

7. Lorsqu'une déclaration est requise pour l'application de l'article 41 de la Loi, elle est produite sur un formulaire fourni par la commission contenant les renseignements suivants:

1° le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du déclarant, et, s'il y a lieu, le nom, l'adresse, l'occupation, le numéro de téléphone et de télécopieur du mandataire;

2° le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du propriétaire de chacun des lots visés par la déclaration;

3° l'énumération de chacun des lots visés par la déclaration, le rang, le nom du cadastre, la circonscription foncière, la superficie visée sur chacun de ceux-ci et la municipalité locale dans laquelle ils sont situés;

4° l'attestation du déclarant selon laquelle les renseignements fournis sont exacts.

D. 1163-84, a. 7; Décision 2000-03-03, a. 4.

8. La déclaration visée par l'article 7 est accompagnée des documents suivants:

1° un plan à l'échelle daté et signé, indiquant l'échelle utilisée pour sa confection, les points cardinaux, le numéro de chacun des lots visés par la déclaration et illustrant la superficie de chacun de ceux-ci acquise et utilisée aux fins mentionnées à l'article 41 de la Loi;

2° une copie d'un extrait de la matrice graphique illustrant chacun des lots visés par la déclaration;

3° le cas échéant, un chèque à l'ordre du ministre des Finances au montant prévu au Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1, r. 6).

D. 1163-84, a. 8; Décision 2000-03-03, a. 4.

SECTION III **ENLÈVEMENT DE SOL ARABLE**

§1. Demande de permis

9. Pour l'application de la section V de la Loi, une demande de permis doit être adressée sur une formule conforme à l'annexe VI et contenir les renseignements suivants:

1° le nom, l'adresse ou le siège, le numéro d'assurance sociale et le numéro de téléphone du demandeur;

2° le nom, l'adresse ou le siège et le numéro de téléphone du propriétaire si celui-ci n'est pas le demandeur;

3° le nom, l'adresse ou le siège, le numéro de téléphone et l'occupation du mandataire, s'il y a lieu;

4° la désignation du lot visé par la demande, incluant le numéro du lot, le rang s'il y a lieu, la division cadastrale, la superficie du lot et la municipalité dans laquelle se situe le lot;

- 5° l'utilisation actuelle du lot visé;
- 6° l'utilisation des lots contigus au lot visé ou présumés contigus par la Loi;
- 7° la superficie déjà exploitée par le demandeur pour l'enlèvement du sol arable, s'il y a lieu;
- 8° la superficie visée par la demande;
- 9° le volume total du sol arable à enlever;
- 10° le numéro du permis antérieur détenu par le demandeur et sa date d'émission, s'il y a lieu;
- 11° l'exploitation envisagée et les techniques d'exploitation utilisées;
- 12° la liste des documents annexés;
- 13° l'attestation du demandeur à l'effet que les renseignements fournis sont exacts.

La formule prévue par le premier alinéa doit être également accompagnée des documents suivants:

- 1° un plan général indiquant:
 - a) les points cardinaux;
 - b) l'aire d'exploitation y compris, s'il y a lieu, la localisation des équipements, des aires de chargement et de déchargement, des aires d'entreposage ainsi que le zonage municipal du terrain où sera située l'exploitation;
 - c) le numéro cadastral du lot où se situe l'exploitation, avec indication des mesures de chacun des côtés de l'aire de l'exploitation envisagée et des bornes et des lots situés à moins de 200 m de l'aire d'exploitation ainsi que le zonage municipal de ce territoire;
 - d) le nom et les tracés des chemins publics, des voies d'accès prévues, existantes et à construire, des cours d'eau ou des lacs, l'emplacement des puits et la nature de toute construction agricole, situés dans le périmètre délimité selon le sous-paragraphe c;
 - e) la date de confection du plan général;
 - f) les limites de la propriété sur laquelle le requérant possède des droits d'exploitation;
 - g) un plan de réaménagement du lot à exploiter et dont l'exécution permettra de conserver, s'il y a lieu, sa vocation agricole malgré l'exploitation envisagée par le demandeur;
- 2° un chèque visé payable à l'ordre du ministre des Finances, au montant prévu par l'article 19.

D. 1163-84, a. 9.

10. En plus des documents énumérés à l'article 9, le demandeur d'un permis de sol arable doit, sur demande de la Commission, produire également les documents suivants:

- 1° une analyse de sol faite par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- 2° l'indication des courbes de niveaux sur le plan prévu par le paragraphe 1 du deuxième alinéa de l'article 9.

D. 1163-84, a. 10.

11. Sur tous plans requis par la présente section, doivent apparaître l'échelle adoptée pour sa confection, la date de sa confection et la signature de son auteur.

D. 1163-84, a. 11.

12. La garantie fournie par le demandeur, en vertu de l'article 74 de la Loi, peut au choix du demandeur, prendre l'une des formes suivantes:

- 1° des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec et payables au porteur. Dans ce cas, seule la valeur marchande est reconnue;
- 2° une police de garantie émise par un assureur autorisé à faire des opérations au Québec, selon la Loi sur les assurances (chapitre A-32);
- 3° un cautionnement obtenu de toute institution habilitée à en émettre. Dans ce cas, la caution doit renoncer au bénéfice de discussion et de division et le cautionnement ne peut pas être annulé avant l'accomplissement des travaux de réaménagement;
- 4° un dépôt en argent fait par chèque visé payable à l'ordre du ministre des Finances.

D. 1163-84, a. 12.

13. Dans le cas où la Commission autorise le renouvellement d'un permis, la garantie exigée lors de la délivrance originaire du permis, s'il y a lieu, est réputée avoir été fournie à l'égard de ce renouvellement.

Néanmoins, la Commission peut décider que telle garantie n'est plus nécessaire en tout ou en partie et l'annuler ou la réduire; elle peut, au contraire, en fixer une nouvelle, lorsque la précédente est insuffisante ou périmée.

D. 1163-84, a. 13.

14. En cas d'annulation d'une garantie par la Commission, celle-ci doit remettre à la personne ayant fourni la garantie, le document la constituant, ou faire effectuer remise de la somme fournie en garantie.

D. 1163-84, a. 14.

15. La Commission peut confisquer et réaliser la garantie si le titulaire du permis ne se conforme pas au permis. Dans le cas où la Commission réalise la garantie, elle doit affecter la somme ainsi perçue aux travaux nécessaires pour remettre les lieux ayant fait l'objet d'un permis en état d'être exploités pour l'agriculture, dans un état analogue à l'état antérieur.

Lorsque la somme perçue excède celle qui est nécessaire à cette affectation, la Commission remet le surplus au titulaire du permis ou à la caution, selon le cas.

D. 1163-84, a. 15.

§2. Cas où un permis n'est pas requis

16. Une personne peut procéder sans permis à l'enlèvement du sol arable pour fins de vente, dans l'un des cas suivants:

- 1° lorsque sa principale occupation est l'horticulture, afin d'alimenter en terre horticole ses terres, plants ou couches chaudes, les contenants de plants ou fleurs destinés à la vente;
- 2° lorsque sa principale occupation est l'ensemencement ou la culture de plants d'arbres ou d'arbustes, afin d'alimenter en terre horticole les contenants des arbres ou arbustes destinés à la vente;
- 3° lorsque sa principale occupation est l'ensemencement ou la culture de gazon destiné à la vente, à la condition qu'à l'occasion de la récolte, il n'enlève qu'un maximum de 2 cm d'épaisseur de terre par année et qu'il fasse entre les récoltes un labour profond et une fertilisation adéquate du sol.

Cependant, dans le cas prévu par le paragraphe 3, lorsque la personne n'est pas propriétaire du lot, elle doit faire parvenir à la Commission, en plus de la déclaration prévue par l'article 17, une copie du contrat l'autorisant à utiliser le lot aux fins du paragraphe 3. Ce contrat doit avoir une durée minimale de 5 ans et stipuler que l'enlèvement du gazon sera fait conformément au paragraphe 3.

D. 1163-84, a. 16.

17. Pour se prévaloir des exemptions prévues par l'article 16, une personne doit adresser à la Commission, avant le début de son exploitation, une déclaration conforme à l'annexe VII et contenant tous les renseignements nécessaires à l'identification et à la localisation du site d'exploitation.

D. 1163-84, a. 17.

18. Sous réserve d'une mention expresse à l'effet contraire dans une décision de la Commission, une personne peut procéder sans permis et sans déclaration préalable, à la vente du sol arable recouvrant la superficie d'un lot qui fait l'objet d'une autorisation de la Commission permettant son utilisation à des fins autres que l'agriculture.

D. 1163-84, a. 18.

CHAPITRE II (*Abrogé*)

D. 1163-84, c. II; D. 90-91, a. 6; Décision 2000-03-03, a. 5.

19. (*Remplacé*).

D. 1163-84, a. 19; D. 90-91, a. 6.

20. (*Remplacé*).

D. 1163-84, a. 20; D. 90-91, a. 6.

21. (*Remplacé*).

D. 1163-84, a. 21; D. 90-91, a. 6.

22. (*Remplacé*).

D. 1163-84, a. 22; D. 90-91, a. 6.

23. (*Remplacé*).

D. 1163-84, a. 23; D. 90-91, a. 6.

24. (*Remplacé*).

D. 1163-84, a. 24; D. 90-91, a. 6.

CHAPITRE III (*Abrogé*)

D. 1163-84, c. III; Décision 2000-03-03, a. 6.

SECTION I (*Abrogée*)

D. 1163-84, sec. I; Décision 2000-03-03, a. 6.

25. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 25; Décision 2000-03-03, a. 6.

26. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 26; Décision 2000-03-03, a. 6.

27. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 27; Décision 2000-03-03, a. 6.

SECTION II (*Abrogée*)

D. 1163-84, sec. II; Décision 2000-03-03, a. 6.

28. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 28; Décision 2000-03-03, a. 6.

SECTION III (*Abrogée*)

D. 1163-84, sec. III; Décision 2000-03-03, a. 6.

29. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 29; Décision 2000-03-03, a. 6.

30. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 30; Décision 2000-03-03, a. 6.

31. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 31; Décision 2000-03-03, a. 6.

32. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 32; Décision 2000-03-03, a. 6.

33. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 33; Décision 2000-03-03, a. 6.

34. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 34; Décision 2000-03-03, a. 6.

SECTION IV (*Abrogée*)

D. 1163-84, sec. IV; Décision 2000-03-03, a. 6.

35. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 35; Décision 2000-03-03, a. 6.

SECTION V (*Abrogée*)

D. 1163-84, sec. V; Décision 2000-03-03, a. 6.

36. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 36; Décision 2000-03-03, a. 6.

37. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 37; Décision 2000-03-03, a. 6.

38. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 38; Décision 2000-03-03, a. 6.

39. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 39; Décision 2000-03-03, a. 6.

40. (*Abrogé*).

D. 1163-84, a. 40; Décision 2000-03-03, a. 6.

ANNEXE I

(Abrogée)

D. 1163-84, Ann. I; Décision 2000-03-03, a. 6.

ANNEXE II

(Abrogée)

D. 1163-84, Ann. II; Décision 2000-03-03, a. 6.

ANNEXE III

(Abrogée)

D. 1163-84, Ann. III; Décision 2000-03-03, a. 6.

ANNEXE IV

(Abrogée)

D. 1163-84, Ann. IV; Décision 2000-03-03, a. 6.

ANNEXE V

(Abrogée)

D. 1163-84, Ann. V; Décision 2000-03-03, a. 6.

ANNEXE VI

(a. 9)



DEMANDE DE PERMIS

GUIDE POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE

1. Utilisation:

Ce formulaire doit être utilisé uniquement pour la demande d'un permis pour le prélèvement de sol arable ou gazon.

Pour les autres usages, voir le(s) formulaire(s) de «DEMANDE D'AUTORISATION».

2. Demandeur:

Le demandeur peut être le propriétaire en titre ou l'acheteur éventuel du ou des lot(s) visé(s) par la demande. S'il est l'acheteur éventuel, il doit fournir à la commission une copie de la promesse d'achat dûment signée et datée et compléter la section numéro 2.

3. Propriétaire en titre:

Le propriétaire en titre d'un lot est la personne désignée comme propriétaire sur l'acte de vente notarié et enregistré au bureau de la circonscription foncière. Ce titre doit être acheminé avec votre demande.

4. Mandataire:

Le mandataire ne peut être le demandeur, de plus, il doit compléter la section numéro 4.

5. Désignation cadastrale:

Le nom du cadastre n'est pas nécessairement le nom actuel de la municipalité. La désignation cadastrale est habituellement inscrite sur le titre de propriété ou sur le certificat de localisation. Chaque lot ou partie de lot faisant l'objet de la demande doit être décrit dans ce formulaire.

Il est important de fournir une photocopie du ou des titre(s) de propriété du ou des lot(s) visé(s) par la demande, de même qu'une description technique indiquant les limites ou bornes des lots faisant l'objet d'une demande, si cette description n'est pas incluse au titre de propriété.

6. Caractéristique physiques:

Il est important de mentionner sur le plan détaillé exigé à la section 9 du présent formulaire, la localisation la plus précise possible des caractéristiques physiques, des usages actuels du ou des lot(s), de même que des constructions et ouvrages.

7. Usage actuel:

L'usage actuel du ou des lot(s) voisin(s) doit être indiqué sur le plan, de même que leur(s) superficie(s).

8. Programme de réaménagement:

Bien expliciter les points indiqués à l'item 8. Le programme de réaménagement prévu comporte un engagement qui deviendra conditionnel à l'autorisation éventuelle.

La Commission se réserve le droit de préciser ou compléter ou faire préciser ou compléter le programme de réaménagement.

9. Plan:

Le plan exigé à cette section est obligatoire pour la prise en considération du dossier par la commission que la demande porte sur un seul lot ou sur plusieurs lots.

A) Comment acheminer votre demande?

Une copie de ce formulaire accompagnée de tous les documents décrits ci-dessous doit être transmise directement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Joindre à votre demande les documents suivants:

- a) Plan détaillé de ou des lot(s) visé(s) par la demande;
- b) Photocopie ou duplicata du titre de propriété enregistré;
- c) Tous les autres documents pertinents;
- d) Chèque visé ou mandat-poste de 10 \$ payable à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Note: Sur tout plan doivent apparaître: l'échelle adoptée pour la confection du plan, la date de sa réalisation et la signature de la personne qui l'a exécuté.

B) Si vous désirez que la commission siège en audition publique pour décider de votre demande de permis, veuillez cocher cette case: ☐

1. Faire parvenir la copie blanche de ce formulaire à

Commission de protection du territoire agricole du Québec

200, chemin Sainte-Foy

2^e étage

Québec, Qc

G1R 4X6

2. Conserver la copie rose pour vos dossiers.



DEMANDE DE PERMIS

Note: Il est très important que ce formulaire soit soigneusement complété et que tous les documents exigés y soient joints, afin d'accélérer le traitement de votre demande. Tout formulaire incomplet sera retourné au demandeur, et cette demande pourra être refusée.

1. Veuillez indiquer par un crochet la nature de votre demande (Guide n° 1)

A) Enlèvement de sol arable ☐

B) Enlèvement de gazon ☐

2. Nom du demandeur (Guide n° 2)

Nom: _____ Numéro d'assurance sociale: _____

Adresse: _____ Occupation principale: _____

Municipalité: _____ Téléphone: Rés.: _____

Code postal: _____ Bur.: _____

3. Nom du propriétaire en titre (Si différent du demandeur) (Guide n° 3)

Nom: _____ Numéro d'assurance sociale: _____

Adresse: _____ Occupation principale: _____

Municipalité: _____ Téléphone: Rés.: _____

Code postal: _____ Bur.: _____

4. Mandataire (Guide n° 4)

Nom: _____ Numéro d'assurance sociale: _____

Adresse: _____ Occupation principale: _____

Municipalité: _____ Téléphone: Rés.: _____

Code postal: _____ Bur.: _____

5. Localisation du ou des lot(s) visé(s) par la demande Guide n° 5)

Municipalité: _____

Comté: _____

Nom du cadastre: _____

Circonscription foncière: _____

Numéro du lot	Nom de la concession ou du rang	Superficie totale du lot	
		possédé par le propriétaire	visé par la demande

1.				
2.				
3.				
Total				

Note: Vous devez joindre à votre demande une photocopie ou duplicata du (des) titre(s) de propriété pour le(s) lot(s) visé(s) par la demande.

6. Description du (des) lot(s) visé(s) par la demande

A) Énumérer les utilisations actuelles du (des) lot(s) et mentionner s'il y a lieu la superficie de chacun de ces usages: résidence, commerce, industrie, récréation, agriculture: type de production ou de culture: friche, boisé, érablière, céréales ou autres. Indiquer également ces usages sur le plan exigé à la section 9.

B) Décrire toutes les constructions et ouvrages existants sur le ou les lot(s): maison, bâtiment et tout ouvrage permanent. Préciser le type de drainage existant. Ces renseignements doivent également être indiqués au plan exigé à la section 9.

	Numéro du lot	Type de construction	Superficie
1.			
2.			
3.			

C) En rapport avec chacun des lots, donner les principales caractéristiques physiques du (des) lot(s) visé(s) par la demande: marécage, boisé (type de peuplement), colline, rivière, relief accidenté, route, servitude ou autres. Vous devez également indiquer ces renseignements sur le plan exigé à la section 9.

	Numéro du lot	Caractéristiques physiques
1.		
2.		
3.		

D) Mentionner les services publics (aqueduc et/ou égouts) installés ou prévus par un règlement municipal et desservant le(s) lot(s) visé(s). Mentionner le numéro du règlement et la date de son adoption et indiquer la location de ces services sur le plan requis à la section 9.

E) Si le propriétaire en titre possède un (des) lot(s) contigu(s) à celui (ceux) visé(s) par la demande, même si il(s) est (sont) séparé(s) par un chemin public, préciser le numéro, la superficie, l'usage et localiser le(s) sur le plan exigé par la section 9.

7. Description des lots des propriétaires voisins

A) Énumérer et détailler le ou les différent(s) usage(s) des lots adjacents aux lots faisant l'objet de la demande.

	Numéro du lot	Usage (si agricole, indiquer le type de production): pâturage, foin, céréales, légumes, aviculture, production laitière, porcine et autres usages non agricoles
AU NORD		
AU SUD		
À L'EST		
À L'OUEST		

B) Si le ou les lot(s) visé(s) par la demande longe(nt) un chemin public, préciser l'usage fait sur le lot situé de l'autre côté de ce chemin.

8. A) superficie actuelle exploitée _____
- B) superficie demandée _____
- C) nature du matériel prélevé _____
- D) profondeur du prélèvement _____
- E) programme du réaménagement prévu _____
- (guide n° 8) _____

9. Plan

Pour toute demande, le propriétaire en titre ou le demandeur doit obligatoirement fournir un plan détaillé à l'échelle illustrant:

- a) l'ensemble de la propriété appartenant au propriétaire concerné par la demande avec localisation des bâtiments;
- b) les lots adjacents à l'emplacement à l'étude, ainsi que leurs utilisations, tel que demandé à la section 7;
- c) la superficie:

1. la superficie en exploitation;
2. la superficie à exploiter.

Note: Il est suggéré de confectionner un plan à l'échelle en identifiant correctement les points cardinaux (nord, sud, est, ouest). Vous pouvez également joindre au plan toute photographie, copie de plan de cadastre ou tout autre document qui serait de nature à faciliter l'étude de votre demande.

10. Représentations additionnelles

Vous aurez l'opportunité de faire des représentations écrites additionnelles, si vous le jugez à propos; à cet effet, vous serez avisé, sur réception de votre demande, de la date prévue pour l'audition de celle-ci, et du délai qui vous sera alors alloué pour faire parvenir ces représentations.

Déclaration

Je déclare que les informations fournies dans le présent formulaire, ainsi que dans les documents annexés sont vraies et exactes.

Signature du demandeur _____ Date _____

Signature du propriétaire _____ Date _____

(si autre que le demandeur)

Signature du mandataire _____ Date _____

(s'il y a lieu)

D. 1163-84, Ann. VI.

ANNEXE VII

(a. 17)

DÉCLARATION D'ENLÈVEMENT DE SOL ARABLE POUR FINS DE VENTE SANS PERMIS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

(a. 70)

Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1, r. 6)

I. Renseignements sur le déclarant

Nom: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____

Numéro d'assurance sociale: _____ - _____ - _____

Numéro de téléphone: bur.: () _____ - _____

rés.: () _____ - _____

II. Déclaration

Je veux procéder sans permis à l'enlèvement du sol arable pour fins de vente, parce que:

A) ☐ Ma principale occupation est l'horticulture, afin d'alimenter en terre horticole mes terres, plants ou couches chaudes, les contenants de plants ou de fleurs destinés à la vente;

B) ☐ Ma principale occupation est l'ensemencement ou la culture de plants d'arbres ou d'arbustes, afin d'alimenter en terre horticole les contenants des arbres ou des arbustes destinés à la vente;

C) ☐ Ma principale occupation est l'ensemencement et la culture du gazon, destiné à la vente, à la condition qu'à l'occasion de la récolte, je ne prélève qu'un maximum de 2 cm d'épaisseur de terre par année et que je fasse entre les récoltes, un labour profond et une fertilisation adéquate du sol.

Dans ce cas, veuillez indiquer si vous êtes propriétaire du lot:

Oui ☐ Non ☐

Si non, veuillez indiquer le nom du propriétaire et son adresse:

Nom: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____

et produire avec cette déclaration une copie du contrat vous autorisant à utiliser le lot aux fins visées au paragraphe C. Ce contrat doit avoir une durée minimale de 5 ans et stipuler que l'enlèvement du gazon sera fait conformément au paragraphe C.

III. Je déclare que l'exploitation du lot, tel que ci-haut indiqué, a débuté:

A) ☐ Avant l'entrée en vigueur d'un décret de région agricole désignée, soit le _____.

Dans ce cas, j'achemine ma déclaration dans les 90 jours de cette date de l'entrée en vigueur du décret.

B) ☐ Après l'entrée en vigueur du règlement puisqu'il s'agit d'une nouvelle exploitation qui a débuté le _____.

Dans ce cas, j'achemine ma déclaration dans les 30 jours de cette date.

IV. Renseignements relatifs à la déclaration

A) Lot(s) _____

B) Rang _____

C) Division cadastrale _____

D) Superficie utilisée _____

Et produire un plan localisant le(s) lot(s) visé(s) par votre déclaration et l'aire d'exploitation concernée. Ce plan devra indiquer l'échelle adoptée pour sa confection, la date de sa confection et la signature de son auteur.

J'atteste que toutes les informations fournies à la présente déclaration sont exactes.

Date: _____ Signature du déclarant: _____

Veuillez faire parvenir votre déclaration à la:

Commission de protection du

territoire agricole du Québec

200, chemin Sainte-Foy

2^e étage

Québec, QC

G1R 4X6

D. 1163-84, Ann. VII.

RÉFÉRENCES

D. 1163-84, 1984 G.O. 2, 2252

D. 90-91, 1991 G.O. 2, 1151

L.Q. 1997, c. 43, a. 875

Décision 98-05-25, 1998 G.O. 2, 2891

Décision 2000-03-03, 2000 G.O. 2, 1767

L.Q. 2002, c. 68, a. 52

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

IDENTIFICATION DU DOSSIER

Numéro : 341989
Lot : 1673935-P
Cadastre : Cadastre du Québec
Superficie : 2,5000 hectares
Circonscription foncière : Vaudreuil
Municipalité : Vaudreuil-Dorion (V)
MRC : Vaudreuil-Soulanges

Date : Le 2 novembre 2005

LES MEMBRES PRÉSENTS

Bernard Trudel, vice-président
Marie-Josée Gouin, commissaire

DEMANDEUR

Monsieur Yves Downs

PERSONNE INTÉRESSÉE

Monsieur Marcel Sauvé

DÉCISION

LA DEMANDE

- [1] Yves Downs requiert les autorisations nécessaires pour l'utilisation non agricole d'une partie du lot 1673935, d'une superficie d'environ 2,5 hectares.
- [2] Monsieur Downs et son copropriétaire, Marcel Sauvé, veulent remblayer une portion de leur propriété afin de la rendre plus propice à la culture.
- [3] Selon les renseignements obtenus au dossier d'enquête numéro 342218, les travaux de remblai auraient déjà débuté et la présente demande vise à régulariser la situation.

LA RECOMMANDATION DE LA MUNICIPALITÉ

- [4] Ville de Vaudreuil-Dorion, par sa résolution du 20 juin 2005, appuie la demande, à la condition que monsieur Downs, avant d'obtenir le certificat d'autorisation des travaux, dépose un rapport d'un laboratoire de sol accrédité afin de confirmer que le remblai

effectué est compatible avec le type de sol existant sur le site, conformément à la politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

LE RAPPEL DE L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE

- [5] Le 9 septembre 2005, la Commission a adressé une orientation préliminaire aux intéressés. Elle considérait alors que la demande devait être autorisée, à certaines conditions, puisque les travaux envisagés, en plus de remettre les lieux en meilleur état qu'auparavant et de permettre à la Commission d'assumer le contrôle de la situation, favoriseront ultimement le développement des activités agricoles, sans porter atteinte à l'homogénéité du milieu.

LES OBSERVATIONS ADDITIONNELLES (UPA)

- [6] Depuis l'orientation préliminaire, la Commission a reçu de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield des représentations écrites. Cette fédération partage les conclusions de la Commission, mais propose les conditions suivantes :
- les travaux de remblai et de remise en état devront en tout temps s'effectuer sous la supervision et la surveillance d'un agronome membre de son ordre professionnel;
 - ce même agronome devra produire mensuellement à ses clients et à la Commission un rapport de surveillance attestant du respect des conditions imposées par la décision;
 - un plan de nivellement de l'ensemble devra être produit avant le début des travaux;
 - les propriétaires et l'entrepreneur devront déposer conjointement une garantie monétaire.

Aucune rencontre publique n'a été sollicitée.

L'APPRÉCIATION DE LA DEMANDE

- [7] Précisons d'abord qu'il s'agit d'un milieu agricole peu dynamique. Les sols y sont de classes 7, 5 et 4.
- [8] Quant au terrain visé, il correspond à un ancien site d'extraction, pratiquement dépouillé de son sol arable d'origine. Au dossier numéro 190665, une correspondance nous apprend que le décapage se serait effectué de 1972 à 1975. Durant ces années, la terre végétale et la terre jaune auraient été vendues et la profondeur de l'extraction a atteint 24 pouces. Depuis, il n'y aurait eu aucune intervention apparente (avant celle des propriétaires actuels) et la végétation naturelle s'est installée très lentement.
- [9] Suite aux représentations de l'UPA, il s'avère à propos de rappeler que l'enlèvement de sol arable (terre végétale et terre jaune) ou le décapage n'est pas l'œuvre des

propriétaires actuels et qu'il faut souligner positivement l'intérêt de ces derniers pour la remise des lieux en valeur agricole, plutôt que de leur imposer de rigoureuses conditions comme s'ils étaient responsables de la dégradation du sol. En effet, la régularisation par les présentes sollicitée ne vise pas l'extraction réalisée avant l'entrée en vigueur de la loi, mais plutôt des travaux de remblai déjà amorcés pour corriger les conséquences de celle-ci.

- [10] La Commission reconnaît la justesse des mesures proposées par l'UPA, mais estime, dans les circonstances particulières au présent dossier, qu'elles sont un peu inappropriées, compte tenu de la volonté exprimée par les propriétaires, par des gestes concrets, de redonner un rendement cultural à l'ensemble auparavant perturbé.
- [11] Quant aux rapports mensuels suggérés, la vérification du respect de cette exigence apparaît techniquement impossible. À noter également que, dans ce genre de dossier, on n'a jamais imposé un suivi aussi serré, que la décision est quand même assujettie à des conditions et que la Commission est en mesure d'exercer les recours appropriés, advenant le non-respect de celles-ci.
- [12] De plus, un plan de nivellement est déjà produit au dossier et les travaux effectués sont estimés jusqu'à ce jour positifs, et il serait donc déraisonnable d'exiger en plus une garantie monétaire, alors que l'initiative de la remise en culture n'a pas été ordonnée par la Commission, mais émane plutôt, comme on l'a déjà noté, de la bonne volonté des propriétaires.
- [13] Rappelons aussi que la Municipalité est favorable à la demande, sous réserve d'une caractérisation environnementale, dûment obtenue. Selon les analyses de laboratoire, le remblai ne serait pas contaminé et répondrait aux critères normalement reconnus (remblais de terrains industriels ou commerciaux). Dans un contexte agricole, ajoutons que les matériaux sont de composition similaire à ceux déjà en place, lesquels n'ont jamais suscité de plainte environnementale.
- [14] Comme l'indiquait l'orientation préliminaire, messieurs Downs et Sauvé proposent de compléter le remblai en limitant l'élévation finale au niveau du chemin public (cote de 100 mètres), l'élévation actuelle variant de 97,3 à 98,8 mètres, soit un rehaussement de 2,7 mètres à 1,2 mètre selon l'endroit. Les deux propriétaires s'engagent à remettre les lieux en culture, par l'enfouissement la première année d'un engrais vert (culture de sarrasin notamment) et par l'aménagement d'une prairie fourragère (trèfle) pour l'alimentation de bovins. Les matériaux de remblai encore présents sur les lieux y demeureront et serviront au recouvrement final, compte tenu de leur excellente qualité pour l'agriculture. On indique que la zone ravinée a déjà été partiellement comblée et qu'un volume d'environ 2 500 chargements de camion permettrait de terminer le remblai jusqu'au niveau définitif prévu au plan des travaux.
- [15] De plus, le remblaiement du ravin a fait l'objet d'une entente avec le ministère de l'Environnement, à la condition qu'un nouveau fossé soit aménagé afin de ne pas affecter l'écoulement naturel des eaux de surface (fossé bien apparent sur

l'orthophotographie de 1999). Le mandataire au dossier assure que le nouvel apport de matériaux sera de qualité équivalente ou supérieure à ceux déjà sur les lieux.

- [16] Une période d'environ un an sera nécessaire pour compléter le remblai, et la mise en culture devrait être réalisée au plus tard au printemps 2007. Une épaisseur d'environ 20 à 25 centimètres (8 à 10 pouces) de bonne terre sera réétendue **et les équipements non agricoles entreposés sur les lieux ont maintenant été enlevés.**
- [17] Par conséquent, la Commission arrive toujours aux mêmes conclusions formulées à son orientation préliminaire du 9 septembre 2005, ci-devant rapportées.

PAR CES MOTIFS, LA COMMISSION

AUTORISE l'utilisation non agricole, aux fins de permettre son remblaiement, d'une partie du lot 1673935, du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Vaudreuil, d'une superficie d'environ 2,5 hectares, le tout étant montré sur un croquis dont photocopie demeure annexée à la présente décision pour en faire partie intégrante.

Sous peine d'agir en contravention de la loi, cette autorisation est assujettie aux conditions suivantes :

- l'échéance des travaux est fixée au plus tard le 30 juin 2007, et cette période inclut le rétablissement d'une première culture (engrais vert) sur les lieux;
- le sol arable et les matériaux meubles, qui sont présentement entreposés sur les lieux et de qualité suffisante pour reconstituer un nouveau sol cultivable, devront être conservés intégralement;
- les matériaux de remblai devront être fortement terreux, non contaminés et exempts de pierres (roches) de plus de 10 centimètres de diamètre;
- les matériaux grossiers non adéquats à cette fin, soit des morceaux de béton, asphalte, déchets de construction, grosses pierres, et tout autre matériau indésirable, devront être évacués de la propriété;
- la hauteur finale du remblai devra se limiter au niveau du chemin public, soit à la cote de 100 mètres telle qu'indiquée au plan déposé au dossier; les matériaux meubles excédentaires et non contaminés pourront être réutilisés ailleurs sur la propriété pour favoriser la remise en agriculture d'une plus grande étendue, le cas échéant;

- le drainage des lieux sera assuré au moyen de fossés de drainage, et les fossés de ligne devront être nettoyés au besoin;
- une épaisseur d'au moins 20 centimètres de terre arable (terre de surface), soit parmi les matériaux reçus ceux de meilleure qualité agricole, devra être laissée en surface;
- au terme des travaux, le requérant devra produire à la Commission un rapport de surveillance effectué par un agronome ou un ingénieur, membre de son ordre professionnel, et démontrant le respect des présentes conditions.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Trudel'.

Bernard Trudel, vice-président
Président de la formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Josée Gouin'.

Marie-Josée Gouin, commissaire

/dc

p.j.

**COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

IDENTIFICATION DU DOSSIER

Numéro : 347737
Lots : 2 114 749, 2 112 001, 2 114 957, 2 112 004
Cadastre : Cadastre du Québec
Circonscription foncière : Chambly
Municipalité : Saint-Bruno-de-Montarville

Lieu de l'ordonnance : Longueuil
Date : Le 23 octobre 2006

LES MEMBRES PRÉSENTS

Pierre Rinfret, commissaire
Marie-Josée Gouin, commissaire

PARTIES INTIMÉES

Monsieur Thierry Kobloth

Monsieur Réal (Nicholas) Rousseau
Centre équestre l'Harmonie
8300, Grande-Allée
Saint-Hubert (Québec) H3Y 5K2

Les Réalisations constructions rénovations inc.
8300, Grande-Allée
Saint-Hubert (Québec) J3Y 5K2

PARTIES MISES EN CAUSE

Municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville
1585, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3T8

Officier de la publicité des droits de la circonscription
foncière de Chambly
2555, boulevard Rolland-Therrien
Palais de Justice # R.C. 05
Longueuil (Québec) J4M 2J4

ORDONNANCE

en vertu de l'article 14 de la Loi sur la protection du territoire
et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1)

- [1] Monsieur Thierry Kobloth est propriétaire des lots 2 114 749, 2 112 001, 2 112 004 et 2 114 957, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, selon deux actes :
- a) Aux termes d'un acte intervenu devant M^e Alain Desgroseilliers, notaire, le 15 octobre 2004, faisant partie de ses minutes sous le numéro 12 738 et dont une copie a été publiée au bureau de la publicité des droits pour la circonscription foncière concernée, le 19 octobre 2004, sous le numéro 11 791 0145;
 - b) Aux termes d'un d'acte intervenu devant M^e Alain Desgroseilliers, notaire, le 6 mars 2006, faisant partie de ses minutes sous le numéro 14 027 et dont une copie a été publiée au bureau de la publicité des droits pour la circonscription foncière concernée, le 7 mars 2006, sous le numéro 13 101 951.
- [2] Il apparaît que par M. Thierry Kobloth, lui-même ou par l'entremise des services de M. Réal (Nicholas) Rousseau ou de son entreprise Les Réalisations constructions rénovations inc., il a été procédé à des travaux de remblaiement par dépôt de matériaux d'excavation constitués pour une bonne part de gravier, de roches, de déchets solides tel du béton de l'asphalte, de la brique, des tuyaux de plastique et du verre.
- [3] Ces travaux, même si réalisés dans une perspective de construire un manège pour chevaux à des fins agricoles ou agricoles par association, sont des usages non agricoles pour la durée des travaux, selon l'opportunité de ceux-ci, mais surtout dans le contexte d'une loi à portée réelle qui fait en sorte que la Commission ne peut gérer les intentions essentiellement personnelles. Ils sont donc réalisés sans droit ni autorisation de la Commission. Au surplus, comme il s'agit d'une loi d'ordre public, la responsabilité du propriétaire ou des entrepreneurs est conjointe et solidaire.
- [4] Il n'appartient donc pas à la Commission de partager les responsabilités respectives sous réserve des intimés d'en disposer entre eux.
- [5] Ainsi, les représentations de M. Thierry Kobloth, par l'entremise de ses procureurs, recherchant la responsabilité de M. Réal (Nicholas) Rousseau ou de son entreprise Les Réalisations constructions rénovations inc. ne peuvent être prises en considération.
- [6] La Commission considère que les faits essentiels ci-haut relatés demeurent incontestés et que les travaux ont été réalisés en contravention des dispositions de l'article 26 de la loi. Elle croit qu'elle doit procéder à la présente ordonnance pour en assurer la sanction.
- [7] Le remblai constaté est constitué majoritairement de matériaux grossiers, non terreux, impropres à une utilisation agricole conventionnelle. Puisque le rehaussement du terrain pouvait avoir son utilité pour l'aménagement d'un manège extérieur, pour l'entraînement de chevaux, ce qui nécessite généralement un bon drainage et une surface sablonneuse, il n'en demeure pas moins que les matériaux utilisés représentent un problème.
- [8] L'épaisseur du remblai constaté est estimé à environ 1 mètre sur l'ensemble du terrain. En pratique, il pourrait être difficile de nettoyer un tel remblai non conforme, advenant que l'on

souhaite conserver sur place les matériaux déjà déposés, pour supporter un éventuel manège ou un autre aménagement équestre. Même en présence de matériaux non contaminés (polluants), pour retirer les éléments indésirables généralement grossiers tels des rebuts de béton, béton bitumineux et grosses pierres, sur une profondeur d'environ 45 centimètres, il pourrait être entrepris de le faire au moyen d'un bélier mécanique ou d'une pelle mécanique, munis d'un peigne. La Commission prévoira, dans ses mesures de remise en état cependant, cette possibilité devait-elle malgré tout être envisagée.

EN CONSÉQUENCE, LA COMMISSION ENJOINT AUX INTIMÉS, THIERRY KOBLOTH, RÉAL (NICHOLAS) ROUSSEAU, LES RÉALISATIONS CONSTRUCTIONS RÉNOVATIONS INC., LEURS PRÉPOSÉS, MANDATAIRES OU REPRÉSENTANTS, AYANTS CAUSE OU AYANTS DROIT :

DE CESSER et faire cesser, de ne point reprendre ou faire reprendre, toute utilisation à des fins autres que l'agriculture, en l'occurrence tout remblai de matériaux sur les lots 2 114 749, 2 112 001, 2 112 004, 2 114 957, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, dès signification de la présente ordonnance.

DE REMETTRE les lieux ci-haut mentionnés en état d'agriculture au sens de la loi avant le 1^{er} juin 2007 et, à cette fin, alternativement :

- 1°) - Dans la mesure où les matériaux déposés doivent supporter un éventuel manège d'entraînement de chevaux ou autre aménagement équestre, d'en retirer les éléments indésirables en l'occurrence les matériaux grossiers tels des rebuts de béton, et grosses pierres, sur une profondeur d'environ 45 centimètres au moyen d'un bélier mécanique ou d'une pelle hydraulique munis d'un peigne et de niveler le terrain de façon à pouvoir faire en sorte qu'il supporte de telles installations agricoles, et
- la surface du terrain devra être nettoyée de tout déchet encore apparent sur les lieux (plastique, béton, asphalte, etc.) nivelée et ameublie en surface par le travail aratoire, et

Ou, alternativement, tel que mentionné ci-haut :

- 2°) - Retirer des lieux la totalité des matériaux déposés à titre de remblai, et ce jusqu'au niveau du sol original, soit une épaisseur d'environ 1 mètre, ces matériaux devant être acheminés à un endroit approprié (autorisé à cette fin) pour leur disposition finale impropre, et
- Le retrait du remblai devra être complété au plus tard le 30 novembre 2006, et une couverture végétale implantée au plus tard le 30 juin 2007.

À défaut par les intimés d'obtempérer aux présentes, dans les délais impartis, par la cessation des activités autres que l'agriculture et la remise en état d'agriculture des lieux, la Commission s'adressera à la Cour supérieure, conformément aux articles 85 et suivants de la loi, pour assurer la sanction de la présente ordonnance.

Par ailleurs, la présente ordonnance n'exclut en rien l'exercice des recours prévus à la section II du chapitre V de la loi, au regard des infractions déjà commises.

IL EST DE PLUS REQUIS DE L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY :

DE PROCÉDER à l'inscription de la présente ordonnance, conformément à l'article 105.1 de la loi, contre l'emplacement ci-haut décrit.

Pierre Rinfret, commissaire
pour la Commission

Marie-Josée Gouin, commissaire
pour la Commission

/dd

TABLEAU 4 : EXPÉDITION

4.1 EXPÉDITION SOLS

4.1.2 EXP-2013-02

Cote n° : I-3
 Dossier n° : 378515
 Date : 19/02/2015
 Par : _____

# Dossier	Date	# Manifeste	# Cellule / Entreposage	Lieu de destination	Analyse chimique		Quantité t.m.
					Plage	Échantillon	
EXP-2013-02	20/07/2013	4154	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	21,95
EXP-2013-02	20/07/2013	4155	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	19,29
EXP-2013-02	20/07/2013	4156	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	22,16
EXP-2013-02	20/07/2013	4157	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	23,61
EXP-2013-02	20/07/2013	4158	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	20,69
EXP-2013-02	20/07/2013	4159	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	23,64
EXP-2013-02	20/07/2013	4160	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	25,96
EXP-2013-02	20/07/2013	4161	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	22,67
EXP-2013-02	20/07/2013	4162	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	18,45
EXP-2013-02	20/07/2013	4163	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	21,65
EXP-2013-02	20/07/2013	4164	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	23,15
EXP-2013-02	20/07/2013	4165	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	24,02
EXP-2013-02	20/07/2013	4166	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	19,89
EXP-2013-02	20/07/2013	4167	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	20,81
EXP-2013-02	20/07/2013	4168	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	23,91
EXP-2013-02	20/07/2013	4169	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	21,22
EXP-2013-02	20/07/2013	4170	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	20,21
EXP-2013-02	20/07/2013	4171	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	21,29
Sous-total							394,57
EXP-2013-02	23/07/2013	4177	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	19,20
EXP-2013-02	23/07/2013	4172	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	21,00
EXP-2013-02	23/07/2013	4179	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	21,83
EXP-2013-02	23/07/2013	4180	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	29,39
EXP-2013-02	23/07/2013	4181	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	18,73
EXP-2013-02	23/07/2013	4182	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	19,21
EXP-2013-02	23/07/2013	4183	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-422 SC-423 SC-424	26,40
Sous-total							155,76
EXP-2013-02	24/07/2013	4184	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	30,58
EXP-2013-02	24/07/2013	4185	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	17,41
EXP-2013-02	24/07/2013	4186	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	21,71
EXP-2013-02	24/07/2013	4187	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	28,51
EXP-2013-02	24/07/2013	4191	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	19,28
EXP-2013-02	24/07/2013	4192	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	18,81
EXP-2013-02	24/07/2013	4193	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	19,25
EXP-2013-02	24/07/2013	4194	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	19,15
EXP-2013-02	24/07/2013	4195	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	20,05

TABLEAU 4 : EXPÉDITION

4.1 EXPÉDITION SOLS

4.1.2 EXP-2013-02

# Dossier	Date	# Manifeste	# Cellule / Entreposage	Lieu de destination	Analyse chimique		Quantité t.m.
					Plage	Échantillon	
EXP-2013-02	24/07/2013	4196	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	28,41
EXP-2013-02	24/07/2013	4197	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	20,13
EXP-2013-02	24/07/2013	4198	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	18,75
EXP-2013-02	24/07/2013	4199	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	20,17
EXP-2013-02	24/07/2013	3900	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	27,52
EXP-2013-02	24/07/2013	3901	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-427 SC-428	19,06
EXP-2013-02	24/07/2013	3902	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	22,78
EXP-2013-02	24/07/2013	3903	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	29,57
EXP-2013-02	24/07/2013	3904	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	20,31
EXP-2013-02	24/07/2013	3905	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	18,54
EXP-2013-02	24/07/2013	4188	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	31,13
EXP-2013-02	24/07/2013	3907	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	19,41
EXP-2013-02	24/07/2013	4189	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	20,31
EXP-2013-02	24/07/2013	3906	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	19,41
EXP-2013-02	24/07/2013	4190	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-431	20,69
EXP-2013-02	24/07/2013	3909	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	20,42
EXP-2013-02	24/07/2013	3908	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	21,41
EXP-2013-02	24/07/2013	3910	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	28,49
EXP-2013-02	24/07/2013	3911	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	20,16
EXP-2013-02	24/07/2013	3912	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	19,49
EXP-2013-02	24/07/2013	3913	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	20,14
EXP-2013-02	24/07/2013	3914	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	18,83
EXP-2013-02	24/07/2013	3915	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	29,16
EXP-2013-02	24/07/2013	3916	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	19,32
EXP-2013-02	24/07/2013	3917	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	18,82
EXP-2013-02	24/07/2013	3918	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	19,96
EXP-2013-02	24/07/2013	3919	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	20,40
EXP-2013-02	24/07/2013	3920	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	20,76
EXP-2013-02	24/07/2013	3921	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	19,90
EXP-2013-02	24/07/2013	3922	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	18,04
EXP-2013-02	24/07/2013	3923	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	20,07
EXP-2013-02	24/07/2013	3924	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-464 SC-465	28,22
EXP-2013-02	24/07/2013	3925	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	19,81
EXP-2013-02	24/07/2013	3926	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	19,81
EXP-2013-02	24/07/2013	3927	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	20,24
EXP-2013-02	24/07/2013	3928	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	18,11

TABLEAU 4 : EXPÉDITION

4.1 EXPÉDITION SOLS

4.1.2 EXP-2013-02

# Dossier	Date	# Manifeste	# Cellule / Entreposage	Lieu de destination	Analyse chimique		Quantité t.m.
					Plage	Échantillon	
EXP-2013-02	24/07/2013	3929	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	26,12
EXP-2013-02	24/07/2013	3931	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	24,71
EXP-2013-02	24/07/2013	3932	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	19,24
EXP-2013-02	24/07/2013	3933	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	20,01
EXP-2013-02	24/07/2013	3934	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	19,36
EXP-2013-02	24/07/2013	3935	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	19,23
EXP-2013-02	24/07/2013	3936	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	26,02
EXP-2013-02	24/07/2013	3937	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	19,25
EXP-2013-02	24/07/2013	3938	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	19,82
EXP-2013-02	24/07/2013	3939	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-468 SC-469	29,18
Sous-total							1 195,44
EXP-2013-02	25/07/2013	3941	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-466	18,49
EXP-2013-02	25/07/2013	3942	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-466	27,67
EXP-2013-02	25/07/2013	3943	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-466	19,97
EXP-2013-02	25/07/2013	3944	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-466	29,02
EXP-2013-02	25/07/2013	3945	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-466	29,87
EXP-2013-02	25/07/2013	3946	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-466	19,74
EXP-2013-02	25/07/2013	3947	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-466	24,88
EXP-2013-02	25/07/2013	3948	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-393	19,59
EXP-2013-02	25/07/2013	3949	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-393	18,71
EXP-2013-02	25/07/2013	3950	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-393	25,04
EXP-2013-02	25/07/2013	3951	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-393	19,30
EXP-2013-02	25/07/2013	3952	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-393	25,81
EXP-2013-02	25/07/2013	3953	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-393	21,12
EXP-2013-02	25/07/2013	3954	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-393	16,89
Sous-total							316,10
EXP-2013-02	26/07/2013	3955	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	25,45
EXP-2013-02	26/07/2013	3957	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	19,49
EXP-2013-02	26/07/2013	3958	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	25,07
EXP-2013-02	26/07/2013	3959	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	20,80
EXP-2013-02	26/07/2013	3960	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	24,86
Sous-total							115,67
EXP-2013-02	27/07/2013	3961	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	16,89
EXP-2013-02	27/07/2013	3962	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	21,46
EXP-2013-02	27/07/2013	3963	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	20,90
EXP-2013-02	27/07/2013	3964	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	20,16

TABLEAU 4 : EXPÉDITION

4.1 EXPÉDITION SOLS

4.1.2 EXP-2013-02

# Dossier	Date	# Manifeste	# Cellule / Entreposage	Lieu de destination	Analyse chimique		Quantité t.m.
					Plage	Échantillon	
EXP-2013-02	27/07/2013	3965	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	20,33
EXP-2013-02	27/07/2013	3966	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	21,43
EXP-2013-02	27/07/2013	3967	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	22,91
EXP-2013-02	27/07/2013	3968	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	18,99
EXP-2013-02	27/07/2013	3969	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	19,10
EXP-2013-02	27/07/2013	3970	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	19,51
EXP-2013-02	27/07/2013	3971	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	20,34
EXP-2013-02	27/07/2013	3972	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-473 SC-474	21,58
EXP-2013-02	27/07/2013	3973	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-402	19,31
EXP-2013-02	27/07/2013	3974	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-402	23,82
EXP-2013-02	27/07/2013	3975	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-402	20,31
EXP-2013-02	27/07/2013	3976	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-402	18,58
EXP-2013-02	27/07/2013	3977	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-402	19,37
EXP-2013-02	27/07/2013	3978	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-402	17,94
EXP-2013-02	27/07/2013	3979	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-402	22,13
EXP-2013-02	27/07/2013	3981	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	20,94
EXP-2013-02	27/07/2013	3982	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	18,46
EXP-2013-02	27/07/2013	3983	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	20,74
EXP-2013-02	27/07/2013	3985	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	24,92
EXP-2013-02	27/07/2013	3986	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	22,89
EXP-2013-02	27/07/2013	3987	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	23,11
EXP-2013-02	27/07/2013	3990	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	23,05
EXP-2013-02	27/07/2013	3991	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	18,43
EXP-2013-02	27/07/2013	3992	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	A-B	SC-419	21,98
Sous-total							579,58
EXP-2013-02	06/08/2013	4220	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	31,82
EXP-2013-02	06/08/2013	4221	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	20,94
EXP-2013-02	06/08/2013	4222	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	31,67
EXP-2013-02	06/08/2013	4223	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	19,69
EXP-2013-02	06/08/2013	4224	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	30,82
Sous-total							134,94
EXP-2013-02	07/08/2013	4227	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	19,49
EXP-2013-02	07/08/2013	4228	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	21,53
EXP-2013-02	07/08/2013	4229	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	19,88
EXP-2013-02	07/08/2013	4230	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	20,31
EXP-2013-02	07/08/2013	4231	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	31,06

TABLEAU 4 : EXPÉDITION

4.1 EXPÉDITION SOLS

4.1.2 EXP-2013-02

# Dossier	Date	# Manifeste	# Cellule / Entreposage	Lieu de destination	Analyse chimique		Quantité t.m.
					Plage	Échantillon	
EXP-2013-02	07/08/2013	4232	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	26,59
EXP-2013-02	07/08/2013	4233	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	20,61
Sous-total							159,47
EXP-2013-02	08/08/2013	4234	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	30,42
EXP-2013-02	08/08/2013	4235	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-396 SC-397	30,76
EXP-2013-02	08/08/2013	4236	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	31,23
EXP-2013-02	08/08/2013	4237	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	31,25
EXP-2013-02	08/08/2013	4238	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	30,15
EXP-2013-02	08/08/2013	4239	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	19,98
EXP-2013-02	08/08/2013	4240	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	20,35
Sous-total							194,14
EXP-2013-02	09/08/2013	4241	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	19,47
EXP-2013-02	09/08/2013	4242	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	30,80
EXP-2013-02	09/08/2013	4243	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	27,22
EXP-2013-02	09/08/2013	4244	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	25,41
EXP-2013-02	09/08/2013	4245	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	30,70
EXP-2013-02	09/08/2013	4246	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	19,08
EXP-2013-02	09/08/2013	4247	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	19,27
EXP-2013-02	09/08/2013	4248	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	26,17
EXP-2013-02	09/08/2013	4249	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	31,42
EXP-2013-02	09/08/2013	4250	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	20,85
EXP-2013-02	09/08/2013	4251	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	26,76
EXP-2013-02	09/08/2013	4252	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	30,11
EXP-2013-02	09/08/2013	4253	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	19,55
EXP-2013-02	09/08/2013	4254	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	27,31
EXP-2013-02	09/08/2013	4255	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	31,39
EXP-2013-02	09/08/2013	4256	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	26,46
EXP-2013-02	09/08/2013	4257	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-398 SC-399 SC-400	19,57
Sous-total							431,54
EXP-2013-02	10/08/2013	4258	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	28,13
EXP-2013-02	10/08/2013	4259	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	19,09
EXP-2013-02	10/08/2013	4260	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	19,20
EXP-2013-02	10/08/2013	4261	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	27,82
EXP-2013-02	10/08/2013	4262	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	21,45
EXP-2013-02	10/08/2013	4263	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	20,48
EXP-2013-02	10/08/2013	4264	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	29,07

TABLEAU 4 : EXPÉDITION

4.1 EXPÉDITION SOLS

4.1.2 EXP-2013-02

# Dossier	Date	# Manifeste	# Cellule / Entreposage	Lieu de destination	Analyse chimique		Quantité t.m.
					Plage	Échantillon	
EXP-2013-02	10/08/2013	4265	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	21,19
EXP-2013-02	10/08/2013	4266	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-401	20,04
EXP-2013-02	10/08/2013	4267	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-403	25,88
EXP-2013-02	10/08/2013	4268	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-403	19,73
EXP-2013-02	10/08/2013	4269	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-403	19,97
EXP-2013-02	10/08/2013	4270	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-403	26,78
EXP-2013-02	10/08/2013	4271	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-403	20,84
EXP-2013-02	10/08/2013	4272	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-403	19,79
EXP-2013-02	10/08/2013	4273	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	27,90
EXP-2013-02	10/08/2013	4274	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	17,96
EXP-2013-02	10/08/2013	4279	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	29,93
EXP-2013-02	10/08/2013	4280	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	20,90
Sous-total							436,15
EXP-2013-02	12/08/2013	4275	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	26,49
EXP-2013-02	12/08/2013	4276	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	20,78
EXP-2013-02	12/08/2013	4277	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	27,55
EXP-2013-02	12/08/2013	4278	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	30,66
EXP-2013-02	12/08/2013	4281	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	25,78
EXP-2013-02	12/08/2013	4282	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	30,67
EXP-2013-02	12/08/2013	4283	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	28,17
EXP-2013-02	12/08/2013	4284	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	16,37
EXP-2013-02	12/08/2013	4285	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	25,26
EXP-2013-02	12/08/2013	4286	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-404 SC-405	20,95
EXP-2013-02	12/08/2013	4287	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	29,59
EXP-2013-02	12/08/2013	4288	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	24,83
EXP-2013-02	12/08/2013	4289	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	26,06
EXP-2013-02	12/08/2013	4290	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	19,06
EXP-2013-02	12/08/2013	4291	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	31,13
EXP-2013-02	12/08/2013	4292	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	18,91
EXP-2013-02	12/08/2013	4293	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	17,55
EXP-2013-02	12/08/2013	4294	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	27,12
EXP-2013-02	12/08/2013	4295	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	25,85
EXP-2013-02	12/08/2013	4296	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	31,10
EXP-2013-02	12/08/2013	4297	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	21,12
EXP-2013-02	12/08/2013	4298	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	19,35
EXP-2013-02	12/08/2013	4299	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	27,54

TABLEAU 4 : EXPÉDITION

4.1 EXPÉDITION SOLS

4.1.2 EXP-2013-02

# Dossier	Date	# Manifeste	# Cellule / Entreposage	Lieu de destination	Analyse chimique		Quantité t.m.
					Plage	Échantillon	
EXP-2013-02	12/08/2013	4000	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	28,09
EXP-2013-02	12/08/2013	4001	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	19,22
EXP-2013-02	12/08/2013	4002	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	20,75
EXP-2013-02	12/08/2013	4003	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	20,07
EXP-2013-02	12/08/2013	4004	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-406 SC-407	27,42
Sous-total							687,44
EXP-2013-02	13/08/2013	4005	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	24,61
EXP-2013-02	13/08/2013	4006	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	27,45
EXP-2013-02	13/08/2013	4007	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	26,51
EXP-2013-02	13/08/2013	4008	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	21,25
EXP-2013-02	13/08/2013	4009	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	29,32
EXP-2013-02	13/08/2013	4010	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	20,66
EXP-2013-02	13/08/2013	4011	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	18,57
EXP-2013-02	13/08/2013	4012	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	25,71
EXP-2013-02	13/08/2013	4013	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	27,78
EXP-2013-02	13/08/2013	4014	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	28,34
EXP-2013-02	13/08/2013	4015	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	26,35
EXP-2013-02	13/08/2013	4016	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	20,21
EXP-2013-02	13/08/2013	4017	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	30,23
EXP-2013-02	13/08/2013	4018	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	19,84
EXP-2013-02	13/08/2013	4019	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	18,60
EXP-2013-02	13/08/2013	4020	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	25,83
EXP-2013-02	13/08/2013	4021	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	27,70
EXP-2013-02	13/08/2013	4022	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	27,71
EXP-2013-02	13/08/2013	4023	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	31,33
EXP-2013-02	13/08/2013	4024	empilement	320 ch de l'Achigan sud Ste-Sophie	<A	SC-408 SC-409 SC-410	18,26
Sous-total							496,26
TOTAL							5 297,06

Longueuil, le 20 janvier 2014

RECOMMANDÉ

PRÉAVIS

Article 14.1 - Loi sur la protection du
territoire et des activités agricoles

Monsieur André Héroux
[REDACTED]
[REDACTED]

Les Constructions Triangle inc.

1811, rue de Lucerne
Laval (Québec) H7M 2G5

Monsieur Stéphane Laplante
[REDACTED]
[REDACTED]

ÉCN Sol inc.

6400, avenue Auteuil, app.400
Brossard (Québec) J4Z 3P5

Monsieur Michel Forget
[REDACTED]
[REDACTED]

9139-0286 Québec inc.

1197, montée Masson
Laval (Québec) H7E 2P2

OBJET :	Dossier	:	378515
	Lot rénové	:	2 761 635
	Cadastre	:	Cadastre du Québec
	Circonscription foncière	:	Terrebonne
	Superficie visée	:	1,67 hectare
	Municipalité	:	Sainte-Sophie
	MRC	:	La Rivière-du-Nord

Mesdames, Messieurs,

Nous constatons une utilisation à des fins autres que l'agriculture relativement au lot mentionné en objet et situé dans la zone agricole.

En effet, un remblai a été effectué sur le lot mentionné en objet sans droit ni autorisation de la Commission, de même des travaux en vue de vider un lac artificiel (creusage de tranchée) ont aussi été effectués sans droit ni autorisation de la Commission.

Le remblai, au moment de la visite, était d'environ 1,67 hectare sur une épaisseur variant entre 3,5 à 5 mètres.

Le lot est la propriété de monsieur André Héroux en vertu d'un contrat déposé à la circonscription foncière de Terrebonne le 20 novembre 2009, sous le numéro 16 738 618.

En sus du propriétaire, les parties ayant participé à l'infraction comme exploitants sont : Les Constructions Triangle inc., monsieur Michel Forget, monsieur Stéphane Laplante, ÉCN Sol inc. et 9139-0286 Québec inc. aussi connue sous le nom de Compagnie de location et transport Mentone.

Les gestes reprochés constituent une contravention à l'article 26 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*¹ (la Loi) qui interdit, en zone agricole, l'utilisation d'un lot à des fins autres que l'agriculture à moins de pouvoir invoquer un droit prévu à la Loi ou aux règlements ou d'avoir préalablement obtenu une autorisation de la Commission. Puisque vous ne pouvez vous prévaloir d'aucune exception à cette règle, vous devez cesser immédiatement.

Nous avons reçu mandat de vous aviser qu'au terme d'un délai de 30 jours à compter de la date des présentes, la Commission pourrait émettre une ordonnance visant à faire cesser la contravention et remettre les lieux en leur état antérieur, ou convenir de toutes mesures qui lui apparaîtront appropriées pour assurer le respect de la Loi.

Ainsi, conformément à l'article 14.1 de la Loi, vous avez le droit, pendant ce délai, de présenter des observations, de produire des documents pour compléter le dossier et de demander une rencontre avec des membres de la Commission pour donner votre point de vue sur les gestes qui sont reprochés.

Par ailleurs, la Commission est informée que ces travaux contreviennent à la réglementation municipale de zonage, rendant ainsi irrecevable à la Commission une demande d'autorisation en vue de tenter de régulariser la situation. Nous vous référons à l'article 58.5 de la Loi.

À défaut d'avoir communiqué, par écrit, avec la soussignée avant l'expiration du délai de trente (30) jours ci-haut mentionné, la Commission pourra prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect de la Loi, sans autre avis ni délai.

¹ L.R.Q., c. P-41.1

Toute contravention à la Loi vous rend passible des sanctions qui y sont prévues.

Veuillez agir en conséquence.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise Mousseau', with a stylized flourish at the end.

Louise Mousseau, avocat
Direction des affaires juridiques

/ad

c. c. Municipalité de Sainte-Sophie

PROCÈS VERBAL

Date :	Le jeudi 19 février 2015	Lieu de la rencontre :	Longueuil
Identification du demandeur :		André Héroux	
Numéro du dossier :	Demande		
	Enquête	378515	
	Déclaration		
Heure de début :		09:30:00	

Membre(s) présent(s)	

Président de banc : Richard Petit
--

Commissaire associé :

Présence(s) à la rencontre	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

[illegible]

Pièce(s) déposée(s)	

Cote	Description de la pièce	Document électronique
I-1	Permis municipalité Sainte-Sophie pour niveler au 320 l'Achigan sud	
I-2	Manifeste de transport pour le 320 Achigan sud de ECN sol	
I-3	Rapport analyse du sol dans les transports de ECN sol	
I-4	Affidavit André Héroux et bail pour location du site visé à M. Laplante	
I-5	Expertise suite au rapport d'infraction du MDDELCC	
I-6	Cahier autorité	

Résultat de la rencontre

x

EN DÉLIBÉRÉ

SUSPENDU

SI SUSPENDU : spécifiez délai et document(s) à produire s’il y a lieu :

Délai :

Autre (spécifiez)

Signé par : Richard Petit, commissaire

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Je certifie que la réquisition présentée le 2016-06-08 à 09:05 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 22 373 867.

Le fichier de signature électronique ECACL22_373_867.sig, qui accompagne ce document, émis par M^e **Stéphanie Cashman-Pelletier**, L'Officier de la **publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Acte
Nature générale :	Ordonnance - protection du territoire agricole
Nom des parties :	Commission Commission de protection du territoire agricole du Québec
	Intimé Michel Forget André Héroux et autres

**COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

IDENTIFICATION DU DOSSIER

Numéro	:	378515
Lot	:	2 761 635
Cadastre	:	Cadastre du Québec
Circonscription foncière	:	Terrebonne
Municipalité	:	Sainte-Sophie
Lieu de l'ordonnance	:	Longueuil
Date	:	Le 3 juin 2016

LE MEMBRE PRÉSENT

M. Richard Petit, commissaire

PARTIES INTIMÉES

Monsieur André Héroux

[REDACTED]
[REDACTED]

Les Constructions Triangle inc.
1811, rue de Lucerne
Laval (Québec) H7M 2G5

Monsieur Stéphane Laplante

[REDACTED]
[REDACTED]

ÉCN Sol inc.
6400, avenue Auteuil, app.400
Brossard (Québec) J4Z 3P5

Monsieur Michel Forget

[REDACTED]
[REDACTED]

9139-0286 Québec inc.
1197, montée Masson
Laval (Québec) H7E 2P2

PARTIES MISES EN CAUSE

Municipalité de Sainte-Sophie
2199, boulevard Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

Officier de la publicité des droits de la
circonscription foncière de Terrebonne
85, de Martigny Ouest, 1^{er} étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8

ORDONNANCE

en vertu de l'article 14 de la *Loi sur la protection du territoire
et des activités agricoles* (RLRQ, c. P-41.1)

- [1] Le lot 239, du cadastre de la Paroisse de Sainte-Sophie, circonscription foncière de Terrebonne est assujéti à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*¹ (la Loi) depuis le 9 novembre 1978.
- [2] Depuis la rénovation cadastrale, ce lot est connu comme étant le 2 761 635 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.
- [3] Le 20 janvier 2014, la Commission, par le biais de l'un de ses procureurs, a émis un avis préalable à l'émission d'une ordonnance conformément à l'article 14.1 de la Loi après qu'elle eût constaté l'utilisation du lot à des fins autres qu'agricoles. En effet, il fut constaté la présence d'un imposant remblai sur une superficie d'environ 1,67 hectare et d'une épaisseur variant entre 3,5 et 5 mètres, ainsi que des travaux en vue de vider un lac artificiel, tel le creusage d'une tranchée, et ce, sans droit ni autorisation de la Commission.
- [4] La Commission identifiait aussi d'autres parties impliquées à l'infraction à titre d'exploitants, soit : Les Constructions Triangle inc., Michel Forget, Stéphane Laplante, ÉCN Sol inc. et 9139-0286 Québec inc., aussi connue sous le nom de Compagnie de location et transport Mentone.
- [5] Au prévis, on accordait un délai de 30 jours pour présenter des observations, documenter le dossier ou demander une rencontre avec des membres de la Commission.
- [6] Le 19 février 2014, M^e Odette Nadon, représentant ÉCN Sol inc. transmettait une demande de rencontre publique. La rencontre a été fixée pour le 13 novembre 2014 mais n'a pas eu lieu puisque M^e Nadon a demandé une remise. La rencontre a alors été reportée au 15 janvier 2015.

¹ RLRQ, c. P-41.1

- [7] M^e Yves Caron, représentant Stéphane Laplante et André Héroux, a comparu et demandé à son tour une remise de la rencontre publique. La rencontre a été reportée au 19 février 2015.
- [8] Le 19 février 2015, la rencontre publique s'est tenue en présence de Marlène Girard et M^e Odette Nadon, pour ÉCN Sol inc., Stéphane Laplante, M^e Yves Caron (représentant de Stéphane Laplante et André Héroux, absent), Michel Forget représentant aussi 9139-0286 Québec inc. et Benoît Lagarde, de WSP, mandaté par Stéphane Laplante.
- [9] D'entrée de jeu, ÉCN Sol inc. établit qu'elle ne peut être tenue responsable d'une quelconque infraction, ayant respecté ses obligations légales. Elle œuvre dans la décontamination des sols et se procure un billet dont l'objet est de la mettre en lien avec un endroit disposé à recevoir les sols propres. Elle doit aussi vérifier que les permis sont en règle et s'assurer, par échantillonnage, qu'elle livre des sols exempts de contaminants. Marlène Girard dépose le certificat d'autorisation 2012-01538 de la municipalité de Sainte-Sophie, émis à Francine Éthier et Daniel Richer, propriétaires, est pour niveler le 320 de l'Achigan Sud et est en vigueur jusqu'au 12 novembre 2013. De plus, elle dépose à la Commission une série de certificats d'analyse de AGAT Laboratoire, ainsi qu'un tableau d'expédition des sols pour la période du 20 juillet 2013 au 13 août 2013, pour le 320 chemin de l'Achigan sud. Elle s'occupe aussi de remplir les manifestes de transport et elle remet à la Commission une série de manifestes de transport indiquant les poids de chargement pour le 320 chemin de l'Achigan sud. Dans le cas qui nous occupe, le billet identifie le lieu dédié pour recevoir le sol au 320 de l'Achigan Sud et le permis est délivré pour la même adresse. Les camions qui transportent le sol ne lui appartiennent pas et elle considère ne pas avoir à vérifier la destination des camions pour le déchargement de leur cargaison. Elle ne peut expliquer pourquoi les matériaux ont été déversés au 315, chemin de l'Achigan Sud.
- [10] La compagnie 9139-0285 Québec inc. a vendu le billet et fourni le permis. De fait, ÉCN Sol inc. soutient qu'elle n'a aucune responsabilité quant à l'infraction reprochée au présent dossier.
- [11] André Héroux est absent de la rencontre publique, mais un affidavit signé par lui est remis à la Commission. Il atteste être propriétaire du 315 chemin de l'Achigan Sud depuis le 19 novembre 2009 et l'avoir loué avec option d'achat, le 1^{er} juin 2012, à Stéphane Laplante. Il a reçu le préavis de la Commission le 27 janvier 2014. Il atteste que les travaux entrepris le sont dans l'objectif d'aplanir le terrain vallonneux et accidenté qui ne permettait pas d'activité agricole à l'origine.
- [12] Stéphane Laplante est le locataire du lot où se situe le 315 chemin de L'Achigan Sud depuis 2012. Il expose qu'il a installé une pancarte sollicitant les dépôts de terre sur les lieux afin de niveler le lot pour pouvoir y construire une écurie. Quant au lac, qu'il qualifie plutôt d'étang, il soutient qu'il n'a fait que le nettoyer afin de le remplir pour que les chevaux puissent l'utiliser. Il n'a fait aucune démarche préalable auprès de la municipalité ou d'un agronome et ne connaît pas la qualité des sols apportés sur les lieux. Il soutient ne pas avoir reçu d'argent en échange des matériaux reçus.

- [13] Il a débuté les travaux avec ses équipements (bull et pépène), mais a ensuite confié la tâche à Michel Forget.
- [14] Benoît Lagarde, chimiste de la firme WSP, a procédé à des analyses suite aux prétentions du MDDEFP à l'effet que les sols étaient contaminés. Ces analyses l'amènent à conclure « que l'ensemble des paramètres analysés sont soit inférieurs au critère A de la politique des Sols du ministère ou sur la plage A-B tout près du critère A »².
- [15] Michel Forget, de la compagnie 9139-0286 Québec inc., mentionne avoir procédé à environ 400 voyages équivalant à 20 tonnes de matériaux par voyage. Il a ensuite effectué les travaux pour égaliser le terrain. Il mentionne que la compagnie a fourni les documents à ECN Sol inc. pour permettre la livraison du remblai, mais qu'il ne peut identifier où se situe le 320 chemin de l'Achigan Sud et qu'il ne s'est pas rendu compte que le remblai s'effectuait à la mauvaise adresse. Il mentionne que « c'est mêlant dans ce coin-là » et que puisqu'il était présent seulement vers les derniers mois, soit entre la St-Jean-Baptiste et la mi-août 2013, les travaux avaient déjà débuté à son arrivée.
- [16] M^e Caron mentionne que bien que le projet n'ait reçu aucune autorisation, l'activité projetée de centre équestre est agricole et la question environnementale devrait être exclue des considérations de la Commission. Il soutient que la Commission devrait être sensible aux intentions de son client et que l'objectif est de « normaliser la situation ».
- [17] M^e Caron soumet deux dossiers où la Commission a traité de remblai dans le cadre d'activités de centres équestres, soit les dossiers 341989 et 347737.
- [18] Depuis la rencontre publique, aucune demande d'autorisation n'est parvenue à la Commission.
- [19] La Commission constate que malgré le préavis d'ordonnance, le remblai est encore présent sur les lieux, et ce, sans droit ni autorisation de la Commission, en contravention à l'article 26 de la Loi. La Commission constate qu'une superficie de 0,7 hectare fait l'objet de remblai compact composé de matériel fortement graveleux et exempt de végétation.
- [20] En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés à l'article 14.1 de la Loi, la Commission est justifiée de procéder à l'émission de la présente ordonnance.

EN CONSÉQUENCE, LA COMMISSION ENJOINT À ANDRÉ HÉROUX, LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC., STÉPHANE LAPLANTE, MICHEL FORGET, ÉCN SOL INC., 9139-0286 QUÉBEC INC. LEURS PRÉPOSÉS, MANDATAIRES OU REPRÉSENTANTS, AYANTS CAUSE OU AYANTS DROIT :

DE CESSER, FAIRE CESSER ET NE PAS REPREDRE OU FAIRE REPREDRE
immédiatement tout apport de matériaux sur le lot 2 761 635 du cadastre du Québec,

² Génivar, Caractérisation du terrain sis au 320 chemin de l'Achigan Sud à Sainte-Sophie, 16 décembre 2013

circonscription foncière de Terrebonne, et de remettre les lieux en leur état antérieur, en procédant de la façon suivante :

Avant le 30 septembre 2017, sur la superficie de 0,7 hectares ayant fait l'objet de remblai :

- ôter la totalité des matériaux de remblai apportés sur les lieux ;
- décompacter l'emplacement sur une profondeur de 50 centimètres ;
- rapporter au besoin des volumes de sol arable non contaminés et exempts de pierres, de qualité comparable au sol naturellement présent sur les terrains adjacents, de manière à reconstituer une couche de sol arable d'une épaisseur minimale de 10 centimètres, exempt de pierres, roches ou fragments ;
- ensemercer l'emplacement au moyen d'une culture appropriée ou reboiser.

Le tout étant entendu que les terrains naturels adjacents sont constitués de sols sableux de classe 3 de la série L'Achigan.

À défaut par les intimés d'obtempérer aux présentes, dans les délais impartis, par la cessation des activités autres qu'agricoles et la remise en état des lieux, la Commission s'adressera à la Cour supérieure, conformément aux articles 85 et suivants de la Loi, pour assurer la sanction de la présente ordonnance.

Par ailleurs, la présente ordonnance n'exclut en rien l'exercice des recours prévus à la section VII de la Loi, au regard des infractions déjà commises.

IL EST DE PLUS REQUIS DE L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE :

DE PROCÉDER à l'inscription de la présente ordonnance, conformément à l'article 105.1 de la Loi, contre l'emplacement ci-haut décrit.



Richard Petit, commissaire
pour la Commission

/sle

p. j. Avis de recours autres que judiciaires prévus par la Loi, ainsi que les délais de recours

PROCÈS-VERBAL

DEMANDE DE REMISE

ENDROIT ET DATE : Longueuil, le 16 octobre 2014

IDENTIFICATION DU DOSSIER : 378515 - Héroux, André

MEMBRE PRÉSENT : Richard Petit, commissaire

MOTIFS INVOQUÉS :

Dans une lettre datée du 15 octobre 2014, M^e Odile Nadon, mandataire, requiert le report de la rencontre prévue à Longueuil le 13 novembre 2014 à 9 h 30, au motif qu'elle a un conflit d'horaire pour cette date.

MOTIFS DE LA COMMISSION :

Étant donné qu'il s'agit de la première demande de remise;
Étant donné le motif invoqué;
La Commission juge pertinent d'accorder la remise.

DÉCISION RENDUE : **REMISE ACCORDÉE**

NOUVELLE DATE FIXÉE :

La Commission fixe à nouveau cette rencontre le **15 janvier 2015 à 9 h 30, au même endroit, soit au 25, boul. La Fayette Nord, 3 étage, Longueuil.**



Richard Petit, commissaire

c. c. : Héroux, André
Municipalité de Sainte-Sophie
MRC La Rivière-du-Nord
M. Michel Forget
M. Stéphane Laplante
M. Joseph Zambito
M^{me} Marlène Girard
M^e Odette Nadon, avocate
Les Constructions Triangle inc.
ÉCN Sol inc.
9139-0286 Québec inc.

RAPPORT D'ENQUÊTE

Longueuil, le 20 août 2013

OBJET : Dossier : **378515 - HÉROUX, André**
Lot rénové : 2 761 635
Cadastre : Cadastre du Québec
Circonscription foncière : Terrebonne
Superficie visée : 1,67 hectare
Municipalité : Sainte-Sophie
M.R.C. : La Rivière-du-Nord

IDENTIFICATION DES PERSONNES VISÉES

Propriétaire : André HÉROUX
[REDACTED]
[REDACTED]
Tél. : [REDACTED]

Exploitants : Michel FORGET
[REDACTED]
[REDACTED]
Cell. : [REDACTED]

Stéphane LAPLANTE
[REDACTED]
[REDACTED]
Tél. : [REDACTED]

LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC.
a/s de M. Joseph Zambito, président
1811, rue de Lucerne
Laval (Québec) H7M 2G5

« ÉCN SOL INC. »
a/s de M^{me} Marlène Girard, présidente
adresse au REQ :
400-6400, avenue Auteuil
Brossard (Québec) J4Z 3P5
adresse au Canada 411 :
8770, Place Meunier
Montréal-Est (Québec) H1B 5W8
Tél. : 514 776-6853

BUT DE L'ENQUÊTE

Vérifier si un déblai/remblai a été effectué sur le lot cité en objet.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

FONDÉ AVEC INFRACTION

Un remblai d'une épaisseur de 3½ à 5 mètres a été fait sur le site. Un lac artificiel a également été vidé et une profonde tranchée a été faite en direction d'un ruisseau qui se déverse dans la rivière. Aucune demande d'autorisation n'a été faite pour ces travaux.

LES FAITS

Le lot 2 761 635 est inclus dans la zone agricole par décret daté du 9 novembre 1979.

1. PROPRIÉTAIRE

André HÉROUX est propriétaire du lot 2 761 635 pour l'avoir acquis de Yves PERRON et France SYLVESTRE, par acte de vente notarié daté du 19 novembre 2009 et publié au registre foncier le 20 novembre 2009 sous le numéro 16 738 618.

➤ *Voir l'index des immeubles du lot 2 761 635 du Cadastre du Québec.*

– **Pièce n° 1**

➤ *Voir l'acte de vente daté du 19 novembre 2009.*

– **Pièce n° 2**

2. LOCATAIRE

Stéphane LAPLANTE est locataire de cet immeuble dont l'adresse est le [REDACTED]
[REDACTED]

TÉMOINS

3. ANDRÉ HÉROUX (propriétaire)

Communication téléphonique le 15 août 2013 avec André HÉROUX qui m'explique que ce serait son locataire Stéphane LAPLANTE qui ferait exécuter les travaux sur le site. Il prétend n'être au courant de rien. Je l'ai avisé de cesser les travaux. Il me dit que selon lui, les travaux auraient cessé après la visite de l'inspectrice du ministère de l'Environnement. Il me dit qu'il n'est toutefois pas sur les lieux pour s'en assurer.

4. STEPHANE LAPLANTE (locataire)

J'ai rencontré Stéphane LAPLANTE lors de ma visite des lieux effectuée le 16 août 2013. Il a été difficile d'obtenir une version claire des travaux en cours sur le site.

M. LAPLANTE a d'abord commencé par me dire qu'il est locataire depuis 6 mois et qu'il aurait entrepris de vider le lac pour y installer une fontaine afin de faire circuler l'eau pour éviter la formation d'algues. Il voudrait mettre le sable qui se trouve sur le terrain autour du lac. Une tranchée a été faite à partir du lac pour le vider.

Il m'a également mentionné que le remblai aurait été fait l'an dernier sur le site dans le but d'égaleriser le terrain. Il m'a dit qu'il voulait faire construire une écurie et louer des box. Par la suite, il m'a dit que si le site pouvait être exclu de la zone agricole, il ferait un projet domiciliaire à la place sur le site car ce serait plus payant.

5. MICHEL FORGET (exécutant des travaux)

Communication téléphonique le 19 août 2013 avec Michel FORGET qui m'explique avoir été engagé pour déplacer de la terre, nettoyer le lac artificiel et faire une plage autour. Il aurait creusé un fossé pour vider le lac. Il aurait également fait entrer entre 4 000 et 5 000 tonnes de sols sur le site depuis 3 semaines environ à raison de 4 à 5 voyages de terre par jour.

Mais il dit que du « stock » entre sur le site depuis au moins 2 ans. Il me dit qu'il y en a d'autres qui ont apporté du sol sur le site et que Stéphane LAPLANTE voulait lui demander ■ dollars du voyage pour faire entrer du sol. Selon M. FORGET, le sol qu'il a fait entrer sur le site proviendrait de l'entreprise « ÉCN SOL INC. » situé au 8770, Place Meunier à Montréal-Est et dont le numéro de téléphone est le 514 776-6853. Vérification faite au REQ et cette entreprise a comme secteur d'activité la gestion d'usine de traitement de sols.

➤ *Voir l'état de renseignements au REQ de la compagnie « ÉCN SOL INC.*

– **Pièce n° 5**

Il utiliserait la machinerie de son employeur pour faire les travaux. Il s'agirait de la compagnie « LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC. ». Il aurait cessé les travaux après la visite de l'inspectrice du ministère de l'Environnement.

➤ *Voir l'état de renseignements au REQ de la compagnie « LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC. ».*

– **Pièce n° 4**

6. YVES THÉRIAULT
ÉCN SOLS INC.
514 776-6853

Communication téléphonique avec Yves THÉRIAULT qui se dit gérant de la compagnie « ÉCN SOL INC. ». Il m'explique avoir une entente verbale avec Michel FORGET pour entrer du sol sur ce site. Les voyages de sol par camions auraient débuté vers le 20 juillet 2013 environ. Selon M. THÉRIAULT, le sol qui entre au 315, chemin de l'Achigan Sud serait de qualité AB et proviendrait de l'usine de traitement de sol « ÉCN SOL INC. » située au 8770, Place Meunier à Montréal-Est. Ce serait du sol d'un peu partout qui serait acheminé à cette usine. Il paye à une compagnie un montant pour chaque voyage qui est apporté au chemin de l'Achigan Sud. Il va me rappeler dans les prochains jours pour me confirmer le nombre de voyages de sol apportés sur ce site et le nom de la compagnie à qui il fait les paiements.

7. BAYA ZEBIRI, inspectrice
MDDEFP
450 433-2220, poste 262

Communication téléphonique les 15 et 19 août 2013 avec Baya ZEBIRI, inspectrice au MDDEFP. Ils ont ouvert un dossier (numéro 7610-15-01-03820-03) relatif à l'inspection qu'elle a faite sur le site. M^{me} ZEBIRI aurait constaté une odeur d'hydrocarbure dans la terre se trouvant dans une partie du remblai. Il s'agirait de la partie du remblai qui recouvre des arbres dans la section se situant près de la rivière (voir la **photographie n° 13** du reportage photographique de la visite des lieux produit à la **pièce n° 10**). Un échantillon a été prélevé et elle attend les résultats d'analyse.

8. BRIGITTE LEROUX, directrice adjointe
Service d'urbanisme
Municipalité de Sainte-Sophie
2199, boulevard Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 2P6
Tél. : 450 438-7784, poste 5203

Communication téléphonique le 15 août 2013 avec Brigitte LEROUX, directrice adjointe du service de l'urbanisme à la municipalité de Sainte-Sophie. Elle m'explique qu'un inspecteur serait allé constater les travaux sur le site. Elle aurait demandé de cesser les travaux.

M^{me} LEROUX m'a fait parvenir par courriel le rapport d'inspection produit par Johanne ROY, adjointe à l'inspecteur en bâtiments. M^{me} ROY mentionne, entre autres, dans son rapport avoir déjà avisé la personne responsable des travaux, en mai 2012, qu'il était nécessaire d'obtenir les permis requis avant de procéder à tous travaux de déblai ou de remblai.

- *Voir le rapport d'inspection de Johanne ROY, fiches d'identification d'immeuble, photographies de la visite de l'inspecteur et matrice géographique transmis par la municipalité de Sainte-Sophie.*

– **Pièce n° 3**

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Une résidence est apparente ainsi que deux chemins d'accès devant celle-ci sur chacune des photographies aériennes datées de 1979, 1999 et 2008. Par ailleurs, la résidence est maintenant située sur un lot rénové distinct (le lot 2 761 646).

Il semble y avoir du sable sur une certaine partie du site ainsi qu'à l'endroit où est situé l'actuel lac artificiel sur la photographie aérienne datant de 1979.

Le lac artificiel est apparent sur le site à partir des photographies aériennes datées de 1999 et 2008.

- *Voir la photographie aérienne Orthophoto Q79-820-15 (1979-06-20).*

– **Pièce n° 6**

- *Voir la photographie aérienne Orthophoto Q99-800-109 (1999-04-29).*

– **Pièce n° 7**

- *Voir la photographie aérienne Orthophoto Q08001-067 (2008-06-12).*

– **Pièce n° 8**

VISITE DU SITE

9. 16 AOÛT 2013

Lors de ma visite, j'ai fait les observations suivantes :

- a) Un chemin d'accès mène au site de déblai/remblai (ce chemin n'est pas apparent sur la photographie aérienne de 1979) (**photographie n° 2**);
- b) Un remblai d'une bonne épaisseur allant de 3½ à 5 mètres de haut se trouve derrière la résidence dans la pente menant à la rivière. Ce remblai est en deux parties et séparé par un chemin. Il semble être composé de terre, de pierres de différentes grosseurs et de divers matériaux. Une partie du remblai recouvre même des jeunes arbres que l'on peut voir à travers (**photographies n°s 4 à 18**);

- c) Un lac artificiel a été vidé et une tranchée menant à un ruisseau qui se jette dans la rivière est fait à partir de ce lac. Cette tranchée est profonde et du sol argileux se trouve à proximité (**photographies n^{os} 19 à 22**);
- d) D'autres amoncellements de sols se trouvent sur les lieux, tel que du sable et de la terre contenant divers matériaux (**photographies n^{os} 23 à 27**);
- e) La superficie de l'ensemble du déblai et remblai en incluant le lac artificiel vidé et en excluant la partie où se trouve la résidence, les deux chemins d'accès à celle-ci et sa cour arrière est estimée à 16 700 mètres carrés;
- f) Il y avait la présence de machinerie sur les lieux, mais aucuns travaux n'étaient en cours.

➤ *Voir le reportage photographique de la visite des lieux.*

– **Pièce n° 10**

CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

NON

Un avis d'inspection demandant l'arrêt des travaux de déblai, remblai et de travaux dans la bande riveraine a été émis à l'occupant du 315, chemin De l'Achigan Sud, par M^{me} Johanne ROY de la municipalité de Sainte-Sophie (voir les documents transmis par la municipalité à la **pièce n° 3**).

NATHALIE CHARTIER, enquêteur
Service des enquêtes

LISTE DES PIÈCES – DOSSIER 378515 (2013-08-20)

- 1) Index des immeubles du lot 2 761 635 du Cadastre du Québec
- 2) Acte de vente notarié daté du 19 novembre 2009 et publié au registre foncier sous le numéro 16 736 618
- 3) Documents transmis par la municipalité de Sainte-Sophie : rapport d'inspection du service d'urbanisme daté du 15 août 2013, avis émis par Johanne ROY, fiche de l'immeuble pour chacun des lots 2 761 635 et 2 761 646, photographies de leur visite d'inspection du site, matrice graphique
- 4) État de renseignements au REQ de la compagnie « LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC.»
- 5) État de renseignements au REQ de la compagnie « ÉCN SOL INC.»
- 6) Photographie aérienne Orthophoto Q79-820-15 (1979-06-20)
- 7) Photographie aérienne Orthophoto Q99-800-109 (1999-04-29)
- 8) Photographie aérienne Orthophoto Q08001-067 (2008-06-12)
- 9) Photographie aérienne annotée Orthophoto Q08001-067 (2008-06-12)
- 10) Reportage photographique de la visite des lieux en date du 16 août 2013

Index des immeubles

Circonscription foncière :		Terrebonne	Dates de mise à jour du Registre	
Cadastre :	Cadastre du Québec		Droits :	2013-08-15 13:21
Lot :	2 761 635		Radiations :	2013-08-13 10:24
Date d'établissement :	2006-07-21 09:00	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans			
Concordance :	Partie du (des) lot(s) <u>239</u> Paroisse de Sainte-Sophie.			

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2007-07-30	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : <u>890734</u>						
2007-09-13	<u>14 607 231</u>	Hypothèque légale créance de l'État	Créancier Débiteur	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Paquette, Michel	101 637,58 \$	A.Ministère <u>6 000 329</u>	I <u>16 912 362</u>
2007-09-27	<u>14 647 912</u>	Hypothèque légale	Créancier Débiteur	Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail Paquette, Michel	3 548,59 \$	<u>6 005 731</u>	I <u>16 500 289</u>
2008-04-01	<u>15 080 467</u>	Hypothèque légale créance de l'état	Créancier Débiteur	Ministre du Revenu national Paquette, Michel	83 092,28 \$	A.Ministère <u>6 039 855</u>	I <u>16 522 085</u>
2009-08-20	<u>16 474 963</u>	Avis de faillite	Syndic	Michel Verdier & Associés Inc. à la faillite de Michel Paquette	Réf. : 16 474 962		
2009-08-20	<u>16 474 962</u>	Certificat de cession et de nomination	Syndic Failli	Michel Verdier & Associés Inc. Paquette, Michel			
2009-08-20	<u>16 474 964</u>	Vente	Vendeur Acquéreur	Michel Verdier & Associés Inc. à la faillite de Michel Paquette Perron, Yves Sylvestre, France	16 500,00 \$ Payé		
2009-11-20	<u>16 738 618</u>	Vente	Vendeur Acquéreur	PERRON, Yves SYLVESTRE, France HÉROUX, André	230 000,00 \$ Payé		
2013-08-07	<u>20 173 221</u>	Hypothèque	Créancier Constituant	CAISSE DESJARDINS DE MONTCALM HÉROUX, André	42 000,00 \$	<u>6 643 542</u>	

Pièce 2 – dossier 378515 (2013-08-20)**Numéro inscription :** 16 738 618**Circ. foncière :** Terrebonne**DHM de présentation :** 2009-11-20 12:24**Registre des mentions**

VENTE

L'AN DEUX MILLE NEUF , le dix-neuf novembre

(2009-11-19)

DEVANT Me Martial LAVOIE , notaire exerçant à Laval, province de Québec.

COMPARAÎT

Yves PERRON , [REDACTED] résidant au [REDACTED]
[REDACTED]

France SYLVESTRE , [REDACTED] résidant au [REDACTED]
[REDACTED]

Ci-après nommé(e)(s): LE VENDEUR ;

LEQUEL vend avec la garantie légale, à :-

André HÉROUX , [REDACTED] résidant au [REDACTED]
[REDACTED]

Ci-après nommé(e)(s): L' ACQUÉREUR , ici présent et acceptant l'immeuble suivant savoir :-

DÉSIGNATION DU BIEN

Un emplacement ayant front sur Chemin de L'Achigan Sud, en la ville de Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant le lot numéro **DEUX MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE ET UN MILLE SIX CENT QUARANTE-SIX (2 761 646)** du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus y érigée portant le numéro civique 315 Chemin de L'Achigan Sud, ville de Sainte-Sophie, province de Québec, J5J 1B1

ET

Un lot vacant ayant front sur Chemin de L'Achigan Sud, en la ville de Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant le lot numéro **DEUX MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE ET UN MILLE SIX CENT TRENTÉ CINQ (2 761 635)** du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Terrebonne.

Le tout sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet à une servitude en faveur de Bell Canada et Hydro Québec publiée sous le numéro **920 372** .

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

a) les vendeurs **France SYLVESTRE et Yves PERRON** sont

propriétaires dudit immeuble pour l'avoir acquis de Syndic de l'actif de Michel PAQUETTE, aux termes d'un acte signé devant Me Gilles Renaud, notaire, le dix-neuf (19) août deux mille neuf (2009), inscrit au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 16 474 964.

b) le vendeur **France SYLVESTRE** est propriétaire dudit immeuble pour l'avoir acquis de BANQUE DE MONTREAL, aux termes d'un acte signé devant Me Gilles Renaud, notaire, le 1er septembre deux mille neuf (2009), inscrit au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro **16 514 440**.

DOSSIER DE TITRES

Le vendeur ne s'engage à remettre à l'acquéreur que les titres en sa possession.

POSSESSION

L'acquéreur devient propriétaire de l'immeuble à compter de ce jour, avec possession juridique immédiate et occupation physique à compter dix-neuf (19) novembre deux mille neuf (2009).

TRANSFERT DES RISQUES

Les parties conviennent que nonobstant la date de délivrance de l'immeuble, l'acquéreur en assume les risques de perte à compter de la date des présentes.

DÉCLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1.- L'immeuble est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque sauf et excepté un acte d'hypothèque légale par **MINISTÈRE DU REVENUE DU QUÉBEC** à **Yves PERRON** et **France SYLVESTRE**, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro **14 607 231** laquelle sera radiée incessamment par l'entremise de Me Gilles Renaud, notaire.

2.- Il n'y a aucune autre servitude que celle(s) déjà mentionnée(s).

3.- Tous les impôts fonciers échus ont été payés sans subrogation jusqu'au trente et un (31) décembre deux mille neuf (2009) quant aux taxes municipales et jusqu'au trente (30) juin deux mille dix (2010) quant aux taxes scolaires francophones, les taxes scolaires anglophones n'étant point imposées sur cet immeuble.

4.- Tous les droits de mutation ont été acquittés.

5.- Le certificat de localisation préparé par Paul Audet, arpenteur-géomètre, le neuf (9) novembre deux mille neuf (2009), sous le numéro 17 906 de ses minutes, décrit l'état actuel de l'immeuble et aucune modification n'a été apportée à l'immeuble depuis cette date.

6.- Les appareils de chauffage, les installations électriques permanentes, ainsi que les meubles faisant partie de la présente vente lui appartiennent et sont libres de tout droit.

7.- Il n'a reçu aucun avis d'une autorité compétente à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur.

8.- L'immeuble présentement vendu ne fait aucunement partie d'un ensemble immobilier.

9.- L'immeuble n'a été l'objet, dans les trois mois précédant la date du présent contrat, à aucune réparation ou modification, dont le coût n'ait été entièrement payé.

10.- L'immeuble est inclus dans le territoire protégé pour fins agricoles en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1). Cependant l'immeuble situé sur le lot **DEUX MILLIONS SEPT CENT SOIXANT ET UN MILLE SIX CENT QUARANTE SIX (2 761 646)** bénéficie d'un droit acquis en vertu de son année de construction.

11.- L'immeuble ne déroge pas aux lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement, et aucun contaminant pouvant constituer une menace sérieuse pour la sécurité ou la santé des personnes ou pour l'intégrité des biens ne se trouve dans le terrain ou n'est intégré au bâtiment y érigé.

12.- L'immeuble n'est pas un bien culturel classé ou reconnu et n'est pas situé dans un arrondissement historique ou naturel, dans un site historique classé, ni dans une aire de protection selon la *Loi sur les biens culturels*.

13.- Le vendeur déclare qu'aucune déclaration de résidence familiale n'affecte l'immeuble.

14.- Il est un résident canadien au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et au sens de la *Loi sur les impôts* et il n'a pas l'intention de modifier telle résidence. Le vendeur fait cette déclaration la croyant consciencieusement vraie et ayant la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la *Loi sur la Preuve au Canada*.

OBLIGATIONS

D'autre part, l'acquéreur s'oblige à ce qui suit:

1.- Prendre l'immeuble dans l'état où il se trouve, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction et avoir vérifié lui-même auprès des autorités compétentes que la destination qu'il entend donner à l'immeuble est conforme aux lois et règlements en vigueur.

2.- Payer tous les impôts fonciers échus et à échoir, y compris la proportion de ceux-ci pour l'année courante à compter du dix-neuf (19) novembre deux mille neuf (2009), et aussi payer à compter de la même date tous les versements en capital et intérêts à échoir sur toutes les taxes spéciales imposées avant ce jour dont le paiement est réparti sur plusieurs années.

3.- Payer les frais et honoraires des présentes, de leur publicité ainsi que des copies pour toutes les parties.

4.- Accepter le certificat de localisation fourni par le vendeur et ci-devant décrit.

DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT

Cette vente est faite en exécution de l'avant-contrat accepté par le vendeur. Sauf incompatibilité, les parties confirment les ententes qui y sont contenues mais non reproduites aux présentes.

RÉPARTITIONS

Les parties reconnaissent avoir fait entre elles tous les ajustements requis concernant notamment les taxes municipales et scolaires, foncières et de services publics et de loyers produits par l'immeuble, s'il y a lieu, et elles s'en donnent réciproquement quittance générale et finale.

Les parties reconnaissent cependant que lesdits ajustements ont été préparés sur la foi des renseignements et documents qui étaient disponibles à la date des présentes et en cas d'erreurs ou d'omissions des préposés de la Commission Scolaire ou de la Municipalité concernées ou des parties elles-mêmes, elles s'engagent à faire entre elles tous rajustements nécessaires en date du dix-neuf (19) novembre deux mille neuf (2009).

DÉCLARATION DU VENDEUR RELATIVE AUX LOIS CONCERNANT LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES ET LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

Le vendeur déclare que l'immeuble faisant l'objet de la présente vente est un immeuble occupé principalement à titre résidentiel, qu'il n'a effectué aucune rénovation majeure et ne réclamera pas de crédit de taxe sur les intrants relativement à l'acquisition ou à des améliorations apportées à l'immeuble, et que, en conséquence, la présente vente constitue une fourniture exonérée suivant les dispositions de ces lois.

Le vendeur fait cette déclaration de bonne foi et avec la même force et le même effet que si elle était faite sous serment au sens de la *Loi sur la Preuve* au Canada et il se porte garant du paiement de toute taxe qui pourrait être exigible du fait que la présente déclaration serait fausse ou erronée.

PRIX

Cette vente est faite pour le prix de **DEUX CENT TRENTE MILLE DOLLARS (230 000,00 \$)**, que le vendeur reconnaît avoir reçu de l'acquéreur, partie ce jour et partie avant ce jour, **dont quittance finale**.

ÉTATS CIVILS ET RÉGIMES MATRIMONIAUX

France SYLVESTRE et **Yves PERRON** déclarent que lorsqu'ils ont acquis ledit immeuble ils étaient mariés en premières nocces, sous le régime de la société d'acquêts, aucune convention matrimonial n'étant intervenue entre eux avant ou après leur mariage célébré le onze (11) août deux mille un (2001) à Sainte-Anne-Des-Plaines (Québec), où ils étaient tous deux domiciliés au moment de leur mariage et que leur état civil et leur régime matrimonial n'ont été et ne sont l'objet d'aucun changement.

André HÉROUX déclare être marié en premières nocces à Ghislaine THIBAUT sous le régime de la société d'acquêts, aux termes d'un contrat de mariage reçu par Me Pierre Benoit, notaire, le vingt-neuf (29) mai mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) sous le numéro 3 210 de ses

minutes, son état civil et son régime matrimonial n'ont été et ne sont l'objet d'aucun changement.

CLAUSE INTERPRÉTATIVE

Chaque fois que le contexte l'exige, tout mot écrit au singulier comprend aussi le pluriel, et vice versa, et tout mot écrit au genre masculin comprend aussi le genre féminin.

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Conformément à la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (article 9), les parties déclarent ce qui suit:

1.- Les noms, prénoms et résidences principales des cédant (s)/cessionnaire(s) sont tels que ci-haut mentionnés.

2.- L'immeuble est situé sur le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie.

3.- Le montant de la contrepartie est de **DEUX CENT TRENTE MILLE DOLLARS (230 000,00 \$)**.

4.- Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation selon le cédant et le cessionnaire est **DEUX CENT NEUF MILLE SIX CENTS DOLLARS (209 600,00 \$)**.

5.- Le montant du droit de mutation est de **DEUX MILLE CINQUANTE DOLLARS (2 050,00 \$)** représentant le pourcentage prévu par la Loi du montant constituant la base d'imposition du droit de mutation.

6.- Il n'y a pas de transfert à la fois d'un immeuble corporel et de meubles visés à l'article 1.0.1 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

DONT ACTE à Laval , sous le numéro

VINGT-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-SIX

(29 566) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

_____ Yves PERRON

_____ France
SYLVESTRE

_____ André HÉROUX

_____ Me Martial
LAVOIE , notaire

VRAIE COPIE de la minute demeurée en mon étude



Matricule : 7976-69-7934
7976-59-2098

RAPPORT D'INSPECTION SERVICE D'URBANISME

Lieu: 315, chemin de l'Achigan sud
: lot 2 761 635

Propriétaires : André Héroux

Rapport d'inspection :

- Travaux de remblai importants sur les lots 2 761 646 et 2 761 635.
- Remblai dans la bande de protection riveraine.
- Assèchement presque complet du plan d'eau se trouvant sur le lot 2 761 635.
- Odeur d'huile ou d'essence en provenance de la terre de remblai.

Remarque :

- J'ai avisé la personne responsable des travaux, en mai 2012, de la nécessité d'obtenir les permis requis avant de procéder à tous travaux de déblai ou de remblai.
- Lors de mon inspection, le 15 août, il n'y avait aucune activité.



Johanne Roy
Adjointe à l'inspecteur en bâtiments

Date 15 août 2013



Sainte-Sophie

Matricule : 7976-69-7934

Emplacement : 315, ch. de l'Achigan sud

AVIS : 13A-602 (à l'occupant)

À la suite d'une inspection de la propriété ci-dessus mentionnée, nous avons constaté :

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Hautes herbes
Règl. 482, art. IV | ☐ Véhicules
Règl. 482, art. V | ☐ Déchets de bois
Règl. 482, art. IV |
| ☐ Déchets domestiques
Règl. 482, art. VI | ☐ Détritus
Règl. 482, art. VI | ☐ Ferraille
Règl. 482, art. VI |
| ☐ Rev. Ext. _____
Règl. 506-I art., 6.1.3 | ☒ Travaux sans permis
Règl. 506-G art., 3.2.13.
Voir au verso | ☐ Permis périmé

Règl. 506-G, art. 3.2.13.
Voir au verso |
| ☐ Bâtiment à rénover
Règl. 506-J, art. 16.4 | ☐ Pollution apparente
Q.2, r-8 | ☐ Entreposage
Règl. 506-I art. _____ |

☒ Autres : Arrêt des travaux (déblai-remblai - travail dans la bande riveraine)

Ce qui constitue une infraction à la réglementation.

Vous devez vous conformer d'ici IMMÉDIATEMENT de la présente en :

- ☐ Déposant une demande de permis de _____
afin de compléter les travaux dans les _____ suivant l'émission du permis.
- ☐ Nettoyant complètement votre terrain.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Bea G. LeDoux
au (450) 438-7784, poste 5203. Nos heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de
8h30 à 12h et 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00.

Communication :

- ☒ Verbale ☐ Dans la boîte aux lettres ☐ Entre les deux portes
- ☐ Par lettre ☐ Par courrier recommandé ☐ Par huissier

Pièces jointes :

- ☐ Fiche de propriété ☐ Rapport d'inspection ☒ Photos

Commentaires :

Machinerie sur place, aucune activité.

Travaux arrêtés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Inspecté par : Johanne Roy le 15 Août 2013

Avis émis par : [Signature] le 15/08/2013

Sainte-Sophie, une municipalité à découvrir ou il fait bon vivre!



Municipalité de Sainte-Sophie

Dossier central

Identification de l'immeuble

Matricule: 7976-59-2098-0-000-0000 No dossier: No certificat: Date: __/__/__
Adresse: CHEMIN DE L'ACHIGAN SUD
Code postal: ☐ Condos Quote-Part Condo
Type de bâtiment: Construction (réelle):
Classe de construction: Date apparente:
Classe industrielle:
Catégorie de bâtiment: Nombre de logements:
Catégorie non résidentielle: Nombre d'étages:
Pourcentage non résidentiel: Autres locaux:
Lien physique: Nb chambres locatives:
Genre de construction: Condition d'inscription: Propriétaire du terrain

Code d'utilisation

Général: 9100 Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)
Bâtiment:
Local:

Propriétaire

Propriétaire: HEROUX ANDRE Pourcentage de propriété
Au soin de:
Adresse postale: [REDACTED]
Ville, province: [REDACTED]
Code postal: [REDACTED] Case postale:
Téléphone: Date d'inscription du propriétaire au rôle: 19/11/2009

Valeurs / Terrain

Date de prise d'effet:	01/01/2013	Évaluation antérieure	Répartitions fiscales			
			Loi	Montant	Partie imp.	Imp.
Valeur bâtisse:	0,00 \$	0,00 \$				
Valeur terrain:	24 700,00 \$	20 600,00 \$				
Valeur immeuble:	24 700,00 \$	20 600,00 \$				
Valeur unif. (mutation):	24 700,00 \$					
Valeur scolaire EAE:	24 700,00 \$					
Valeur bâtisse EAE:	0,00 \$					
Valeur terrain EAE:	0,00 \$					
Valeur totale EAE:	0,00 \$					
Frontage:	185,080 m	Zonage agricole:	Vert			
Profondeur:	393,150 m	Zonage municipal:				
Superficie:	68 579,500 m ²	Unité de voisinage:	4300			
Superficie zonée:	0,00 m ²	Utilisation opt./prob.:				
Superficie totale EAE:	0,00 m ²	Fonds de terre:				

Terrain vague desservi ☐

Cadastres

Ancien(s): P 239
Rénové(s): 2761635 sup.:68579.5



Municipalité de Sainte-Sophie

Dossier central

Identification de l'immeuble

Matricule: 7976-69-7934-0-000-0000 No dossier: No certificat: Date: __/__/__
Adresse: 315 CHEMIN DE L'ACHIGAN SUD
Code postal: ☐ Condos Quote-Part Condo
Type de bâtiment: Construction (réelle): 1973
Classe de construction: Date apparente: 1973
Classe industrielle:
Catégorie de bâtiment: Nombre de logements: 1
Catégorie non résidentielle: Nombre d'étages: 1
Pourcentage non résidentiel: Autres locaux:
Lien physique: Détaché Nb chambres locatives:
Genre de construction: Condition d'inscription: Propriétaire du terrain

Code d'utilisation

Général: 1000 Logement
Bâtiment:
Local:

Propriétaire

Propriétaire: HEROUX ANDRE Pourcentage de propriété
Au soin de:
Adresse postale:
Ville, province:
Code postal: Case postale:
Téléphone: Date d'inscription du propriétaire au rôle: 19/11/2009

Valeurs / Terrain

Date de prise d'effet:	01/01/2013	Évaluation antérieure	Répartitions fiscales		
			Loi	Montant	Partie imp. Imp.
Valeur bâtiesse:	205 400,00 \$	179 400,00 \$			
Valeur terrain:	33 500,00 \$	26 800,00 \$			
Valeur immeuble:	238 900,00 \$	206 200,00 \$			
Valeur unif. (mutation):	238 900,00 \$				
Valeur scolaire EAE:	238 900,00 \$				
Valeur bâtiesse EAE:	0,00 \$				
Valeur terrain EAE:	0,00 \$				
Valeur totale EAE:	0,00 \$				
Frontage:	55,910 m	Zonage agricole:	Vert		
Profondeur:	80,940 m	Zonage municipal:			
Superficie:	4 046,800 m ²	Unité de voisinage:	4010		
Superficie zonée:	0,00 m ²	Utilisation opt./prob.:			
Superficie totale EAE:	0,00 m ²	Fonds de terre:			

Terrain vague desservi ☐

Cadastres

Ancien(s): P 239
Rénové(s): 2761646 sup.:4046.8



315 DE L'ACHIGAN SUD 01.JPG 2013/08/15 08:55:01



315 DE L'ACHIGAN SUD 02.JPG 2013/08/15 08:55:44



315 DE L'ACHIGAN SUD 03.JPG 2013/08/15 08:55:50



315 DE L'ACHIGAN SUD 04.JPG 2013/08/15 09:04:09



315 DE L'ACHIGAN SUD 05.JPG 2013/08/15 09:04:17



315 DE L'ACHIGAN SUD 06.JPG 2013/08/15 09:04:34



315 DE L'ACHIGAN SUD 07.JPG 2013/08/15 09:07:52



315 DE L'ACHIGAN SUD 08.JPG 2013/08/15 09:08:50



315 DE L'ACHIGAN SUD 09.JPG 2013/08/15 09:08:56



315 DE L'ACHIGAN SUD 10.JPG 2013/08/15 09:09:00



315 DE L'ACHIGAN SUD 11.JPG 2013/08/15 09:09:59



315 DE L'ACHIGAN SUD 12.JPG 2013/08/15 09:10:05



315 DE L'ACHIGAN SUD 13.JPG 2013/08/15 09:10:10



315 DE L'ACHIGAN SUD 14.JPG 2013/08/15 09:10:26



315 DE L'ACHIGAN SUD 15.JPG 2013/08/15 09:10:31



315 DE L'ACHIGAN SUD 16.JPG 2013/08/15 09:12:19



315 DE L'ACHIGAN SUD 17.JPG 2013/08/15 09:13:17



315 DE L'ACHIGAN SUD 18.JPG 2013/08/15 09:13:37



315 DE L'ACHIGAN SUD 19.JPG 2013/08/15 09:13:59



315 DE L'ACHIGAN SUD 20.JPG 2013/08/15 09:14:04



315 DE L'ACHIGAN SUD 21.JPG 2013/08/15 09:14:38



315 DE L'ACHIGAN SUD 22.JPG 2013/08/15 09:15:07



315 DE L'ACHIGAN SUD 23.JPG 2013/08/15 09:15:24





Pièce 4 – dossier 378515 (2013-08-20)

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2013-08-19 14:22:10

Informations générales

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1161786711
Nom	LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC.

Adresse du domicile

Adresse	1811 rue de Lucerne Laval (Québec) H7M2G5 Canada
---------	--

Adresse du domicile élu (adresse de correspondance)

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

Immatriculation

Date d'immatriculation	2003-10-02 00:00:00
Statut	Immatriculée
Date d'entrée en vigueur du statut d'immatriculation	2003-10-02 00:00:00
Date de cessation prévue	Aucune date de cessation n'est prévue.

Forme juridique

Type	Compagnie
Date de formation	2003-09-30 00:00:00 Constitution
Lieu de constitution (province, État, pays)	QUÉBEC
Régime constitutif	Loi sur les compagnies partie 1A
Régime courant	Loi sur les sociétés par actions

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2005-12-20 00:00:00
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2013-03-26 00:00:00 2012
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2013	2014-06-01 00:00:00
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2012	2013-06-01 00:00:00

Faillite

Le registre ne fait état d'aucune faillite pour cette entreprise.

Fusion et scission

La personne morale n'a fait l'objet d'aucune fusion ou scission.

Continuation et autre transformation

La personne morale n'a fait l'objet d'aucune continuation ou autre transformation.

Liquidation ou dissolution

L'entreprise ne fait pas l'objet d'une liquidation ou d'une dissolution.

Activités économiques et nombre de salariés**1^{er} secteur d'activité**

CAE	4214
Description	Travaux d'excavation et de nivellement
Précisions (facultatif)	EXCAVATION EN CONSTRUCTION

2^e secteur d'activité

Activité non déclarée

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec

Entre 1 et 5

Actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir**Actionnaires****Premier actionnaire**

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom

ZAMBITO, JOSEPH

Adresse

1811 rue de Lucerne Laval (Québec) H7M2G5 Canada

Liste des administrateurs

Nom

ZAMBITO, JOSEPH

Fonction

Président

Date de début du mandat

Date de fin du mandat

Adresse

1811 rue de Lucerne Laval (Québec) H7M2G5 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration**Président**

Il n'y a pas de président.

Secrétaire

Il n'y a pas de secrétaire.

Principal dirigeant

Il n'y a pas de principal dirigeant.

Fondé de pouvoir

Il n'y a pas de fondé de pouvoir.

Administrateurs du bien d'autrui

Il n'y a pas d'administrateur du bien d'autrui.

Établissements

Il n'y a aucun établissement.

Documents**Documents en traitement**

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Type de document	Date de traitement
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-04-02 10:38:43
Déclaration annuelle 2011	2012-05-29 19:54:19
Déclaration annuelle 2010	2011-05-31 19:09:53
État et déclaration de renseignements 2009	2010-06-10 00:00:00
État et déclaration de renseignements 2008	2009-06-10 00:00:00
Déclaration annuelle 2006	2008-12-05 00:00:00
Avis de défaut	2008-09-04 00:00:00
État et déclaration de renseignements 2007	2008-04-14 00:00:00
Déclaration annuelle 2005	2005-12-20 00:00:00
Déclaration annuelle 2004	2004-10-20 00:00:00
Déclaration modificative	2004-06-14 00:00:00
Déclaration initiale	2003-11-03 00:00:00
Certificat de constitution	2003-10-02 00:00:00

Nom et autres noms utilisés au Québec

Date de mise à jour de l'index des noms 2003-09-30 00:00:00

Nom

Nom	Version(s) du nom dans une autre langue	Date d'entrée en vigueur	Date de fin d'utilisation	Situation
LES CONSTRUCTIONS TRIANGLE INC.	TRIANGLE CONSTRUCTION INC.	2003-09-30		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Version(s) du nom dans une autre langue	Date d'entrée en vigueur	Date de fin d'utilisation	Situation



© Gouvernement du Québec

Pièce 5 – dossier 378515 (2013-08-20)

Registraire
des entreprisesQuébec 

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2013-08-19 16:13:44

Informations générales

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1168415207
Nom	ÉCN SOL INC.

Adresse du domicile

Adresse	400-6400 av. Auteuil Brossard (Québec) J4Z3P5 Canada
---------	--

Adresse du domicile élu (adresse de correspondance)

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

Immatriculation

Date d'immatriculation	2012-07-25 13:57:51
Statut	Immatriculée
Date d'entrée en vigueur du statut d'immatriculation	2012-07-25 13:57:51
Date de cessation prévue	Aucune date de cessation n'est prévue.

Forme juridique

Type	Compagnie
Date de formation	2012-07-23 00:00:00 Constitution
Lieu de constitution (province, État, pays)	Québec
Régime constitutif	Loi sur les sociétés par actions
Régime courant	Loi sur les sociétés par actions

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2012-11-29 09:59:13
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	Aucune déclaration de mise à jour annuelle n'a été produite à ce jour.
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2013	2014-01-01 00:00:00

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion et scission

La personne morale n'a fait l'objet d'aucune fusion ou scission.

Continuation et autre transformation

La personne morale n'a fait l'objet d'aucune continuation ou autre transformation.

Liquidation ou dissolution

L'entreprise ne fait pas l'objet d'une liquidation ou d'une dissolution.

Activités économiques et nombre de salariés**1^{er} secteur d'activité**

CAE	9999
Description	Autres services
Précisions (facultatif)	GESTION D'USINE DE TRAITEMENT DE SOLS

2^e secteur d'activité

Activité non déclarée

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Entre 6 et 10
------------------------------	---------------

Actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir**Actionnaires****Premier actionnaire**

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	8315060 CANADA INC.
Adresse	48 rue Charlotte-Denys Boucherville (Québec) J4B8L6 Canada

Liste des administrateurs

Nom	GIRARD, MARLÈNE
Fonction	Président
Date de début du mandat	2012-07-23
Date de fin du mandat	
Adresse	48 rue Charlotte-Denys Boucherville (Québec) J4B8L6 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration**Président**

Il n'y a pas de président.

Secrétaire

Il n'y a pas de secrétaire.

Principal dirigeant

Il n'y a pas de principal dirigeant.

Fondé de pouvoir

Il n'y a pas de fondé de pouvoir.

Administrateurs du bien d'autrui

Il n'y a pas d'administrateur du bien d'autrui.

Établissements**Nom et adresse de l'établissement principal**

Numéro de référence	Nom	Adresse	Type d'activité
0001	ÉCN SOL	8770 place Marien Montréal-Est (Québec) H1B5W8	

Numéro de référence	Nom	Adresse	Type d'activité
	INC.	Canada	

Activités

CAE	Description	Précisions (facultatif)
9999	Autres services	GESTION D'USINE DE TRAITEMENT DE SOLS

Documents**Documents en traitement**

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Type de document	Date de traitement
Déclaration de mise à jour courante	2012-11-29 09:59:13
Déclaration initiale	2012-07-25 13:59:21
Certificat de constitution	2012-07-25 13:57:51

Nom et autres noms utilisés au Québec

Date de mise à jour de l'index des noms 2012-07-27 09:35:52

Nom

Nom	Version(s) du nom dans une autre langue	Date d'entrée en vigueur	Date de fin d'utilisation	Situation
ÉCN SOL INC.		2012-07-23		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

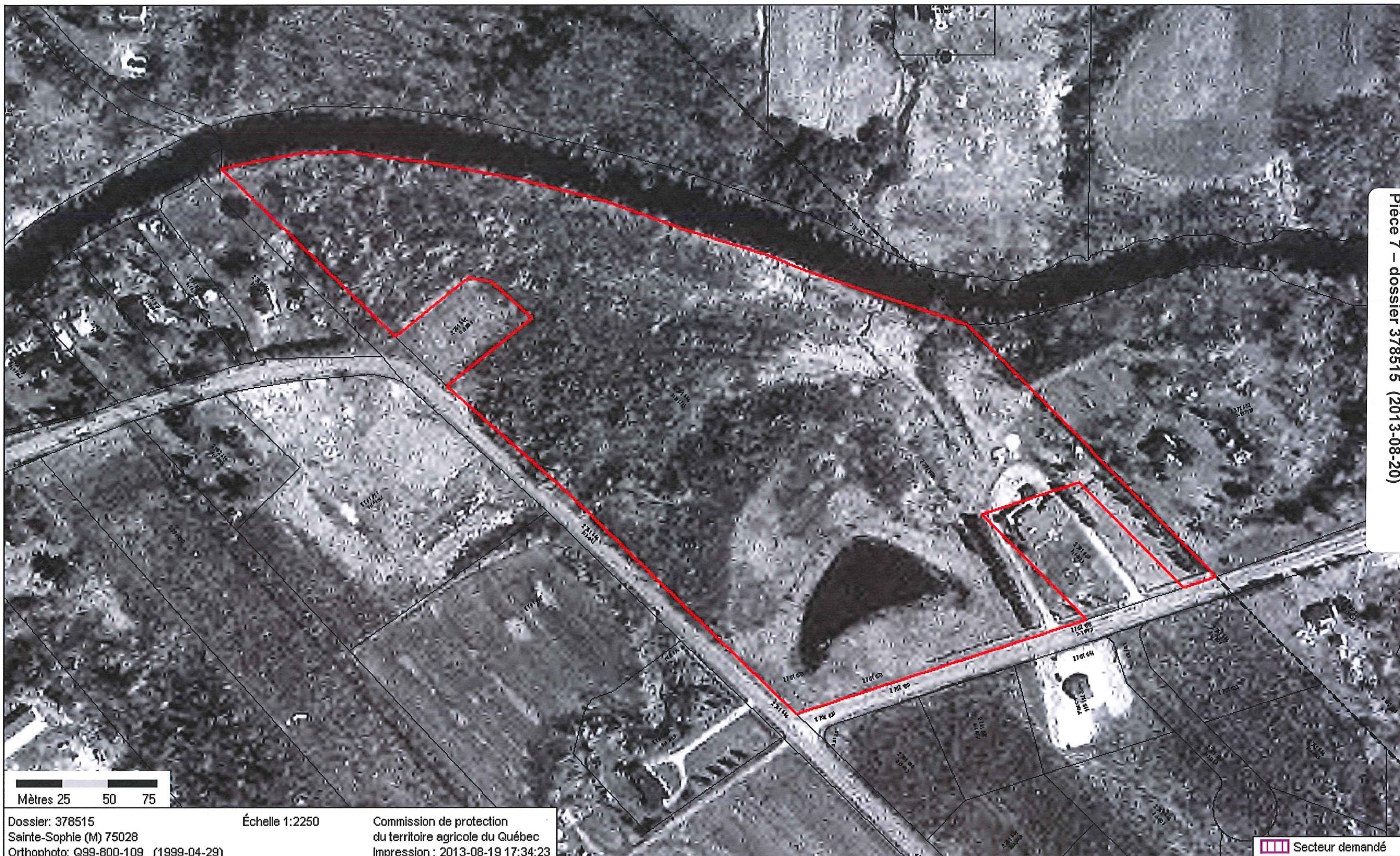
Autre nom	Version(s) du nom dans une autre langue	Date d'entrée en vigueur	Date de fin d'utilisation	Situation
EXSOLYS		2012-07-27		En vigueur



© Gouvernement du Québec

Dossier: 378515
Sainte-Sophie (M) 75028
Orthophoto: Q79-820-15 (1979-06-20)

Commission de protection
du territoire agricole du Québec
Impression : 2013-08-19 17:35:05



Dossier: 378515
 Sainte-Sophie (M) 75028
 Orthophoto: Q08001-067 (2008-06-12)

Échelle 1:2250

Commission de protection
 du territoire agricole du Québec
 Impression : 2013-08-19 17:35:51

Pièce 8 - dossier 378515 (2013-08-20)

Mètres 25 50 75

Secteur demandé

Dossier: 378515 Échelle 1:2250 Commission de protection
Sainte-Sophie (M) 75028 du territoire agricole du Québec
Orthophoto: Q08001-067 (2008-06-12) Impression : 2013-08-19 17:35:51

 Secteur demandé

Dossier: 378515
Sainte-Sophie (M) 75028
Orthophoto: Q08001-067 (2008-06-12)

Commission de protection
du territoire agricole du Québec
Impression : 2013-08-19 11:45:50



1

RÉSIDENCE (315 RANG DE L'ACHIGAN SUD À STE-SOPHIE) / LE SITE DE REMBLAI SE SITUE DERRIÈRE CELLE-CI



2

CHEMIN D'ACCÈS AU SITE DE REMBLAI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nathalie Chartier'.



3

VUE PANORAMIQUE DU SITE DE REMBLAI



4

VUE PANORAMIQUE DU REMBLAI / RÉSIDENCE



5

LE REMBLAI S'ARRÊTE PRÈS DE LA RIVIÈRE



6

CHEMIN MENANT PRÈS DE LA RIVIÈRE ET DANS LE BOISÉ / LE REMBLAI DE CHAQUE CÔTÉ EST D'UNE ÉPAISSEUR DE 3 ½ À 5 MÈTRES



7

VUE PANORAMIQUE EN BAS DU REMBLAI PRÈS DE LA RIVIÈRE / RÉSIDENCE



8

RIVIÈRE / L'ÉPAISSEUR DU REMBLAI EST DE 3 ½ À 5 MÈTRES



9

TRÈS GRANDE ÉPAISSEUR DU REMBLAI



10



11



12

LE REMBLAI EST CONSTITUÉ DE TERRE ET DE PIERRES À GROSSEURS VARIABLES



13



14

VUE DE L'ÉPAISSEUR DU REMBLAI À PARTIR DE L'EXTRÉMITÉ DU REMBLAI QUI SE TROUVE PRÈS DE LA RIVIÈRE



15

REMBLAI CONSITUÉ DE TERRE ET DE PIERRES À GROSSEURS VARIABLES



16



17

MATÉRIAUX À TRAVERS LE REMBLAI



18



19

AUTRE VUE PANORAMIQUE DU SITE DU CÔTÉ DU LAC QUI A ÉTÉ VIDÉ / MACHINERIE SUR LE SITE



20

AMONCELLEMENT DE SOL ARGILEUX PRÈS DU LAC



21

LAC VIDÉ / TRANCHÉE CREUSÉE



22

TRANCHÉE MENANT AU RUISSEAU QUI SE JÈTE DANS LA RIVIÈRE



23

AMONCELLEMENT DE SOL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nathalie Chartier', located at the bottom right of the page.



24

AMONCELLEMENT DE SOL CONTENANT DES MATÉRIAUX



25

DIFFÉRENTS MATÉRIAUX SE TROUVENT DANS CET AMONCELLEMENT DE SOL



26

VUE DU SITE PRÈS DE LA TRANCHÉE



27

AMONCELLEMENT DE SOLS ARGILEUX

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Nathalie Chartier.

PROCÈS-VERBAL

2^e DEMANDE DE REMISE

ENDROIT ET DATE : Longueuil, le 7 janvier 2015

IDENTIFICATION DU DOSSIER : 378515 - Héroux, André

MEMBRE PRÉSENT : Richard Petit, commissaire

MOTIFS INVOQUÉS :

Dans une lettre datée du 30 décembre 2014, M^e Yves Caron, mandataire de M. André Héroux, requiert le report de la rencontre prévue à Longueuil le 15 janvier 2015 à 9 h 30, au motif qu'il vient de s'ajouter au dossier, n'a pas reçu la copie de dossier et n'a pas pu en prendre connaissance.

MOTIFS DE LA COMMISSION :

Étant donné le motif invoqué;

La Commission juge pertinent d'accorder la remise si la rencontre est fixée à nouveau dans un délai raisonnable.

DÉCISION RENDUE : **REMISE ACCORDÉE**

NOUVELLE DATE FIXÉE :

À la suite de la confirmation de la disponibilité des deux mandataires au dossier, la Commission fixe à nouveau cette rencontre le **19 février 2015 à 9 h 30, au même endroit, soit au 25, boul. La Fayette Nord, 3 étage, Longueuil.**



Richard Petit, commissaire

c. c. : Héroux, André
Municipalité de Sainte-Sophie
MRC La Rivière-du-Nord
M. Michel Forget
M. Stéphane Laplante
M. Joseph Zambito
M^{me} Marlène Girard
M^e Odette Nadon, avocate
Les Constructions Triangle inc.
ÉCN Sol inc.
9139-0286 Québec inc.